

Nouvelle série - N° 143

ISSN 0755-8805

BULLETIN  
DES SÉANCES  
DE  
**L'ACADÉMIE DE NIMES**

ANNÉE 2002



ACADÉMIE DE NIMES  
16, rue Dorée  
NIMES  
2002

**BUREAU DE L'ACADÉMIE**

*pour l'année 2002*

Président d'honneur : M. Jean-Pierre HUGUES,  
préfet du Gard

Président : M. Yvon PRADEL  
Vice-Président : M. Roger GROSSI  
Secrétaire perpétuel : M. Jean MENARD  
Secrétaire adjoint : M<sup>me</sup> Catherine MARES  
Trésorier : M. André COSTABEL  
Trésorier adjoint : M. Charles PUECH  
Bibliothécaire : M. Pascal GOUGET  
Archiviste : M<sup>me</sup> Christiane LASSALLE

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, Nîmes.

---

© by Académie de Nîmes – 2002

ISSN 075568805

## PROGRAMME 2002

4 janvier	Réception de M. Jacques GALTIER, au fauteuil de M. CHATEAU .....	9
18 janvier	M. Bernard CAVALIER, membre résidant, <i>Lorsque l'enfant paraît ; problèmes éthiques autour de la naissance</i> .....	32
1 <sup>er</sup> février	Mme Marcelle VIALA, membre résidant, <i>La littérature occitane, orale et populaire, d'après des textes recueillis vers 1880 dans les Cévennes</i> .....	40
15 février	Réception de M. Jacques LEVY, au fauteuil de M. SIMON .....	44
1 <sup>er</sup> mars	M. André COSTABEL, membre résidant : <i>Le drame des petits paysans du Tiers-Monde, à l'origine de la crise internationale d'aujourd'hui</i> .....	52
15 mars	M. Georges PINCEMAILLE, correspondant : <i>Trois gardois célèbres : les frères BOUCOIRAN</i> .....	56
5 avril	M <sup>me</sup> Christiane LASSALLE, membre résidant : <i>Présentation de la double donation de M. Jean-François de REGIS</i> .....	63
19 avril	M. Pierre CHILLET-PIJAC, correspondant, <i>L'avènement des Lumières</i> .....	75
	M. Daniel-J. VALADE, compte rendu de la bande dessinée historique de M. Schreider, dont Nîmes est l'histoire .....	76
3 mai	M. Bartholomé BENNASSAR, membre non -résidant : <i>De l'imprévisible en histoire</i> .....	78
10 mai	Réception des correspondants .....	81

24 mai	Mme S. TEULON-LARDIC, correspondant, <i>Ferdinand Poise, un musicien nîmois à Paris</i> .....89
7 juin	M. Guy DUGAS, correspondant, , <i>Pierre Loti homme de théâtre protestant</i> .....91
21 juin	M. Christian LIGER, membre résidant, <i>Une huguenote libertine</i> .....93
4 octobre	Yvon PRADEL, C. R. de la Conférence Nationale <i>des Académies, 26 – 28 septembre, Besançon</i> .....96
	Réception de Mme Monique KUNTZ, au fauteuil de Mme REINAUD .....98
18 octobre	M. Pierre-Marie MICHEL, correspondant, <i>Les instances chargées des affaires du Commerce au XVIIe siècle. Place de la Ville de Nîmes</i> .....120
25 octobre	Séance administrative
8 novembre	M. R. BRETON, correspondant, <i>L'ordre des Antonins à Avignon du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle</i> <i>siècle</i> .....122
	C R. de la sortie à Agropolis du 30 octobre .....124
22 novembre	M. Charly-Sam JALLATTE, membre résidant, <i>Parlons d'humour</i> .....127
6 décembre	M. Paul MAUBON, membre résidant, <i>La vache folle</i> .....130
20 déc.	M. Jean-Marc ROGER, résidant, <i>Identité et racines à propos des textes fondateurs des Quakers de Vaunage et du pays nîmois</i> .....133

## FAITS ACADÉMIQUES

- 4 janvier Le Président présente ses vœux aux académiciens présents  
Décès du père de M. Guilhem Fabre  
Nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur de M. Daniel-J. Valade  
Election du président pour 2003  
Réception du pasteur Jacques Galtier 9
- 18 janvier Installation du nouveau président , M. Yvon Pradel et discours du président sortant, M Charly-S. Jallatte.  
Invitation à la séance solennelle de l'Académie de Lascours  
Réception des programmes des Académies de Versailles, Toulon, des Bibliophiles de Nîmes et du Gard 31
- 1<sup>er</sup> février Réception des programmes des Académies d'Arles et de Lascours, et du programme du festival de la biographie  
Soutenance de thèse de Mme Sabine Teulon-Lardic, correspondant.  
Décès du pasteur Exbrayat, correspondant  
Election du vice-président, le pasteur Roger Grossi 39
- 5 février Séance publique de l'Académie et remise du prix Forado à M. David Chamboredon
- 14 février Participation à la séance publique de l'Académie de Lascours

- 15 février Invitation à la séance publique de l'Académie de Marseille  
Réception du programme de l'Académie d'Angers  
Déclaration des vacances de siège de M<sup>me</sup> Janine Reinaud et de M. Lucien Frainaud  
Réception de M. Jacques Lévy 43
- 15 mars Nouvelle du décès du pasteur Château  
Réunion à Arles des Académies de Montpellier d'Arles et de Nîmes, en hommage à Frédéric Mistral  
Election au fauteuil de M<sup>me</sup> Reinaud : M<sup>me</sup> Monique Kuntz est élue, et à celui de M. Leprince-Ringuet : M. Jean Rémond est élu  
Election des correspondants : MM. Deschard, M<sup>me</sup> Bortolin, MM. Faidit, Lanvers, M<sup>me</sup> Macquart, M. Meine et M<sup>me</sup> Méric 54
- 5 avril Programme des Académies d'Angers, Besançon, Dijon, Toulon, pour le second trimestre  
Invitation au 350<sup>e</sup> anniversaire de l'Académie de Caen  
Donation de la collection du comte Jean-François de Régis 60
- 3 mai Déclaration de vacance du siège d' Aimé Vielzeuf  
Réception du programme de l'Académie d'Angers  
Réception des correspondants 77

24 mai	Réception du programme du colloque de Fangeaux	88
27 juin	Réception du programme de l'Académie de Besançon Vernissage de l'exposition <i>L'image prise aux mots</i> , au château de Castries	
26-28 septembre	Conférence nationale des Académies à Besançon	
4 octobre	Concert inaugural du 22 <sup>e</sup> Automne musical, organisé par notre confrère, Jacques Lévy Journées du Patrimoine des 21 et 22 septembre. Remise du prix Joseph Delteil à M <sup>me</sup> Michèle Gazier au Château de Castries, en présence de notre confrère, M. Daniel-J. Valade Invitation de l'Académie d'Arles à la célébration du second centenaire de la mort de l'historien arlésien, Laurent Bonnemant. Colloque international, sous la présidence de notre confrère, Gabriel Audisio	92
18 octobre	L'Académie du Var nous demande un exemplaire de nos statuts en vue d'uniformiser les divers textes régissant les Académies de province	120
30 octobre	Visite à Agropolis, à Montpellier, sous la direction de M. Aventurier, correspondant	
22 novembre	Conférence de M <sup>me</sup> Hélène Deronne, membre résidant, à Nages Réception des programmes des Académies de Marseille et d'Angers	126

## HOMMAGES

*Protestants en révolution*, par M. le pasteur Jacques Galtier

*Oeuvres posthumes de Jean Pourtal de Ladevèze*

*Olivier de Serres : Sciences expériences, diligence en agriculture du temps d'Henri IV*, par M. Henri Gourdin

*Coopération et économie sociale*. Tome IV des oeuvres complètes de Charles Gide

*Troubles et agitations dans le Gard*, offert par M. Louis Durteste, membre résidant, en souvenir de son grand-père, Fernand Daudet et de son frère le père François Durteste

*Guide historique du Luberon vaudois*, par M. Gabriel Audisio, membre résidant

*SÉANCE DU VENDREDI 4 JANVIER 2002*

Cette séance est présidée par Monsieur Charly Sam Jallatte.

Sont présents : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. le docteur Bernard Cavalier, M. Marc Chausse, M. André Costabel, M. Robert Debant, M le pasteur Jacques Galtier, M. le docteur Pascal Gouget, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. Christian Liger, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Paul Tempier, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, Monsieur le bâtonnier Jean Ménard.

Sont excusés : M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. Guilhem Fabre, M<sup>e</sup> Fernand Lamarque, M. Paul Salenson, M. Daniel-J. Valade.

Assistent à nos travaux : M<sup>me</sup> Nicole Agussol, M<sup>me</sup> Annie Hermann, M<sup>me</sup> Monique Kuntz, M<sup>me</sup> Jacqueline Leroy, M<sup>me</sup> Michèle Pallier, M. Alain Aventurier, M. Pierre Chillet-Pijac, M. le pasteur Paul Dombre, M. Guy Combes, M. Guy Dugas, M. Jacques Hours, M. Pierre-Yves Kirschleger, M. Pierre-Marie Michel, M. Pierre Mazier, M. Pierre Monteils, M. Georges Pincemaille.

Le président présente ses vœux aux académiciens. Il fait état du décès du père de notre confrère Guilhem Fabre auquel il adresse en notre nom des sincères condoléances.

Pendant nos congés, nous avons appris la disparition de notre confrère le chanoine Fayolle, membre honoraire, qui pendant des années était très fidèle à nos réunions.

*Informations*

Nous avons reçu :

Le bulletin de l'Académie d'Angers, le programme du 1<sup>er</sup> trimestre de l'Académie de Dijon, les vœux de notre confrère Robert Leydet, de M. Clary, député, de notre confrère Jacques Hours.

Nous sommes invités :

A la conférence du professeur Cabanel le 5 janvier à Carré d'Art sur *Protestantisme et politique*, au concert du 11 janvier à Carré d'Art par l'ensemble de cors du conservatoire d'Angers.

### *Correspondance*

Lettre de démission pour raison de santé de notre confrère Aimé Vielzeuf.

### *Nomination*

Dans l'ordre de la Légion d'honneur en qualité de chevalier de notre confrère Valade.

L'ordre du jour prévoit l'élection du président pour l'année 2002.

Le président présente la candidature de notre confrère Pradel. Ce dernier est élu avec 20 voix, deux bulletins blancs sur 22 votants.

De chaleureux applaudissements accueillent le nouveau président qui prendra ses fonctions dans 15 jours.

Le président s'adresse alors à notre nouveau membre introduit par ses parrains, le pasteur Jacques Galtier. L'allocution de bienvenue ainsi que la réponse du pasteur Galtier se trouve joints au présent procès-verbal.

De nombreux amis et parents sont venus accompagner le nouveau promu et lui adressent leurs félicitations.

Sur l'invitation du président, tous nos amis se rendent au 1<sup>er</sup> étage afin que selon la tradition, un verre de champagne clôture cette brillante journée.

*Vœux du président*

Mesdames, Messieurs,

En cette première séance de l'année permettez moi de vous offrir de pleines brassées de vœux sincères.

S'il était donné quelque pouvoir féerique au président sortant soyez assurés que je l'utiliserai pour que vous soyez épargnés les jours durs et les peines qui parfois ne laissent pas de place aux fêtes, pour que le cortège des maux de notre planète, bien souvent dus au non respect de valeurs essentielles ou à la dévotion à de fausses vertus, devienne une chaîne d'espérance sur les chemins de la vie.

L'année académique qui s'ouvre nous apportera, j'en suis certain, de nouvelles richesses. Il n'est qu'à lire le programme du 1<sup>er</sup> trimestre pour s'en persuader. Le titre de la première communication *Lorsque l'enfant paraît* n'est-il pas chargé de promesses ?

Elle nous apportera en outre dans le domaine pratique une avance technologique qui nous permettra d'accéder pour nos travaux et notre bibliothèque à une intercommunication nationale.

Puisse chacun de nous participer et profiter de ces enrichissements. Ce sont mes vœux pour vous chers consœurs et confrères.

*Réception de Monsieur le pasteur Jacques Galtier.*

Je tiens à vous redire, monsieur le pasteur, combien nous avons été émus par le deuil brutal qui vous a frappé au mois d'octobre dernier.

Je salue respectueusement les membres de votre famille qui ont, aujourd'hui, souhaité être à vos côtés pour la cérémonie de

votre réception à un fauteuil de membre résidant de l'Académie de Nîmes.

Vous pouvez, je vous prie, vous asseoir sur cette modeste chaire.

### *Discours de bienvenue*

Un savant, naufragé, disait en voyant des formules mathématiques tracées sur le sable du rivage où il venait de s'échouer : « Voilà des traces d'homme, nous pouvons être rassurés sur notre sort ». D'autres hommes, trop souvent naufragés dans notre monde hostile, disent partout en voyant un temple : « Nous sommes certains d'être secourus, ici nous trouverons des frères ».

Au delà des clivages religieux, des choix théologiques ou des options politiques et fidèle à l'enseignement que vous avez reçu, votre ministère, Monsieur le pasteur, fut tout entier consacré à affirmer la compréhension, le secours et l'amour de son frère naufragé que doivent évoquer ces lieux de prière. Dans les diverses églises locales où vous avez été appelé à exercer ce sacerdoce vous avez toujours été attiré par ce que chacune pouvait apporter de particulier, souvent en contraste avec celle que vous veniez de quitter.

C'était vous confirmer que par sa différence chaque communauté apporte aux autres la richesse. Ainsi à Vergèze, milieu rural de vieille tradition protestante, vous avez retrouvé un peu de votre terroir natal albigeois. A Nice vous avez découvert une paroisse importante de grande ville où le protestantisme avait été interdit jusqu'à son rattachement à la France. A Paris-Batignolles c'est une église ancienne et ouverte sur l'extérieur qui vous a accueilli. A Menton et à Monaco vous avez desservi deux communautés d'implantation récente et très minoritaires.

Ce renouvellement répété de votre ministère a, bien sûr, été pour vous une ouverture constante à autrui mais aussi

l'épanouissement de ce que fut la motivation première de votre engagement pastoral.

Lors d'une de nos rencontres vous m'avez dit très simplement l'origine de votre vocation : né dans une famille œcuménique d'une mère catholique pratiquante et d'un père calviniste dont la foi se révélait être d'une tiédeur à la limite de l'indifférence, vous ne deviez votre baptême protestant qu'à une curieuse convention familiale qui avait établi pour règle de faire entrer les filles dans la religion catholique et les garçons dans la protestante.

Vous avez été le seul enfant vivant, ni frères ni sœurs ne constituèrent autour de vous cette ambiance joyeuse faite de jeux et d'amour fraternels. Votre foi, jusqu'à la confirmation de votre baptême incluse, était à l'image de celle de votre père et votre caractère assez introverti avait tendance à ramener toutes choses à vous, à ne considérer comme importante qu'une seule œuvre : la vôtre. C'est après votre première communion que votre pasteur, vous ayant fait participer à une réunion régionale de jeunesse puis à un camp d'évangélisation dans l'Ariège, vous a fait pénétrer dans une « atmosphère joyeuse » (selon votre propre expression). Vous avez ressenti alors dans ces rassemblements ce qui vous avait sans doute manqué jusque là : une fraternité épanouie dans la compréhension mutuelle. « C'est alors que je décidai de devenir pasteur » dites-vous. A l'origine de votre vocation ce n'est donc pas l'aspect et la place de la prédication et de l'étude biblique que vous avez perçu dans l'action ministérielle.

Choisir un ministère pastoral ce fut (et je reprends vos paroles) « pour donner un sens à ma vie et à ce que l'on était et à ce que l'on ferait ». C'était pour moi choisir une manière d'être.

Depuis l'heure de ce choix cette manière d'être a été pour vous une manière de vous battre contre l'indifférence de l'égoïsme. Vous avez enrichi votre propre démarche et votre ministère paroissial en obtenant des responsabilités importantes tant à l'échelon régional qu'à l'échelon national de l'église réformée. Les travaux et les engagements sont nombreux que vous avez voués à la lutte contre l'intolérance et l'exclusion, contre le

racisme et la torture, en un mot pour la reconnaissance et la défense des droits de l'homme. Une défense, Monsieur Galtier, que vous avez voulue œcuménique en donnant à ce terme son sens le plus large de « A toute la terre habitée ». C'est d'ailleurs cette étymologie que vous reprenez dans votre mémoire pour l'obtention du diplôme de recherche théologique de troisième cycle, travail que vous avez soutenu en 1988 devant la faculté de théologie de Paris.

Dans cette remarquable étude vous avez montré comment s'était faite l'émergence des droits de l'homme et de l'expression démocratique sous l'influence des églises chrétiennes. Vous avez mis en évidence le rôle décisif de la pensée calvinienne dans cette gestation. L'esprit de tolérance, que ce soit la tolérance de la pensée ou la tolérance civile, n'a germé que lentement au fil des siècles et vous rappelez le rôle essentiel d'hommes comme Pierre Bayle (un natif du pays de Foix, là-même où se tint le camp d'évangélisation qui vous a tant marqué), critique et philosophe précurseur du mouvement des lumières. Vous soulignez le jugement que Alain Niderst portait sur lui il y a un quart de siècle : « Attaché par dessus tout au fidéisme et à la tolérance il a d'abord voulu réagir contre l'excessive puissance des dogmes et des prêtres. Il est ainsi parvenu à promouvoir le particulier et l'individu contre l'universel trompeur et oppressif. Ainsi dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle naissait ce mouvement de promotion des idéaux des droits de l'homme dont le cheminement (vous le montrez dans votre thèse ainsi que dans votre ouvrage *Protestants en révolution*) s'est effectué non seulement dans nos pays francophones mais à un niveau international. Le rôle de Jean-Jacques Rousseau tendrait à éclipser celui de Milton ou de Locke. Rabaut Saint-Etienne et Boissy d'Anglas feraient oublier que l'Angleterre et l'Amérique ont été en révolution avant la France. Vous multipliez les exemples pour souligner le rôle essentiellement positif des contributions protestantes dans cette avancée vers la liberté. Pourtant, vous le savez et ne le cachez pas, le cheminement ne fut pas une progression en ligne droite.

Manquements, reculs, limites marquèrent cette démarche et nous pensons à Barnave refusant l'abolition de l'esclavage, à la constitution de l'an III en net recul par rapport à celle de l'an I en ce qui concerne la reconnaissance des droits sociaux.

On le constate aujourd'hui c'est grâce à un œcuménisme le plus large qui puisse être que la foule des croyants, catholiques, orthodoxes, réformés, juifs, musulmans, libres penseurs hors de toute église, hommes et femmes engagés dans une action politique ont, par leur lutte commune, participé à l'avènement des droits de l'homme, à la défense de la dignité de ceux qui partout sur la terre habitée sont meurtris, torturés et massacrés.

Les 160 pays indépendants qui constituent l'ONU ont tous souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Vous-même, Monsieur Galtier, dans vos écrits comme dans vos actes êtes engagé dans cette défense de l'homme : membre du Conseil national de l'Amitié judéo-chrétienne, membre du Comité national de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture, responsable au double plan des documents d'étude et de l'action au sein de la Commission de la Fédération protestante de France sur les diverses formes de racisme.

Vous représentez également cette fédération au sein du Comité des églises auprès des travailleurs immigrés en Europe, comité dont le siège est à Bruxelles auprès des Communautés européennes. C'est dire combien vos engagements vous rapprochent de Monsieur le pasteur Château au fauteuil de qui vous prenez place aujourd'hui. Il rappelait le jour de sa réception que l'héritage culturel de notre académie trois fois séculaire serait bien fragile, fragile comme le temps lui-même, si nous n'en faisons pas une offrande à l'avenir en voulant croire pour nos enfants et pour tous ceux qui montent vers la vie que « le meilleur est à naître ». Certes comme l'écrivait J. F. Collange dans un essai paru en 1983 : « Les droits de l'homme ne sont pas encore l'homme mais il n'y aura pas d'homme sans que soient proclamés et respectés ses droits ».

C'est dans la pluralité et les différences qui font la richesse des hommes mais souvent leur faiblesse que votre inspiration spirituelle et éthique a trouvé ses racines.

L'Académie de Nîmes s'honore, vous le savez, d'une composition œcuménique qui la rend unique en France. Les qualités que notre compagnie a reconnues en vous sont le gage que vous en serez un élément digne de son passé et garant de son avenir.

Monsieur Galtier soyez le bienvenu en son sein.

### *Réponse du pasteur Jacques Galtier*

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Je mesure le privilège que vous m'avez accordé en m'élisant parmi vous. Je me permets de dire privilège, car dans le domaine intellectuel, il y a plus de responsabilités à exercer que d'honneurs à recevoir. Merci de pouvoir participer à vos travaux et d'aborder des domaines où je ne me risquerais pas sans un guide compétent.

Votre décision me fait succéder au pasteur René Château, mais aussi à travers lui, au pasteur Elie Lauriol qui a laissé ici-même à Nîmes puis à Paris, une trace marquante. Il fut pour moi, dans certaines circonstances, un guide très sûr.

Le pasteur René Château.

René Château est né à Durfort en 1913. Il y fait ses études primaires et y découvre les charmes d'une famille pastorale et d'un terroir peut-être austère, mais lumineux. Il les a chantés dans un recueil de poèmes publié en 1981. Ses études secondaires ont été guidées par des professeurs du lycée de Nîmes, qui comme William Seston ou André Dupont, devaient accéder aux plus hautes responsabilités universitaires. Ses études de théologie se sont déroulées à la Faculté de l'université de Genève.

Le premier poste pastoral que l'Église réformée confie à René Château est à Vauvert durant 11 ans. Ce chiffre est trompeur,

puisque'il faut en soustraire les années de mobilisation et de captivité qui vont le retenir loin des communautés familiale et ecclésiale. 1949 voit sa nomination dans une Église parisienne : le Foyer de l'Âme à la Bastille, puis après 1961 et jusqu'en 1978 à l'Oratoire du Louvre, au cœur de Paris dans l'ancienne paroisse privée des rois de France, si j'ose cet anachronisme.

C'est durant près de ces trente années passées à Paris que s'exerce un ministère pastoral qui va laisser à côté des actes courants du ministère, un certain nombre d'écrits. Ce ne sont pas les œuvres gratuites d'un intellectuel déconnecté de la réalité. Elles rassemblent, en effet, la matière de conférences prononcées dans ces deux paroisses. Les titres : *Les jeunes devant la vie, Problèmes biologiques, problèmes religieux, La Bible et notre temps, Politique et religion* permettent au pasteur Château d'aborder des problèmes beaucoup plus étendus que les titres retenus ne le laisseraient supposer et qui balayent de vastes champs d'investigations. Sont ainsi abordés d'autres problèmes beaucoup plus étendus que les titres retenus ne le laisseraient supposer et qui balayent de vastes champs d'investigations. Sont ainsi abordés d'autres problèmes de société, d'éthique, d'Église à la lumière de la théologie biblique. Ils manifestent le souci de mise à jour de leur auteur, alors même que ces thèmes sont aujourd'hui posés ou explorés dans une autre problématique.

Pendant 5 ans, avec René Château, nous avons été pasteurs à Paris. Je garde de son ministère le souvenir d'un collègue, qui à travers les problèmes abordés, gardait sur les situations et les personnes, un regard profondément évangélique.

Le passé théologique de l'Église Réformée.

René Château commence son ministère dans une É.R.F. qui a perdu son unité durant un siècle et demi, à la suite des persécutions, de la Révolution et des « articles organiques » qui sous Bonaparte vont la reconnaître, mais lui donner une constitution qui n'est pas la sienne et où elle se trouve théologiquement affaiblie. Durant le XVIII<sup>e</sup> siècle. ses pasteurs se

préparent à Lausanne. Le Séminaire n'est pas seulement une « école de martyrs ». Il se veut une École de théologie. Il est donc soumis aux influences théologiques environnantes. En Suisse, comme dans les pays à majorité protestante, est apparu ce que nous appelons « le siècle des Lumières ». Ce mouvement intellectuel ne s'est pas constitué comme ailleurs contre les Églises ou à leur marge, mais a surgi au cœur de la théologie protestante.

Prenons Pierre Bayle, homme du XVII<sup>e</sup> siècle et pourtant précurseur du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce fils de pasteur fait ses études de théologie à l'Académie protestante de Montauban, alors exilée à Puylaurens. Après la Révocation il sera professeur de philosophie à l'Académie protestante de Sedan, puis, après sa suppression, enseignant de philosophie et d'histoire à la Haute École de Rotterdam. Ses écrits d'une grande variété de genres luttent contre la superstition et l'intolérance. Face à l'intolérance du Royaume de France, sous le régime de la Révocation, il affirme la nécessité pour l'État de rester neutre en matière de foi. Non parce que celle-ci serait secondaire, mais parce qu'elle ne relève que de la Révélation de Dieu et de la conscience individuelle. L'État ne doit veiller qu'à la libre expression de la foi, dans le cadre du maintien de l'ordre.

Durant le XVIII<sup>e</sup> siècle réapparaît, en milieu protestant francophone, une théologie raisonnable (c'est-à-dire marquée par la raison) existant au XVI<sup>e</sup> siècle dans notre pays. Pierre de la Ramée dit Ramus en était l'initiateur. L'Écriture doit être reçue comme révélation de Dieu, mais dans cette réception notre raison humaine a un rôle à jouer, à la fois critique et positif, rôle de cohérence face aux divers aspects de la révélation et aux déformations que la superstition peut apporter. Il a été une des victimes les plus célèbres de la Saint-Barthélemy. Son œuvre est alors passée à l'étranger et a subsisté notamment dans l'Église anglicane et dans l'Église réformée des Pays-Bas. Elle va se retrouver en Suisse dans l'œuvre de théologiens comme Jean-Frédéric Osterwald à Neuchâtel, Jean-Adolphe Turretini à

Genève et Samuel Werenfelds à Bâle, au moment où la répétition sclérosée de la vieille orthodoxie calvinienne n'est plus en accord avec les besoins de l'esprit contemporain.

C'est la naissance d'« une théologie éclairée » qui à partir de la Révélation, accorde une place importante à la raison, comme méthode d'investigation. C'est la reprise du vieil adage de St-Anselme : « Non comprendre pour croire mais croire en comprenant ». C'est cette théologie qui se retrouve au cœur des Lumières et marque directement ou indirectement des hommes comme Newton, Jean-Jacques Rousseau et Kant.

Napoléon, en reconnaissant l'É.R.F., n'est pas un démocrate et il se méfie des Assemblées élues. Non seulement il n'y aura pas de synodes mais les Églises locales sont remplacées par des Églises consistoriales arbitrairement fixées à 6000 membres. Cette Église est certes officielle mais elle se trouve privée quant à la foi et à la vie. Quant aux membres laïcs (venant du peuple) leur élection est soigneusement limitée au clan des notables.

L'histoire théologique et ecclésiastique au 19<sup>ème</sup> siècle.

L'histoire théologique et ecclésiastique réformée française au XIX<sup>e</sup> siècle va être marquée par ces carences. Face à de nouvelles tendances théologiques, une partie de l'Église réformée va refuser la théologie héritée du siècle « des Lumières » qui recevra l'appellation de « libérale » ou « progressiste » parce qu'elle veut recevoir l'Évangile en s'interrogeant à partir des évolutions intellectuelles qui ne manquent pas de surgir. Comme la Révélation s'est insérée dans l'Histoire, depuis Abraham jusqu'aux apôtres en passant par Jésus-Christ, les sciences humaines représentées par la philosophie et l'histoire vont devenir éminemment critiques sous l'influence d'une raison raisonnante, orgueilleuse de ses acquis.

Face à cette théologie, l'orthodoxie traditionnelle va se durcir et voudra maintenir les « fondements » reconnus comme essentiels dans l'expression de la foi chrétienne, d'où le qualificatif de « fondamentaliste ».

Enfin à l'aube de l'industrialisation en Grande-Bretagne et avec les guerres révolutionnaires et napoléoniennes a surgi le Réveil méthodiste qui dans le pays de John Wesley, en Amérique et en Europe, va tenter de dépasser ces deux tendances théologiques, en déplaçant le centre de la foi de l'intellect vers la sensibilité, ce qui est un manière de se retrouver en phase avec le romantisme naissant. Le foi chrétienne s'exprime plus par le sentiment que l'expression intellectuelle. Ce Réveil sera diversement reçu dans l'Église réformée officielle et se constitue en Église évangélique méthodiste.

Au problème théologique évoqué plus haut vient se greffer un problème concernant la constitution de l'Église. Les articles organiques concernant l'organisation de l'Église réformée ne parlent d'aucun de ces éléments que sont la confession de foi, la discipline (ou organisation de l'Église) ni de la liturgie. Mais que signifie cette absence ? Signifie-t-elle que ces textes sont abolis ? C'est l'interprétation donnée en général par les libéraux, ou bien leur maintien va tellement de soi, que le rappel de ces réalités fondamentales n'avait pas sa place dans des Articles qui ne concernent que la relation légale de cette Église avec l'État. C'est la position de la tendance dite orthodoxe.

Quant aux Églises issues du Réveil, pour retrouver une confession de foi et une organisation presbytérienne et synodale, elles se constituent en marge de l'État au nom du principe cher au théologien suisse Alexandre Vinet : « Une Église libre dans un État libre ».

Il va sans dire que cette typologie théologique et ecclésiologique en trois courants ne se retrouve que rarement à l'état pur. Dans la communauté locale, comme chez ses membres, deux ou trois de ces courants peuvent cohabiter en proportion variable.

Mais ces diverses positions théologiques n'empêchent pas les réformés français d'avoir des positions communes face à la société dans laquelle ils vivent et qui va connaître une évolution profonde dans ses rapports avec les Églises. Certes c'est insensiblement que

se produit au XIX<sup>e</sup> siècle. ce qu'on appellera la « sécularisation » que décrivent avec de plus en plus d'exactitude René Reymond, Jean Beaubert et Jacques Le Goff. Pour les protestants, ce phénomène est essentiellement ressenti comme positif. D'où leur combat pour l'École laïque, la République et la loi de séparation des Églises et de l'État.

Tous font leur la théologie qui veut que, dans un pays multiconfessionnel aussi déséquilibré que la France, la rencontre des protestants avec ceux qui ne le sont pas est non seulement leur chance de survie, mais aussi la possibilité d'un témoignage que l'Église réformée va développer, malgré de multiples entraves, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Constatons déjà que la sociologie sans encore dire son nom, sans commander les options théologiques, influent bien sur celles-ci.

L'évolution théologique et ecclésiastique au XX<sup>e</sup> siècle.

Un autre élément va jouer après la loi de séparation des Églises et de l'État. La liberté rendue aux réformés va leur permettre de se regrouper en communautés théologiquement homogènes mais qui avec le temps vont apparaître obsolètes.

Il faudra attendre 1938 pour que ces situations ecclésiastiques soient dépassées et que quatre églises reconstituent leur unité. L'évolution des théologies efface les clivages du passé. L'É.R.F se dote d'une Déclaration de foi où les grandes affirmations chrétiennes peuvent être interprétées suivant des écoles théologiques différentes. Elle se donne une Constitution à la fois claire et souple pour son fonctionnement. Elle va affronter dans une solidarité renforcée les événements de 1939–1945, résister à l'idéologie de la Révolution nationale dans ce qu'elle a d'inacceptable pour les chrétiens et dépasser la vision « d'une Église, d'un pasteur, d'un village » qui devient en plus obsolète tandis qu'en Allemagne le rôle de la femme ne se cantonne plus aux 3 K, qui dans la langue de Goethe, désignent la cuisine, les enfants et l'Église.

Ces évolutions ecclésiales et des mentalités provoquent celle des théologies. Nous mesurons mal ce qu'a représenté la première guerre mondiale. Elle est marquée par une sérieuse remise en cause de l'optimisme hérité du siècle des Lumières et appuyé au XIX<sup>e</sup> siècle, par les acquis des sciences et des techniques. Cette remise en question s'effectue alors que les Églises issues de la Réforme découvrent entre 1905 et 1914 la diversité des cultures et les menaces de conflits, sans pour autant maîtriser les fortes tentations du nationalisme.

La guerre de 1914–1918, l'hécatombe humaine qui l'accompagne, met à mal les acquis du XIX<sup>e</sup> siècle. Une théologie de la rupture va surgir, avec le théologien suisse Karl Barth, à partir de la constatation que les théologies du XIX<sup>e</sup> siècle orthodoxes et libérales ont échoué. Il faut retrouver le Dieu de la Bible, qui n'est pas le Dieu « en soi » des philosophes, mais le Dieu « pour les hommes », qui en Jésus-Christ, tourne son visage vers nous, visite notre humanité et nous appelle à un salut donné et à assumer au cœur de la réalité quotidienne. Nous ne pouvons plus sonder les mystères de Dieu, seulement constater qu'il est le Dieu « avec nous et pour nous », ce qui met fin à la « pastorale de la peur » dénoncée par Jacques Delumeau où l'on mise d'abord sur le peur du péché et de la mort au lieu de partir en premier de la grâce et du pardon de Dieu. L'Église n'a plus à être le rouage religieux de la communauté humaine. Elle ne peut qu'être un témoin et accomplir un humble service.

Cette théologie sera appelée « dialectique » parce qu'elle refuse les affirmations théologiques englobantes : « et ...et », Bossuet disait « Il faut tenir les deux bouts de la chaîne ». K. Barth et ses collègues pratiquent à partir de l'existentialisme chrétien de Kierkegaard la dialectique alternative du « ou bien... ou bien... » qui s'exprimera dans la Confession de Barmen, qui va guider le combat des Églises confessantes en Allemagne et dans l'Europe occupée, contre la doctrine national-socialiste, les lois antisémites et la domestication des Églises par un paganisme inhumain.

Quelques vieux compagnons de route de K. Barth vont suivre un chemin légèrement différent. Emil Brunner, tout en conservant l'essentiel de l'Évangile, se préoccupe de « son point d'accrochage » avec la civilisation ambiante, pressentant combien en 20 ans celle-ci a pu changer et n'est plus l'affaire du seul monde occidental. C'est ainsi qu'il quitte sa chaire de théologie de Zurich pour celle de...Tokyo. Parallèlement un autre de ces théologiens, R. Bultmann, professeur de théologie du Nouveau Testament, va être sensible aux recherches de son collègue en philosophie, à la même université de Marburg, Heidegger, lui aussi promoteur d'un existentialisme mais indifférent au Christianisme.

R. Bultmann, par ses travaux exégétiques, veut démythologiser le langage biblique, en expulsant ce qui relève des représentations de l'époque et qui nous sont devenus inintelligibles. Il interiorise hors de l'Histoire le message évangélique et le « salut par la grâce seule » aboutissant à une désincarnation du Christ, de l'Évangile et de la foi.

Cette œuvre théologique va en rencontrer d'autres : celle de l'évêque anglican Robinson et celle du théologien américain Paul Tillich. L'un et l'autre, s'appuyant sur les évolutions culturelles surtout anglo-saxonnes, prêchent pour une nouvelle Réforme, pour un Dieu tout intérieur, pour un témoignage au sein d'une culture qui n'est plus « religieuse ». Avec le théologien Harvey Cox et sa « cité séculière » on pourrait penser qu'on en arrive à un désenchantement de la théologie au moment où Marcel Gaucher parle du désenchantement du monde.

Celui-ci est entièrement sécularisé, la théologie doit aussi l'être. Nous sommes entrés non seulement dans une ère post-chrétienne mais encore post-religieuse, où seul l'engagement dans la société va compter. Ce qui nous mène à 1968, qui n'a pas été une simple révolte d'étudiants extrémistes mais un phénomène culturel pour l'ensemble de l'occident européen et nord-américain, qu'il soit régi par l'athéisme théorique du communisme ou par le capitalisme matérialiste d'un occident qui se veut encore influencé

par certaines valeurs chrétiennes, mais qui en repousse d'autres, bien plus importantes.

C'est sur ce terreau que vont surgir les « théologies de la mort de Dieu » qui loin d'avoir les faveurs de tous les théologiens et hommes d'Églises auront en tout cas l'attention des « médias ». J'ai eu le privilège de rencontrer à cette époque celui qui a lancé la formule de « la mort de Dieu ». C'est un théologien, européen, ministre de l'É.R.F. : Gabriel Vahanien, qui vivait alors et enseignait aux U.S.A. Il nous expliquait, après une conférence à Nice, comment la formule avait surgi en lui. Au non du dieu biblique, pour que les Américains retrouvent et vivent vraiment l'Évangile, il fallait que meure le Dieu auquel croyait la majorité des Américains à travers un consensus mou, qui s'exprimait dans la formule inscrite sur le dollar « nous croyons en Dieu ». Isabelle Richet vient dans son livre *Les religions aux Etats-Unis*, d'en décrire la genèse et l'établissement. Quel Dieu ? Celui du siècle des Lumières plus que le Dieu, à la fois plus proche et plus exigeant, de la Bible et du Christ !

C'est à partir de là que l'affirmation initiale de Vahanien a donné les théologies dites de la « mort de Dieu ». Nous avons tous connu à l'époque des ministres de l'Église qui parlaient de cette mort avec l'assurance de ceux qui reviendraient de son enterrement mais sans en être spécialement affligés.

Ils reportaient leur foi sur un Jésus non-transcendant, très humain, venu incognito, non-religieux par-dessus le marché, malléable entre les mains de ses témoins, qui n'hésitaient pas à en faire une sorte de « Che Guevara ».

Avec Dieu on enterrait du même coup toute la religion, la mauvaise, la moins bonne et même la meilleure. Ce n'est qu'à cette condition que le christianisme pourrait survivre, pas seulement en pratiquant « une basse christologie », qui donne plus d'importance à l'aspect humain qu'à l'aspect divin de Jésus, pour reprendre l'éclairante classification du théologien Christian Ducquoc, mais en faisant de la christologie un simple et pur humanisme.

Ceux qui se croyaient novateurs ne faisaient que reprendre, avec un autre langage, un rêve du XIX<sup>e</sup> siècle. Après un Jésus moraliste, on allait avoir, au pire ou au mieux, selon les goûts un Christ révolutionnaire ou un humaniste non-religieux. Nous sommes alors loin des prémices d'un Dietrich Bonhoeffer qui, au cœur de son combat dans l'Église confessante contre le nazisme, pressentait qu'après celui-ci il faudrait annoncer l'Évangile sans le trahir dans un monde non-religieux.

C'est alors que la théologie et les théologiens vont être sauvés par d'autres théologiens, ministres ou laïcs. On connaît la réaction d'un néophyte chrétien, volontiers pamphlétaire qui écrit alors – pardonnez-moi, je vais blasphémer, mais c'est pour la bonne cause, et je ne recommencerai plus – « Dieu est Dieu, nom de Dieu ». Maurice Clavel n'accepte pas que, sous couvert de la théologie, on ne parle plus de Dieu et qu'on supprime la raison d'être de la théologie puisque, selon l'heureuse formule de Jacques Poyer, elle consiste à « dire Dieu ».

C'est vrai que l'on atteint alors le second seuil de sécularisation de nos sociétés. Le premier est dans la séparation des Églises et de la société. Le second se passe volontiers de toute référence aux valeurs dites chrétiennes. Il est intéressant de noter que lorsque René Château parle de l'influence de la Bible dans la littérature il cite fort justement *Le journal d'un curé de campagne* de Bernanos ou « tout est grâce » selon le mot du curé de Torcy et l'œuvre de F. Mauriac où le péché des êtres humains est compensé par une grâce qui s'inscrit là où on ne l'attendait pas. La grâce, une notion théologique essentielle, est encore accessible aux contemporains de Bernanos et Mauriac. Il ne peut plus en être ainsi aujourd'hui. Quand des écrivains abordent les questions religieuses ils doivent partir de beaucoup plus bas, si j'ose ainsi m'exprimer. Concrètement, ils nous parlent de Jésus lui-même, dans une réalité humaine qui contient un mystère tel qu'il peut mener au-delà, vers ce qui a sens pour nous dans la vie humaine et vers le transcendant, qui n'est pas désigné mais indiqué comme une éventualité. Je pense par exemple à Gerd Theissen : « L'ombre du

galiléen » ou à Eric-Emmanuel Schmitt : « L'Évangile selon Pilate ».

L'évolution depuis 1968.

Mais, depuis 1968, la société a bien évolué. Le marxisme et la société de consommation qui semblaient à leur zénith se sont écroulés. Les maîtres du soupçon, Nietzsche pour Dieu, Marx pour la société et Freud pour le conscient, voient leur audience impérialiste s'effacer.

L'être humain redécouvre que l'histoire n'est pas son ennemi mais celle qui lui permet d'avoir des racines et même l'aide à donner un sens à sa vie. Les droits de l'homme n'apparaissent plus comme un luxe mais bien une nécessité impérative si l'homme-Dieu décrit par Luc Ferry ne veut plus se retrouver dans une solitude stérile ou désespérante. C'est l'essayiste Jean Daniel qui dresse ce constat : « L'été 2001 n'est pas le printemps d'il y a 33 ans. Jadis on affirmait, aujourd'hui on conteste. On voulait annoncer une ère nouvelle, on se contente aujourd'hui de vouloir arrêter son cours. On était dans l'utopie, on est dans la nostalgie. On refusait toute autorité, on conteste certaines compétences. On dénonçait la société de consommation, on se plaint aujourd'hui à la fois de consommer mal et de ne pas permettre à l'humanité entière de consommer. On voulait changer l'homme, on voudrait pouvoir empêcher les biologistes de le changer. On s'était installé dans la guerre froide, on est ballotté sur une planète chaude... Il était interdit d'interdire, et maintenant il est coupable de laisser faire. Les années où on dénonçait les menaces sécuritaires et celles d'aujourd'hui, où règne le principe de précaution. On n'avait peur de rien, on a peur de tout. »

Parallèlement, la théologie a évolué pour faire face à ce qui est plus qu'un changement de mentalité, mais une véritable mutation du ressenti et du vécu, aboutissant à un individualisme total, à une absence de transcendant, quel qu'il soit, ressenti comme une interrogation douloureuse sur le sens de la vie. Le religieux qui, en 1968, s'était investi dans la politique, réapparaît dans le sacré et

risque de s'investir dans l'inconnu et le milieu apparemment sécurisant de la secte.

Il faut aujourd'hui un Régis Debray pour nous rappeler que les trois monothéismes, alors même qu'ils nous donnent une image différente de Dieu, font partie de notre patrimoine et de notre culture communs.

La théologie s'est réorientée à partir de travaux exégétiques et de théologie biblique tant sur l'Ancien que sur le Nouveau Testament. Plutôt que d'aborder les grands thèmes traditionnels sur Dieu, l'homme, la communauté humaine ou la venue du Royaume de Dieu, elle aborde les problèmes très concrets de la justice, de la pauvreté, de la violence, du sens de la vie. Le salut dans notre Occident a toujours été énoncé et débattu à partir de notre relation avec Dieu, notamment dans ce siècle si religieux qu'était le XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit pour la théologie de cerner aujourd'hui les attentes de notre humanité, qui de nos jours ne sont pas d'abord religieuses, mais concernent la vie de tous les jours et d'annoncer ensuite combien nous avons besoin du Dieu, de Jésus-Christ pour retrouver un sens positif à la vie et aux problèmes qu'elle nous pose.

C'est un retournement de situation où la théologie cesse de s'interroger sur des notions abstraites ; elle fait le même cheminement que la philosophie qui, avec Paul Ricœur s'interroge sur le mal, la mémoire, l'oubli, le pardon, la justice, ou avec André Comte-Sponville, sur la fidélité, le courage, la finesse, la douceur... Il ne s'agit pas, pour la théologie de se mettre à la remorque de la philosophie ou de s'en servir comme d'un marchepied. Si la philosophie consiste à raisonner sur l'homme à partir de la connaissance rationnelle, la théologie nous a appris Karl Barth, doit raisonner sur l'homme à partir de la Révélation biblique. Paul Ricœur peut être, en semaine l'un des plus grands philosophes contemporains et être le dimanche prédicateur de l'É.R.F., sans qu'il y ait syncrétisme ou mélange des genres.

Philosophie et théologie ne sont pas concurrentes, ou ne font pas cavalier seul, comme dans le passé. Elles ont séparément, et

dans le dialogue, avec des outils différents, à sonder sans cesse le mystère et la conduite de l'homme au cœur de la vie et de ses problèmes. Aux thèmes abordés par les philosophes, il faudrait ajouter la paix, la violence, le profit, la solidarité, la notion de mondialisation dans le contexte biblique. C'est dire que la théologie doit déboucher sur l'éthique. Ou plus précisément que les théologies doivent déboucher sur des éthiques car la foi est aussi comportement, l'apôtre Paul ne cesse pas de nous le dire. La bioéthique par exemple réagit sur notre conception de la vie et de la mort. L'éthique économique a des répercussions sur l'éthique personnelle.

Dans une Église qui se veut en théologie, pluraliste, les différences d'écoles théologiques, en coexistant et en dialoguant perdent de leur opposition, de leur assurance et s'interpellent mieux sur les incidences de la foi dans la vie quotidienne et démontrent mieux la pertinence de la foi dans le monde actuel. C'est bien l'exemple que nous donnent deux théologiens montpelliérains comme André Gounelle et Jean-Paul Gabus.

Les caractères propres de la théologie d'aujourd'hui.

La théologie d'aujourd'hui a ses caractères propres.

C'est d'abord une théologie pour les ministres des Églises mais aussi pour les laïcs (les membres du peuple de Dieu) puisque ce sont eux qui ont à vivre leur foi au quotidien. Les théologies sont là pour les aider et non pour les remplacer. C'est aussi une théologie œcuménique puisque face aux problèmes bibliques, théologiques, éthiques d'aujourd'hui la réflexion est menée dans toutes les confessions et que dans ces domaines on a besoin du travail et des remarques des autres.

La théologie ne doit plus être introvertie ni peureuse face aux autres formes de la culture. La remettre ou la conserver dans l'université est une bonne chose, à condition qu'elle cesse d'être enseignante mais plus souvent à l'écoute des autres.

Il faut que la théologie fasse une place plus importante aux femmes, qui, avec leur sensibilité, peuvent aborder les problèmes

et les mener autrement que les hommes. Il faut aussi que la théologie abandonne la culture des grands conciles œcuméniques, marqués par la philosophie grecque et affirmant que sur les questions essentielles, il ne peut y avoir qu'une seule affirmation : la leur. Il nous faut revenir au creuset de la culture biblique. Voyez les rabbins discutant d'un texte biblique, en s'affrontant sur un même texte, plus ils lui trouvent des sens différents, plus ils sont heureux. C'est dans la variété et la complexité de ces propositions que la Parole de Dieu révèle la vérité, la richesse qui sont en elle et, suivant les époques, sa pertinence. L'exemple le plus frappant se trouve dans le Nouveau Testament ou au lieu d'un évangile, il en demeure quatre avec leurs convergences mais aussi leurs différences irréductibles.

Il faut que la théologie s'éprouve elle-même au contact des autres religions qui désormais viennent vers nous ou sont au milieu de nous.

La théologie ne peut et ne doit pas dire n'importe quoi. Mais chaque époque a ses interrogations avec lesquelles elle se tourne vers la Parole de Dieu. Et cette même Parole nous interpelle différemment suivant l'époque, l'âge, la situation.

La théologie ne doit plus être une affaire de spécialistes. Comme Mr Jourdain nous risquons d'en faire sans le savoir. Alors faisons-en avec modestie et dans une perspective d'écoute et d'interrogation. Chacun a sa théologie mais la pire c'est bien celle qui s'ignore et qui n'est ni modeste ni nuancée.

Nous ne pouvons pas échapper aux problèmes suivants que nous posent le Symbole de Nicée-Constantinople et le Pari de Pascal.

Le Symbole est la première confession de foi revêtue de l'autorité conciliaire. Est-ce lui être fidèle que de le répéter mot à mot, alors qu'il nous devient incompréhensible parce que ses repères culturels nous sont devenus non seulement étranges, mais carrément étrangers. Ou bien, lui rester fidèle consiste-t-il à le transcrire dans les coordonnées intellectuelles qui sont les nôtres ? C'était là nos propos de table avec Max Thurian, lorsque nous

siégions encore ensemble dans une des commissions de la Fédération protestante. Vous pouvez deviner quelle était la thèse que je soutenais.

Il en est de même avec le Pari de Pascal... Dans ses « Pensées » ce chrétien fidèle indique que si la vie éternelle existe, et pour le XVII<sup>e</sup> siècle, il n'y a aucun doute, il faut parier sur elle et non sur notre vie ici-bas. D'ailleurs si elle n'existait pas, le même Pari garderait sa valeur face à la si grande différence quantitative et qualitative qui existe entre la vie actuelle et la vie éternelle. Aujourd'hui la vie éternelle a disparu de l'horizon de la plupart de nos contemporains et même, pour le chrétien, ce qui compte d'abord, c'est l'aujourd'hui de la foi.

Le Pari de Pascal risque fort d'apparaître comme incompréhensible, inutile, voir scandaleux. J'ai pu le vérifier plusieurs fois. Ce qui signifie qu'un raisonnement, qui est pertinent dans un certain contexte, ne l'est plus dans un autre et même peut devenir non seulement inefficace mais dangereux pour la foi.

La théologie ne doit pas répéter, sans plus, les grandes affirmations du passé. Certes, elle en tient compte, mais elle doit toujours à nouveau sonder les textes bibliques, effectuer un grand effort d'analyse, de connaissance du milieu culturel, pour que ses indications soient une nourriture pour la foi, et non une occasion d'incompréhension. Le pire serait qu'elle soit une occasion de faire constater que le message évangélique viendrait d'un autre âge et serait pour nous révolu ou non advenu. Comme aux premiers temps de l'Église, la théologie doit savoir marcher à la fois sur la route de la fidélité et de l'audace inventive. La théologie ne peut pas faire l'économie de cet effort qui est certes risqué, mais qui, pourtant, n'a rien d'un grand écart.

*SÉANCE DU VENDREDI 18 JANVIER 2002*

Cette séance est présidée par Monsieur Charly-Sam Jallatte.

Sont présents : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. le docteur Bernard Cavalier, M. André Costabel, M. Robert Debant, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. Gilles Dervieux, M. le pasteur Jacques Galtier, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. Jean-Pierret Hugues, M<sup>e</sup> Fernand Lamarque, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. Jacques Lévy, M. Christian Liger, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Paul Tempier, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. Daniel-J. Valade, M. le bâtonnier Jean Ménard.

Participent à nos travaux : Mme Nicole Agussol, Mme Claude Gaidan, M. Alain Aventurier, M. Guy Combes, M. Jacques Hours, M. Pierre-Marie Michel, M. Claude Vermeil.

Dans une courte allocution, le Président remercie les membres de notre compagnie de l'appui qu'il a reçu durant cette année de présidence et se félicite de l'état d'esprit qui a toujours régné.

Le procès-verbal lu par le secrétaire perpétuel est approuvé à l'unanimité

*Correspondance*

Nous avons reçu les vœux de notre confrère le général Reboul, de l'Académie de Caen, de M<sup>me</sup> Peyroche d'Arnaud, de M Guy Combes, de M. Pierre-Marie Michel, de M. Alain Aventurier, de

M. Maurice Agulhon, de M<sup>me</sup> Simone Kuntz, de la Maison de l'Europe.

### *Informations*

Nous avons reçu :

Une invitation à la séance solennelle de l'Académie de Lascours le 14 février à 18 h. 30.

Une invitation à la conférence de M. Boudignon le 19 janvier à 15 heures : *L'auberge de Peyrebelle*.

Le programme de l'Académie de Versailles, des Bibliophiles de Nîmes et du Gard, des Amis du vieux Toulon, des Mardis universitaires à Vauban.

### *Hommages*

L'ouvrage du Pasteur Jacques Galtier : *Protestants en révolution*.

Les Œuvres posthumes de Jean Pourtal de Ladevèze, remis par notre confrère Charles Puech.

L'ordre du jour prévoit la passation des pouvoirs entre l'ancien et le nouveau président.

Prennent successivement la parole notre confrère Charles-Sam Jallatte et notre confrère Yvon Pradel. Selon nos usages, le nouveau président reçoit la clef de nos locaux, symbole de ses droits et aussi peut-être de ses responsabilités.

Le Président Yvon Pradel prend place au fauteuil du président et donne la parole à notre confrère le docteur Bernard Cavalier.

### *Communication*

Notre confrère Bernard Cavalier va traiter un sujet d'actualité et qui peut l'être devenu plus encore au cours de ces dernières années.

Le titre est évocateur : « *Lorsque l'enfant paraît : problèmes éthiques autour de la naissance* ».

Après avoir rappelé le souvenir de notre confrère René Bosc qui s'était toujours passionné pour ces problèmes, le Docteur Cavalier va nous présenter un véritable panorama des situations qui peuvent intervenir et de la nécessité d'agir à la fois en médecin, mais aussi en psychologue et même en moraliste. Il met en évidence les difficultés qu'a parfois le praticien avec les membres de la famille.

Cette communication est suivie avec un grand intérêt.

Ce sujet appelle de nombreuses interventions. Citons en particulier celle de Mme Deronne, de MM. Audisio, Galtier, Couetard, Aventurier, et du président Jallatte.

La séance est levée à 18 heures, elle se prolonge autour du verre de l'amitié au 1<sup>er</sup> étage afin d'honorer le nouveau président.

### *Passation des pouvoirs*

Mesdames, Messieurs les Académiciens,

En agitant la vénérable sonnaille du « Simbeu » je viens d'ouvrir pour la dernière fois une séance de notre Académie.

C'est cette même nostalgie mêlée d'inquiétude que l'on ressent quand, en fin de journée, en contemplant les derniers rayons du soleil qui décline, on ne manque pas de s'interroger. Ai-je bien fait ce que j'avais à faire ? Il me revient en mémoire la triple mission que j'avais définie et m'étais assignée ici-même il y a un an pour servir l'Académie.

Animer – Concilier – Représenter, en essayant d'y appliquer ce précepte reçu dans mon enfance : « Exige plus de toi que des autres » Ai-je bien fait ce que j'avais à faire ?

Quand, à la fin d'une année, on perçoit toute la richesse qu'avait apportée la présidence de notre compagnie le jour est déjà venu de l'abandonner. Mais bon ! Ne larmoyons pas. Il me sera

agréable de garder (le plus longtemps possible, je l'espère) le merveilleux souvenir de cette année de responsabilité, cela grâce à vous toutes et tous qui avez su accepter et même pardonner toutes les imperfections, erreurs et débordements de mon caractère. Merci à toutes et à tous de m'avoir souvent facilité la tâche. Merci surtout à notre secrétaire perpétuel qui mérite une immense reconnaissance pour assumer sans faille la responsabilité d'une gestion gigantesque. Notre collaboration a été marquée par une entente parfaite en toutes circonstances. Nos rares divergences d'appréciation n'ont jamais affecté l'aménité de nos rapports.

Merci également à mon cher vice-président, homme d'avenir, qui ne va pas se dérober cette année encore aux tâches qui l'attendent pour nous initier à tous les arcanes de l'intercommunication. Il a été magnifique d'improvisation lors de mes deux défaillances de l'année.

Je vais donc vous quitter mais avant de le faire accordez-moi une fois encore l'autorisation de plaisanter. Ma tentation est grande de le faire depuis que j'ai lu il y a quelques jours dans un fort sérieux quotidien l'horoscope qui me concernait :

« Vierge – deuxième décan

« On vous aime tel que vous êtes, avec vos défauts et vos qualités, c'est une chance. Alors, ne changez pas trop. »

Je voudrais, donc pour ne pas manquer à la courtoisie qui impose de s'adresser à son interlocuteur dans la langue qu'il comprend, dire à mon successeur ces quelques mots à la manière de Racine.

« Je viens selon l'usage antique et solennel

« Remettre entre votre main le sceau présidentiel

« Le dessein en est pris, je pars, mon cher confrère

« Et quitte le fauteuil où je n'ai plus à faire

« Et si me retenait la soif de gouverner,

« Votre juste courroux saurait me détrôner.

« Vaincu, j'entre aujourd'hui dans une autre carrière

« Mais mon âme à vous tous s'attache toute entière.

Ces belles choses étant dites je vais redevenir sinon grave du moins plus sérieux.

Veillez m'excuser, Mesdames et Messieurs, ce que je viens d'exprimer là pourrait vous offenser. En notre compagnie il n'est point de personne qui ne soit, en effet de grande qualité. Il convient donc que je trouve en mon successeur la raison spécifique de ma satisfaction.

Mon cher Pradel, tu as beaucoup écrit, tu as aussi beaucoup parlé.

Littérature et théâtre furent les deux mamelles d'où tu tiras le lait qui favorisa la croissance de ta personnalité enthousiaste mais également ambiguë. Ambiguë car à quel moment peut-on être assuré que ton discours est vrai plutôt que travesti ? que tu n'es pas en représentation ? Nous t'avons tous connu dans les rôles les plus variés et pourtant nous retrouvions toujours sous le masque le même Yvon Pradel.

J'ai découvert cela lorsque (il y a plus de quarante ans) nous nous essayions avec un groupe d'amis médecins à l'expression théâtrale. Au plus profond de l'abbaye troglodyte de Saint-Roman nous apportions notre soutien aux compagnons d'Emmaüs de l'abbé Pierre. Il y avait là, entre autres et sous ta houlette, notre regretté président le docteur Bosc qui chantait avec enthousiasme accompagné à l'accordéon par le frère de madame Grossi (le docteur Delord) et se laissait entraîner dans les figures d'un charleston endiablé.

Eminente compagnie s'il en fut qui nous prouve qu'il n'est personne qui ne veuille sous le masque de la comédie effacer les tragédies de la vie. Tu vas jouer cette année le plus beau rôle de ta carrière, celui de président de notre Académie. Tu y mettras, je le sais, enthousiasme et diplomatie, audace et sagesse. Tu le marqueras profondément de ton style et c'est bien là la richesse et la force de notre édifice. On trouvera en toi quelque chose d'original qui ouvrira une porte dérobée donnant sur de grandes beautés.

C'est donc devant un homme sympathique, généreux et doué que je me retire, un homme qui œuvrera sans défaillance (il me l'a promis) pour le rayonnement de l'Académie de Nîmes qui fêtera sous son mandat son 320<sup>ème</sup> anniversaire.

Pour tout cela sois remercié et reçois, Monsieur le Président, les symboles de ta charge exaltante :

Tout d'abord cette clé de la connaissance et puis aussi cette cloche pour appeler deux fois par mois les académiciens à la grand messe de l'esprit.

Je suis sûr que tu rempliras avec éclat ta mission, je t'en remercie et nous tous te souhaitons un entier succès.

« Exiturus te salutat ».

*Réponse de Monsieur Yvon Pradel*

Grandès Doctorès Doctrinae

De la rhubarbe et du séné !

Ce serait sans doute à moi chosa folla,

Inepta et ridicula,

Si j'allaibam m'engagearé

Vobis louangeas donaré,

Et entreprenaibam adjoutaré

Des lumiéras au soleillo

Et des estoilas au ciélo,

Des ondas à l'océano

Et des rosas au printano !

Agréaté qu'ave uno moto

Pro toto remerciemento,

Rendam gratiam corpori tant docto.

Vobis, vobis, debeo,

Bien plus qu'à Natura et qu'à papa méo.

Natura, et papa meus

Hominem me habent factum.

Mais vos, mé, ce qui est bien pluss,

Avétis factum « Président » (à l'américaine,

comme Marilyn)

Honor, favor, et gratia

Qui, in hoc cordé que voilà (je me trompe  
de côté !)

Imprimant ressentimenta

Qui dureront in secula !....  
(bravos ou sifflets !)

Et voilà ! mais ce n'est pas fini.

Voilà le discours qui m'est venu à l'esprit, tout de suite, spontanément, quand notre président sortant, le docteur Charly-Sam Jallatte, m'a annoncé, tout de go, que j'allais être élu à la tête de notre honorable compagnie.

C'est d'ailleurs une des spécificités de cette vieille dame, qui porte assez allégrement ses trois siècles – exactement ses 320 ans ! – que d'élire des membres résidants à leur corps défendant, ou presque, sans qu'ils aient besoin, comme à l'Académie française, d'aller faire leur campagne électorale, et leur cour, à leurs confrères illustres, pour obtenir leurs voix...

Autre spécificité, en l'occurrence : celle de désigner un de leurs confrères comme président, sans qu'il en sache rien. C'est pourquoi, j'ai voulu prendre ma revanche, et vous affliger du discours – vous l'avez reconnu – du Malade Imaginaire, quand il est sacré médecin.

Il fallait un certain culot, pour commencer par ce latin macaronique, sans crier gare. Et vous avez échappé au chœur des médecins qui acclament le nouvel élu :

Béné, béné, béné respondéré

Dignus, dignus est intraré

In nostro docto corporé (bis)

Ce chœur que je faisais chanter, par mes comédiens, sur le refrain, connu à l'époque :

« Tout va très bien, Madame la Marquise ! »....

Le chœur des Académiciens, joyeux et débridé, aurait incité Christian Liger, notre confrère, à modifier quelque peu la caricature à la Daumier qu'il a fait de notre Institution dans son excellent roman : La Nuit de Faraman.

Il me faut avouer qu'a posteriori j'ai pensé que je ferais plaisir, au moins, à Mlle Viala, qui se réjouissait de mon élection, et me disait, d'un air coquin : « Vous nous ferez rire ». J'espère avoir quelque peu réussi. D'autant plus que, sous ses apparences

bouffonnes, ce discours ne pouvait que réjouir les latinistes, qui se cachent derrière les académiciens, et qui ne peuvent manifester, sans pédanterie apparente, leur amour de Cicéron ou de Virgile.

Molière est venu leur rappeler, par le massacre même des mots et des déclinaisons, que le latin était encore, au XVII<sup>e</sup> siècle, la langue noble des esprits cultivés, puisque Descartes lui-même, après avoir écrit en français, en 1636 je crois, l'année du Cid, le Discours de la Méthode, écrivit ses Méditations philosophiques en latin ! Méditations... Si bien que, par un détour farcesque, je rendais hommage à juste titre à cette langue, et à cette civilisation dont nous sommes issus – ici – plus que partout ailleurs. A Nîmes, ville romaine, toujours fière de ses Arènes, de son Temple de Diane, et de son harmonieuse Maison carrée, l'Académie ne pouvait-elle pas s'esbaudir de ce latin de théâtre ?

Le mot est lâché. Et il va réjouir peut-être celui – le seul qui manifeste ses justes réticences à ma victoire involontaire : je parle du bulletin blanc (il y en avait deux, mais je connaissais l'autre !) qui s'opposa, tout seul, au déferlement des vingt bulletins sortis de l'urne, en rayant mon nom sous mes yeux. Un seul hésite à confier la barre de notre honorable institution à un homme de théâtre, à un « saltimbanque ». N'allait-il pas un jour, ce baladin, se lancer dans les imprécations d'un Fabrice Lucchini, ou les pantalonnades d'un Michel Serrault, après sa géniale Zaza de la Cage aux folles ?

Eh bien, il a dû se réjouir de sa prudence, notre bulletin blanc, quand il m'a entendu, tout à l'heure, commencer ce discours de « passation de pouvoirs », par une farce incongrue. Qu'il se rassure. Je ne le ferai plus. Du moins, j'essaierai.

Entouré de la sympathie de cette auguste assemblée, éclairé par les conseils et l'expérience de notre infatigable secrétaire perpétuel, Maître Jean Ménard, du président sortant, Charly-Sam Jallatte, que je salue amicalement, et de tous les anciens présidents que j'estime – je vais prendre à mon tour le relais, comme un de ces coureurs, dont parlait le poète latin Lucrèce : « Quasi cursores... ». Nous nous passons de l'un à l'autre les torches enflammées de la Vie....

Et peut-être, cette année, une fois encore, nous gagnerons la course !

- M. Robert Dalmery, M. Robert Dalmery, M. Hélène
- M. Jean-Claude Fabre, M. Jacques Gauthier, M. le
- M. Catherine Mars, M. le
- M. Jean-Marc Roger, M. Daniel J. Valade,
- M. Jean-Marc
- M. Christian Lévry, M. Jean-Marc
- M. Pierre Montiel, M. Claude

Nous avons reçu :

Une invitation pour assister dans les locaux de l'Institut de l'Europe à la présentation des ouvrages « Les codes de l'écrit », le programme de la PIAO pour les mois de janvier et février, le programme des amis du vieux Nîmes, ainsi que de l'Académie. Une invitation à la conférence de Mme Carlan sur les vestiges du Langue doc le samedi 2 février à la Maison du protestantisme, le programme du Festival de la biographie - nombreux sont nos confrères qui participent à ses activités - une

*SÉANCE DU VENDREDI 1<sup>er</sup> FEVRIER 2002*

Cette séance est présidée par M. Yvon Pradel.

Sont présents : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. le docteur Bernard Cavalier, M. Marc Chausse, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. Robert Debant, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. Guilhem Fabre, M. le pasteur Jacques Galtier, M. le docteur Pascal Gouget, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. le pasteur Roger Grossi, M. Jacques Lévy, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. le docteur Paul Maubon, M. Jean-Marc Roger, M. Daniel-J. Valade, M. le bâtonnier Jean Ménard.

Excusés : M. Louis Durteste, M. Christian Liger, M. Jean-Marc Roger, M. le père Christian Salenson, M. Georges Sapède.

Participent à nos travaux : Mme Monique Kuntz, Mme Michèle Pallier, M. Pierre-Jacques Hours, M. Chillet-Pijac, M. Robert Doria, M. Pierre-Marie Michel, M. Pierre Monteil, M. Claude Vermeil.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

*Informations*

Nous avons reçu :

Une invitation pour assister dans les salons de l'hôtel de l'Europe à la présentation des ouvrages « Les contes du Gecko », le programme de la FNAC pour les mois de janvier et février, le programme des amis du vieux Toulon, ainsi que de l'Académie d'Arles, une invitation à la conférence de Mme Gaidan sur les verriers du Languedoc le samedi 2 février à la Maison du protestantisme, le programme du Festival de la biographie – nombreux sont nos confrères qui participent à ses activités – une

invitation pour la conférence de Mlle Carrier sur la statuaire monumentale antique au Centre Pablo Néruda le 2 février à 14 h. dans le cadre de l'Ecole antique, une invitation pour assister au vernissage de l'exposition d'Elisabeth Ballet à Carré d'art le 8 février, une invitation pour la conférence de Mme Huguette Bouchardeau sur Elsa Triolet dans le cadre des Bibliophiles de Nîmes et du Gard, le programme de l'Académie de Lascours avec invitation à participer à la rentrée solennelle le 14 février à 18 h. 30.

Madame Sabine Teulon-Lardic nous a fait part de sa soutenance de thèse de musicologie le 15 février à la Sorbonne.

### *Correspondance*

Faire-part du décès de Monsieur le pasteur Exbrayat.

Lettre de M. Michel Paul, auteur d'un livre « Guide pratique sur Napoléon Bonaparte ».

L'ordre du jour appelle le vote pour le poste de vice-président, suite à la réunion du bureau.

M. le pasteur Grossi est élu avec 23 voix sur 24 votants. Le président lui adresse les félicitations de l'assemblée.

### *Communication*

Le Président donne ensuite la parole à Mlle Marcelle Viala, membre résidant, qui doit présenter une communication sur la littérature occitane dans les Cévennes.

C'est avec son brio habituel et son dynamisme coutumier que notre confrère va nous entretenir de la vie de Pierre Fesquet, pasteur cévenol qui a rassemblé au cours de son long séjour en Cévennes, en particulier à Cognac, des chansons, des contes, et de nombreuses anecdotes.

Un résumé de cette très agréable et vivante communication est joint au présent procès-verbal.

Mlle Viala est remerciée par le président Pradel et très applaudie par l'auditoire.

La séance est levée à 18 h 10.

*Littérature occitane et populaire recueillie  
dans les Cévennes vers 1880*

Pierre Fesquet (1827 - 1900), cévenol, pasteur qui exerça pendant quarante ans son ministère à Cognac, a recueilli dans ce village cévenol chansons, contes, énigmes, proverbes en langue d'oc, transmis oralement de génération en génération et qui constituent la littérature orale et populaire.

Bien des chansons sont destinées aux enfants soit dans des occasions précises (sommeil, tétée) soit pour les distraire. Les animaux alors en occupent le centre, saisis dans une attitude ou héros d'une historiette. Les chants pour les adultes, utilisés au travail, pour la danse ou lors des veillées, sont très variés ; certains reprennent des thèmes connus (la paysanne pauvre devant le riche prétendant), l'une même est calquée sur « Cadet Rousselle ». P. Fesquet n'a retenu que trois contes mais ils illustrent chacun une tendance des conteurs du temps. « L'ogre » conduit dans le monde du surnaturel ; « L'enfant niais » raconte les aventures invraisemblables et burlesques du simplet du village ; « Le renard et le farceur », d'un comique bien plus raffiné, montre un crapaud rusé vainqueur du renard dans une course. Les énigmes aussi animaient joyeusement les veillées d'hiver entre voisins. Elles proposaient des définitions où un objet usuel (lampe, balai) prenait vie ou caricaturait tout un groupe de gens (les cévenols eux-mêmes). Certaines employaient des termes très rares, très anciens aux sonorités amusantes, dont il fallait trouver le sens : « pendoulin », le saucisson pendu à une barre pour sécher, « marmoutin » le chat ou « peto tintin » la marmite. Quant aux

proverbes, ils indiquent des prévisions météorologiques, des conseils pour l'agriculture : « quand tu planterais ton père, il te faudrait lui couper la tête car la taille des arbres est nécessaire », pour la santé : « qui fait de son ventre un jardin, en mangeant fruits et légumes, n'a pas besoin de médecin ». Beaucoup sont réservés à l'observation amusante, sinon réconfortantes, du genre humain et recommandent la réflexion indispensable avant toute action : « si tu ne veux pas que la cloche sonne, ne la mets pas en branle ». Enfin il est fait allusion à la condition humaine : fuite du temps, avenir incertain, impossibilité de trouver un bonheur parfait.

Ces œuvres de genres bien différents ont pourtant des points communs. Elles sont toutes liées à la vie communautaire d'abord dans la famille, puis dans le quartier ; elles sont unies par la langue, l'occitan, aux consonances très expressives, qui emploie très fréquemment des suffixes augmentatifs ou diminutifs et utilise un vocabulaire très imagé. Ces images, inspirées des objets usuels et de la vie quotidienne montrent bien que la littérature orale, très intéressante au point de vue linguistique ne l'est pas moins dans le domaine de l'ethnographie.

L'occitan a perdu du terrain. Les veillées n'existent plus. Mais des associations très actives militent en sa faveur, elles organisent des réunions publiques où interviennent avec talent des conteurs et où des musiciens reprennent des chansons d'autrefois, certaines recueillies par P. Fesquet. Ainsi est maintenu ce précieux patrimoine culturel.

*SÉANCE DU VENDREDI 15 FEVRIER 2002*

Cette séance est présidée par M. Yvon Pradel.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. le docteur Bernard Cavalier, M. Marc Chausse, Mgr Robert Dalverny, M. Gilles Dervieux, M. le pasteur Jacques Galtier, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. Henri Hugues, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Me Fernand Lamarque, M. Jacques Lévy, M. le docteur Paul Maubon, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. le père Christian Salenson, M. Georges Sapède, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-Jean Valade, Mlle Marcelle Viala, M. le bâtonnier Jean Ménard.

Sont excusés : Mme Hélène Deronne, Mme Christiane Lassalle, M. Gabriel Audisio, M. André Costabel, M. Robert Debant, M Louis Duterste, M. le docteur Pascal Gouget, M. Christian Liger.

Assistent à nos travaux : Mme Nicole Agussol, Mme Michèle Pallier, M. Alain Aventurier, M. Guy Combes, M. Jacques Hours, M. Pierre Monteils, M. Georges Pincemaille, M. Claude Vermeil.

Après une intervention du docteur Cavalier, le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

*Informations*

Nous avons reçu :

- Une invitation à la séance publique de l'Académie de Marseille le 22 février à 16 h 30 ainsi qu'au colloque international d'Amiens le 9 mars (200<sup>ème</sup> anniversaire de la paix d'Amiens) ;
- Le programme de l'Académie d'Angers et celui de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes et du Gard ;
- La liste des publications de l'Académie de Lascours ;

– Une invitation à « Hugo sous les étoiles », présentation de notre confrère Yvon Pradel avec la Compagnie des Arènes les 26 et 27 février à 18 h 30 au Planétarium.

### *Correspondance*

Lettre du maire de Nîmes au président le félicitant de son élection.

### *Vacance de siège*

Le secrétaire perpétuel demande au président de séance de mettre aux voix la vacance des sièges de Mme Reinaud et de M. Frainaud, décédé. – Il en est ainsi décidé – l'honorariat étant accordé à Mme Reinaud.

### *Réception d'un membre résident*

Notre nouveau confrère, Monsieur Lévy est introduit par ses parrains. Il succède au fauteuil de Monsieur le docteur Simon qui assiste aux débats.

Le président, dans une allocution pleine de finesse, accueille notre confrère et dresse un tableau de sa vie depuis sa naissance sur la terre algérienne jusqu'à sa récente installation dans le midi.

Il fait état de ses qualités d'enseignant, mais aussi de musicien.

Monsieur Lévy va répondre et selon la tradition s'adresser indirectement au Docteur Simon auquel le lie une très ancienne amitié.

Notre confrère remercie l'assemblée de l'avoir élu à ce poste, et formule des vœux sincères pour une sereine continuité de nos travaux auxquels il a l'intention de participer.

Il est très applaudi par l'assemblée et félicité à nouveau par le président.

La séance est levée à 18 h. C'est au 1<sup>er</sup> étage que va s'achever cet agréable après-midi.

Monsieur,

« Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent. Ce sont  
« Ceux dont un destin ferme emplit l'âme et le front...  
« Ayant devant les yeux, sans cesse, nuit et jour,  
« Ou quelque saint labeur, ou quelque grand amour ».

Il ne fallait pas moins que ces vers de Hugo, pour donner quelque lustre à votre réception. D'autant plus qu'ils traduisent – poétiquement – les mérites qui vous l'ont value.

Vous allez donc, Monsieur, succéder, comme membre résidant de l'Académie de Nîmes, au Docteur Lucien Simon, qui a préféré l'honorariat à l'activité. Nous nous réjouissons qu'il soit en état de connaître son successeur : trop de nos amis, hélas, ont déjà disparu quand il nous faut les remplacer. Je suis heureux, pour ma part, de pouvoir saluer le docteur Simon, dont j'ai pu apprécier, surtout à la bibliothèque, où nous nous rencontrions souvent, puisque de la même commission, les étonnantes capacités de travail, et la spirituelle gaîté. Mais c'est à vous, Monsieur, qu'il appartiendra tout à l'heure, d'en faire l'éloge.

Quant à moi, je dois avouer que vous recevoir, quelques semaines après mon adoubement, m'a semblé un exercice particulièrement périlleux. Votre réputation à Nîmes était si établie que tout commentaire sur vos activités pouvait sembler un pléonasme. Vous êtes, pour la ville, depuis longtemps, si l'on peut emprunter une formule aux journalistes des médias, Monsieur Musique. Et l'on croirait avoir tout dit.

Heureusement, un entretien m'a permis de vous mieux connaître, au delà de votre réputation. Ce qui m'incite à regretter que ces rencontres personnelles soient un peu négligées, par quelques nouveaux résidants, mal informés ou peu soucieux des traditions de notre Académie. Vous connaissez notre devise : « Nunquam nimis ». rien de trop. Ce qui ne signifie pas « toujours moins »...

C'est ainsi que, d'un long tête-à-tête, j'ai appris à découvrir « ce fil mystérieux où nos cœurs sont liés », qui nous permet de remonter le temps, et de mesurer le chemin parcouru.

Vous êtes né à Bône, en Algérie, en 1929. Bône, « La ville des jujubes ou du raisin », dites-vous. Vos études, vous les avez commencées au Lycée Saint-Augustin, un lycée d'état, qui portait le nom d'un des plus célèbres Pères de l'Église, né à Bône lui aussi, et devenu évêque d'Hippone, célèbre pour ses courses de chars du temps des Romains, et détruite ensuite par l'invasion arabe.

Vous faites vos études supérieures à Alger, dans la khâgne même où Camus était passé, dix-sept ans avant vous, et que vous retrouverez plus tard. Vous avez eu le même professeur de français que lui. Vous obtenez une licence de droit, puis une licence d'anglais. Et c'est pour cet enseignement de la langue de Shakespeare que vous êtes nommé à votre premier poste de professeur, à Sétif, au lycée Albertini.

Mais en 1962, c'est la cassure : la guerre d'Algérie vous oblige, à cette date, comme des millions d'autres français d'Algérie, à vous « ex-patrier », comme vous le dites, c'est à dire à vous arracher de votre patrie. Ce qui mériterait, pour vous et pour tous ceux qui ont souffert ce déchirement, une minute de silence, et de compassion.

Arrivé dans la métropole, vous obtenez un premier poste de professeur d'anglais à Castelsarrasin, dans le Tarn-et-Garonne, près de Montauban. Vous y exercez pendant 13 ans. Puis vous réussissez à décrocher un poste à Nîmes, le seul disponible, au collège Bigot, en 1976, où vous exercerez, jusqu'à votre retraite, pendant 17 ou 18 ans.

Mais dès le départ, le métier – difficile – de professeur n'avait pu combler votre vie. D'autres activités s'y sont vite ajoutées, en trois phases, précisez-vous :

- La littérature : elle vous entraîne à fonder trois revues, dont une est baptisée par Camus lui-même ;

- Le syndicalisme qui vous conduit à accepter d'importantes responsabilités dans le Sud-Ouest ;

- L'action musicale, enfin, qui prend à Nîmes une importance exceptionnelle.

C'est d'elle, bien sûr, que nous allons ici parler.

Vous organisez des conférences, des colloques, des expositions, en rapports étroits avec le Centre Communautaire, et le centre culturel Adolphe-Isaac Crémieux. Quelques exemples illustrent cette bouillonnante activité : à la chapelle des Jésuites, une exposition intitulée : « 1000 ans de la vie juive à Nîmes et dans le Gard » connaît un succès tel qu'elle attire 4 650 visiteurs, et se voit diffuser sur France 2, à partir d'une cassette du rabbin Josy Eisemberg.

Autres actions, au fil des ans : en 1980, sept conférences-débat sont organisées sur le judaïsme, à Pablo Neruda, Lycée Daudet, Foyer Albaric, Centre Grumbach. En 1986, une exposition sur la pianiste nîmoise Marguerite Long. En 1994, un colloque, sous l'égide du conseil général du Gard : « La France de l'affaire Dreyfus ». En 2001, une conférence sur l'humour juif.

Ce ne sont que certains titres d'une activité qui se partage, ou plutôt se multiplie entre l'histoire, la peinture, l'opéra, la Bible, et la musique, au sens le plus large. Et ces expositions, ces colloques, ces conférences, peu à peu s'intègrent à « l'Automne musical ».

Voilà le couronnement de votre action.

Il suffit de feuilleter le dernier programme du XXI<sup>e</sup> Automne musical, du 22 septembre au 16 décembre 2001, pour mesurer l'importance et la qualité de ces manifestations, qui attirent vers Nîmes et quelques autres cités, tous les passionnés de la musique.

Sous un titre modeste, qui joue avec le mot, l'Association Nîmoise d'Initiatives, l'ANIM, portée par vous à bout de bras, peut se flatter de résultats stupéfiants.

La dernière saison suffit pour éclairer les autres. Vous présentez vous-même ce XXI<sup>e</sup> Automne musical sous trois rubriques qui mettent de la clarté dans cette foisonnante programmation.

C'est d'abord un hommage à une ville et à une école : la ville, c'est Odessa, l'École, celle de Piotr Stolyarski, d'où est issue la lignée des Oistrackh, que vous appelez spirituellement « la

dynastie du roi David » et c'est Igor Oistrakh qui va interpréter, avec la pianiste Nathalia Zertsalova, les œuvres de Tchaïkovski, Paganini, Beethoven, Mendelsohn. Pour le même hommage, une exposition, au Carré d'Art, propose : « Oistrakh-Odessa ».

Deuxième défi : la journée des quatre concerts.

Un dimanche, de 11 heures à 23 heures, à la Chapelle des Jésuites, l'ensemble Musique oblique propose le mélange de musiques classiques et de musiques folkloriques : 19 compositeurs, de la Péninsule ibérique aux confins de l'Extrême-Orient.

Et pour étoffer le programme, ce que vous appelez : « le plaisir des découvertes » :

le Bourgeois gentilhomme, de Molière et Lully, par la Symphonie du Marais. (J'ouvre une parenthèse pour applaudir à cette remise en valeur de Lully, tout en déplorant que Molière soit ici, à son tour, traité en parent pauvre !)

En revanche, l'intégrale des six quatuors de Haydn, par le Quatuor Élysée, témoigne d'un amour exigeant et passionné de la musique de chambre.

Autre surprise : le clarinettiste génial, Giora Feidman, interprète avec le même brio Schubert et Gershwin que les musiques juives traditionnelles.

Mais parmi d'autres encore : deux spectacles originaux, qui concernent deux musiciens-compositeurs que je connais bien, Gérard Mourier et Alex Clapot, font entendre les musiques orientales et les Chants de Maldoror.

Si l'on fait le compte, comme vous l'avez fait pour le XX<sup>e</sup> anniversaire, voici les résultats des courses, pardon, des quatre saisons, ou plutôt des vingt et une saisons :

34 chefs d'orchestre de 11 pays, 62 ensembles de musique de chambre de 12 pays, 200 solistes, venant de 20 pays, 190 compositeurs, de 15 pays.

Un répertoire qui va du XII<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle, des troubadours au jazz. A travers le temps, à travers l'espace, l'Automne musical réalise le vœu de Verlaine : « De la musique avant toute chose ! »

Il est certain que les chiffres ne disent pas (je cite) « le plaisir partagé de l'écoute, le bonheur des rencontres avec les artistes, la découverte des plus belles œuvres, que l'on ne connaissait pas ou que l'on croyait connaître ».

Les commentaires sont inutiles. On se pose toutefois des questions.

Comment avoir pu rassembler ces artistes si divers, dispersés à travers le monde ?

La réponse est surprenante : « C'est encore plus difficile de réunir deux solistes qui sont à Londres et à Jérusalem que de faire venir une troupe de théâtre déjà constituée. Et pourtant, quant on en connaît dix, on peut en connaître cent. »

Mais selon quels critères choisissez-vous ?

Il ne faut s'enfermer, dit Jacques Lévy, ni dans le provincialisme, ni dans le parisianisme : « Je compose le programme, et je choisis selon mon bon plaisir. »...

Deux belles formules, à proposer pour une dissertation du baccalauréat.

Pour mettre fin à l'interview :

- Quels sont vos compositeurs préférés ?
- Bach et Mozart.

Mais j'avoue une admiration singulière pour Haendel, en particulier pour ses oratorios et ses opéras. Je prévois, pour les trois ans qui viennent d'inscrire au programme de l'Automne musical : Israël en Egypte, le Te Deum et Judas Macchabée.

Aura-t-il le temps d'assister aux séances de l'Académie ?

Mais comme Jacques Lévy ne veut pas non plus se dessécher dans une espèce de « monoculture », il s'intéresse aussi à la peinture. Depuis toujours .

Il a connu, à Alger, le poète Jean Sénac, qui l'avait rapproché d'un peintre du 3<sup>e</sup> type, Sauveur Galliéro. « Lequel Sauveur est le modèle de l'Étranger de Camus ; Sauveur, c'est Meursault, à 100% ». Quant à moi j'aurais aimé le savoir, quand j'expliquais l'Étranger à mes géomètres.

Et maintenant, notre magistral chef d'orchestre caresse le projet d'écrire un livre, sur un peintre et graveur américain, James

Whistler, qui fréquenta au début du siècle les préraphaélites et les impressionnistes français, et finit par imposer l'originalité de son art. Il est évident que tant de travaux et de réussites chez un seul homme peuvent susciter de sourdes ou violentes jalousies : la nature humaine est ainsi faite.

Pour ma part, je suis pleinement heureux de recevoir, au sein de l'Académie de Nîmes, un homme comme Jacques Lévy, qui a parfaitement illustré les vers de Hugo, et consacré sa vie « par un saint labeur » à un « grand amour ». Il ajoute à notre Compagnie tous ses talents.

Avant de lui laisser la parole, j'aimerais lui offrir comme une salve d'applaudissements dans les chambres de nos mémoires les premières mesures de l'Alléluia du Messie...

*SÉANCE DU VENDREDI 1<sup>er</sup> MARS 2002*

Cette séance est présidée par Monsieur Yvon Pradel.

Sont présents : M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. le docteur Bernard Cavalier, M. Marc Chausse, M. André Costabel, M<sup>sr</sup> Robert Dalverny, M. le pasteur Jacques Galtier, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M<sup>e</sup> Fernand Lamarque, M. le docteur Paul Maubon, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Paul Tempier, M. le bâtonnier Jean Ménard.

Sont excusés : M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M Robert Debant, M. Gilles Dervieux, M. le docteur Charly-Sam Jallatte.

Le procès-verbal de la précédente réunion lu par le Secrétaire perpétuel est adopté à l'unanimité.

*Informations*

Nous sommes invités :

– À l'Assemblée générale de la société d'Histoire du Protestantisme le 3 mars à 15 heures ;

– À la conférence du pasteur Daudet sur la mission de l'Église le même jour à 16 h. à la Maison du Protestantisme ;

- À une conférence sur l'histoire de Beaucaire en bande dessinée le 2 mars à 14 heures au Centre Pablo Neruda par l'École antique ;

– À la conférence de René Domergue le lundi 4 mars à 18 heures 30 par l'Association Maurice Aliger ;

– À la séance publique de l'Académie des sciences de Marseille le vendredi 8 mars ;

À la séance solennelle des deux Académies de Montpellier et d'Arles le 10 mars à 16 heures à l'Hôtel de ville d'Arles ;

– À participer à la remise des prix décernés après le concours national de la Résistance le mercredi 22 mai à 15 heures.

### *Vie de notre compagnie*

Le secrétaire perpétuel donne quelques informations sur l'état de santé de notre confrère Charly-Sam Jallatte.

M. le pasteur Bonifas précise que les obsèques de notre confrère le pasteur Château viennent d'avoir lieu ce même jour au cimetière protestant et rend hommage à ses nombreuses qualités.

Intervention de M. Audisio. Il fait état d'une désagréable constatation : il s'agit de la disparition d'environ 300 ouvrages depuis le dernier inventaire.

### *Félicitations*

C'est avec une grande satisfaction que nous avons appris que notre consœur Madame Sabine Teulon-Lardic avait été reçue docteur à l'Université de la Sorbonne Paris IV dans la disciplines histoire de la musique et musicologie avec la mention très honorable et félicitations du jury.

### *Hommages*

Henri Gourdin : « *Olivier de Serres. – Science, expérience, diligence en agriculture au temps d'Henri IV* ».

Communication

Notre confrère Monsieur Costabel a choisi comme sujet de son intervention : « *Le drame des petits paysans du Tiers Monde à l'origine de la crise internationale d'aujourd'hui* ».

En l'état des événements que nous vivons, ce sujet est d'une brûlante actualité.

Démonstration et critique de nos divers systèmes économiques et des rapports que les pays riches ont entretenus avec l'Afrique, l'Asie et l'ensemble des nations auparavant « colonisées » par les pays européens.

Cette communication étayée par diverses statistiques qui sont le fruit de nombreuses recherches effectuées par notre confrère, est vivement applaudie.

Un tel sujet devait ouvrir un large débat ; ce fut bien le cas. Vont intervenir MM. Bonifas, Cavalier, Cannat, Grossi, Goujon, Audisio.

Après les félicitations du président, cette séance est levée à 18 h 15.

*SÉANCE DU MERCREDI 15 MARS 2002*

Cette séance est présidée par Monsieur Yvon Pradel.

Sont présents : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. le docteur Bernard Cavalier, M. Marc Chausse, M. Paul Costabel, M. Robert Debant, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le préfet Henri Hugues M. Charly-Sam Jallatte, M<sup>e</sup> Fernand Lamarque, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. Jacques Lévy, M. le docteur Maubon, M. Charles Puech, M. Georges Sapède, M. Daniel-J. Valade. M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. le bâtonnier Jean Ménard.

Sont excusés : M<sup>me</sup> Helène Deronne, Mme Catherine Marès, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. Louis Durtestre, M. le pasteur Jacques Galtier, M. Jean-Marc Roger.

Le procès-verbal de la précédente séance, lu par le secrétaire perpétuel, est adopté à l'unanimité.

*Informations*

École antique de Nîmes – samedi 23 mars à l'Atria :  
Journée d'information sur *Un an d'archéologie à Nîmes et dans le Gard*.

Le 10 mars, le secrétaire perpétuel a participé à une réunion commune des Académies de Montpellier et d'Arles organisée à l'Hôtel de Ville d'Arles par M. Rouquette, sous la présidence de Mme Odyle Rio en hommage à Frédéric Mistral.

Nous sommes invités :

- à la conférence de Eric Zusiol sur *La qualité de l'éducation à l'Université Vauban* ;
- à Tautavel en musique les 10, 11 et 12 mai 2002 ;;
- au salon du livre de Cabestany les 6 et 7 avril.

Nous avons reçu :

Le programme de l'Académie d'Angers et le programme de Carré d'Art sur *La Sculpture en question*.

### Élections

1 – Il y a lieu de procéder à l'élection d'un successeur au fauteuil de M<sup>me</sup> Reinaud. Sur proposition de M. Puech, la candidature de M<sup>me</sup> Kuntz est adoptée.

Votants : 22 ; suffrages exprimés : 21 ; blanc : 1.

2 – Élection d'un successeur à Monsieur Leprince-Ringuet.

Sur proposition de Monsieur Puech, c'est Monsieur René Rémond qui est élu. Votants : 21 ; suffrages exprimés : 17, blanc : 4.

3 – Élection de correspondants

Le bureau et la commission compétente ont déjà statué :

Votants : 21. Sont élus : M. Deschard : 20, M<sup>me</sup> Bortolin : 21, M. Faidit : 18, M. Lanvers : 21, M. Macquart : 21, M. Meine : 16, M<sup>me</sup> Méric : 18.

Le président proclame élus : M<sup>me</sup> Kuntz en qualité de membre résidant au fauteuil de M<sup>me</sup> Reinaud, M. Rémond élu en qualité de membre non résidant au fauteuil de Monsieur Leprince-Ringuet et M<sup>me</sup> Aurélia Bortolin, MM. Jacques Deschard, Jean-Michel Faidit, Pierre Lanvers, Jacques Meine, M<sup>me</sup> Monique Méric élus en qualité de correspondants.

### Hommages

Reçu *Coopération et économie sociale*, Vol IV des œuvres complètes de Charles Gide remis par le pasteur Grossi.

*La Ville de Sète* de notre confrère Jean-Claude Gaussent, correspondant.

Don de Monsieur Durteste : *Troubles et agitation du département du Gard* en souvenir de son grand père Fernand Daudet et de son frère le Père François Durteste.

### Communication

Le président donne ensuite la parole à notre confrère Georges Pincemaille qui va traiter un sujet qu'il connaît particulièrement, car ce sujet a des origines familiales.

Notre confrère va faire vivre sous nos yeux une partie de sa famille, il s'agit des « Boucoiran ».

Cette communication est agrémentée de diverses reproductions et sera suivie avec vif intérêt par tous nos confrères qui ont pu parfois faire des rapprochements avec des personnes connues, ou tout au moins dont ils ont entendu parler dans les cercles familiaux.

Le Président remercie notre confrère Pincemaille et de vifs applaudissements clôturent cette communication.

Interviendront dans les débats : MM. Mazier, Bonifas, Puech, Lamarque.

La séance est levée à 17 h 30.

*Les Frères Boucoiran. Trois nîmois qui ont marqué leur époque.*

Cet exposé est pour moi un devoir de mémoire, d'après des documents retrouvés dans les archives familiales, pour rappeler l'existence des frères Louis et Jules Boucoiran et de leur cousin Numa Boucoiran. Tous trois ont marqué le siècle à Nîmes.

Ils sont tous trois nés à Nîmes d'une famille d'origine protestante dont l'ancêtre était né à Moussac en 1660 et dont les descendants s'étaient établis faiseurs de bas à Moussac. Puis la famille est venue s'établir à Nîmes en 1807, lorsque Grégoire, le père de Louis et Jules avait épousé Marie, Emilie Long dont la petite nièce sera la grande pianiste Marguerite Long.

Le père de Louis et Jules, ayant abandonné la fabrication des bas, s'était spécialisé dans le négoce des fils, très lucratif en raison des nombreux ateliers du textile. Son frère aîné, Claude Boucoiran, avait épousé à Arles une jeune fille catholique, c'est pourquoi Numa était catholique, Louis et Jules étant protestants comme leurs ancêtres.

Après sa journée de travail chez un typographe, Numa suivait les cours du soir de l'école de dessin fondée en 1820, dont il sortit avec un prix d'excellence. Puis il partit pour Paris où il fit des restaurations de tableaux, recommandé par le peintre Xavier Sigalon qui l'admit dans son atelier. La copie des fresques de Michel-Ange à la chapelle Sixtine au Vatican leur fut confiée. Ils y travaillèrent pendant quatre ans, et sur les rapports élogieux qu'on en fit, l'Académie Médicis augmenta l'allocation ministérielle. Même le pape Grégoire XVI vint leur apporter ses compliments.

Devant ces succès, le ministère, sous l'influence de Thiers, leur commanda la copie des pendentifs de la Chapelle Sixtine.

Pendant qu'ils y travaillaient, Xavier Sigalon mourut du choléra en 1837. Numa Boucoiran fut chargé d'exécuter les onze pendentifs restant à reproduire, un seul ayant été fait avec Xavier Sigalon. Quand Numa Boucoiran revint à Nîmes en 1838, le maire lui offrit la direction de l'École des Beaux-Arts, qu'il accepta en 1839 et fut aussi nommé conservateur du musée.

Le 23 avril 1839 il fut reçu comme membre de l'Académie de Nîmes. Il fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur en 1868.

Louis Boucoiran, plus jeune de huit années que son cousin Numa, fit ses études au lycée de Nîmes dont il sortit avec un baccalauréat de Lettres. Il suivit aussi les cours de l'école de dessin où il rencontra Jules Salles.

Le père de Louis mourut subitement ; Louis dut prendre sa succession dans le commerce des textiles, ce qui ne l'empêcha pas d'aider Jules Salles dans l'exécution des portraits. Ce qui fut l'occasion pour Louis de rencontrer la jeune fille dont Jules Salles faisait le portrait et de l'épouser.

Dans ses nombreux voyages dans le Midi, pour son négoce, Louis prend des notes, fait des croquis des sites et découvre les poètes méridionaux. Il fait paraître en 1850 son premier *Guide historique et pittoresque de Nîmes et ses environs*, qui a fait l'objet, étant donné son succès, de huit éditions successives.

Il fit paraître aussi en 1860 un guide de l'Ariège, Andorre et Catalogne. A la demande d'Auguste Pelet, il collabora à l'exécution des maquettes en liège des monuments de Nîmes, qui sont toujours au musée du Boulevard Amiral Courbet.

L'œuvre monumentale de sa vie fut son *Dictionnaire analogique et étymologique des Idiomes méridionaux* en deux tomes, soit 1345 pages, rassemblant des mots languedociens, provençaux et gascons.

Ce fut une œuvre considérable qui lui valut des compliments de toutes parts, en particulier de Mistral, qui le nomma Majoral du Félibrige. Louis Boucoiran mourut en 1895.

Quant à Jules Boucoiran, il fut pendant 45 ans l'ami sûr et fidèle de George Sand.

Frère de Louis, il naquit à Nîmes en 1808, fils de Grégoire et d'Emilie Long. Il fit ses études au lycée de Nîmes dont il sortit avec un baccalauréat de lettres, avec mention. Puis il fut engagé comme précepteur du fils du général Bertrand à Laleuf, près de Châteauroux. C'est là qu'Aurore Dupin, épouse Dudevant, écrivit, en 1829, à Jules Boucoiran, pour lui demander d'être précepteur de son fils Maurice, après en avoir reçu les recommandations de la famille du général. Très vite un climat de confiance s'instaure entre Jules, son jeune élève et George, à Nohant.

En 1830, le ménage Dudevant se sépare.

Jules Boucoiran, faisant le sacrifice d'un avenir brillant à Paris, accepte le modeste poste de précepteur à Nohant. George Sand n'oubliera jamais ce geste; le soutien affectif de Jules lui est nécessaire. Leur amitié ne s'émoussera jamais.

En octobre 1839, George Sand et ses enfants s'arrêtent trois jours à Nîmes à l'invitation de Jules Boucoiran, sur le chemin des Baléares où elle doit séjourner avec Chopin.

Jules, revenu vivre à Nîmes, a de nombreux élèves dans les familles bourgeoises. Il est journaliste au « Courrier du Gard », fait de nombreux voyages à Paris où George Sand est en pleine gloire littéraire. La guerre de 1870 éclate. George demeure à Nohant. La paix signée, elle envisage de faire

venir Jules à Nohant pour s'occuper de ses petites filles. Mais elle reçoit un télégramme lui annonçant la mort de son grand ami. Dans le « Journal du Midi » George Sand lui rend un magnifique hommage.

Ces trois parents par le sang mais proches par leurs qualités furent l'image de ces bourgeois éclairés du XIX<sup>e</sup> siècle qui ont assuré la transition entre le siècle des lumières et le monde moderne.

Numa Boucoiran : 28/05/1805 \_ 28/02/1875

Louis Boucoiran : 3/01/1805 – 19/11/1895

Jules Boucoiran : 23/05/1808 – 17/08/1875

*SÉANCE DU VENDREDI 5 AVRIL 2002*

Cette séance est présidée par Monsieur. Yvon Pradel.

Sont présents : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. le docteur Bernard Cavalier, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M. le docteur Pascal Gouget, M. Jean-Pierre Hugues, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M<sup>e</sup> Fernand Lamarque, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. Jacques Lévy, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. le docteur Paul Maubon, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. le bâtonnier Jean Ménard.

Sont excusés : M. Gilles. Dervieux, M. Charles Puech, M. Christian Salençon,

Participent à nos travaux : M<sup>me</sup> Michèle Pallier, M<sup>me</sup> Nicole Agussol, M. Alain Aventurier, M. Guy Combes, M. Robert Doria, M. Guy Dugas, M. Jacques Hours, M. Georges Pincemaille.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

*Information*

Nous venons d'apprendre l'hospitalisation de notre confrère M<sup>e</sup> Jean Goujon ainsi que le décès de M. Honoré Durand, mari de M<sup>me</sup> Durand Tullou.

Nous avons reçu le programme de l'Académie d'Angers, de la société des Amis du Vieux Toulon, de l'Académie de Besançon, de l'Académie de Dijon.

Nous sommes invités aux conférences :

– *Il faut tuer Méduse* par M. Pierre Baumann le mardi 2 avril à 19 heures à l'Université Vauban ;

– *Avoir 20 ans en Vaunage* par l'Association Maurice Aliger le 8 avril à 18 h. 30 à Congénies ;

– *Charles Gide, 1889 – 1932* par M. le pasteur Grossi le samedi 6 avril à Carré d'Art.

Les Journées du Patrimoine sont prévues pour les samedi 21 et dimanche 22 septembre .

Nous sommes invités au 350<sup>ème</sup> anniversaire de l'Académie de Caen les 13, 14 et 15 juin.

La sortie annuelle de notre Compagnie change de date. Elle aura lieu le mercredi 30 octobre 2002 avec la visite d'Agropolis et non le 16 octobre.

### *Réception*

Le comte de Régis est présent parmi nous. Il a fait don à notre compagnie d'une très importante et précieuse quantité de documents et archives, propriété de sa famille.

Mme Lassalle a étudié une grande partie de ces documents et en présente une analyse succincte, précisant que des mois sont en fait nécessaires pour procéder à une lecture complète des archives remises par le comte de Régis.

Le président remercie le comte de sa présence et de son don, Mme Lassalle prend la parole à son tour et dresse un tableau d'une période importante de la vie de cette noble famille.

Une première partie de son exposé est consacrée à la famille de Brueys, depuis l'année 1285 jusqu'aux environs des années 1783 – 1798.

C'est une époque plus récente qu'abordera ensuite Mme Lassalle. En effet, son analyse porte sur la période postérieure à la guerre 1914 – 1918. Des noms connus tels MM. Latzarus, Des Guerrois, le colonel Blanchard... et bien d'autres qui furent les piliers d'un groupe royaliste fort important dans notre ville.

Joint à la présente communication, nous trouvons un inventaire sommaire de pièces offertes par le comte.

Le président remercie Mme Lassalle, et, s'adressant au comte de Régis, lui redit combien ces documents sont précieux et seront conservés soigneusement dans notre bibliothèque.

Le secrétaire perpétuel remet alors au comte de Régis une médaille de notre Compagnie, afin de commémorer cette journée et invite nos hôtes à se rendre dans les salons du 1<sup>er</sup> étage.

La séance est levée à 18h15.

## FAMILLE DE BRUEYS

1285 : Consul d'Uzès

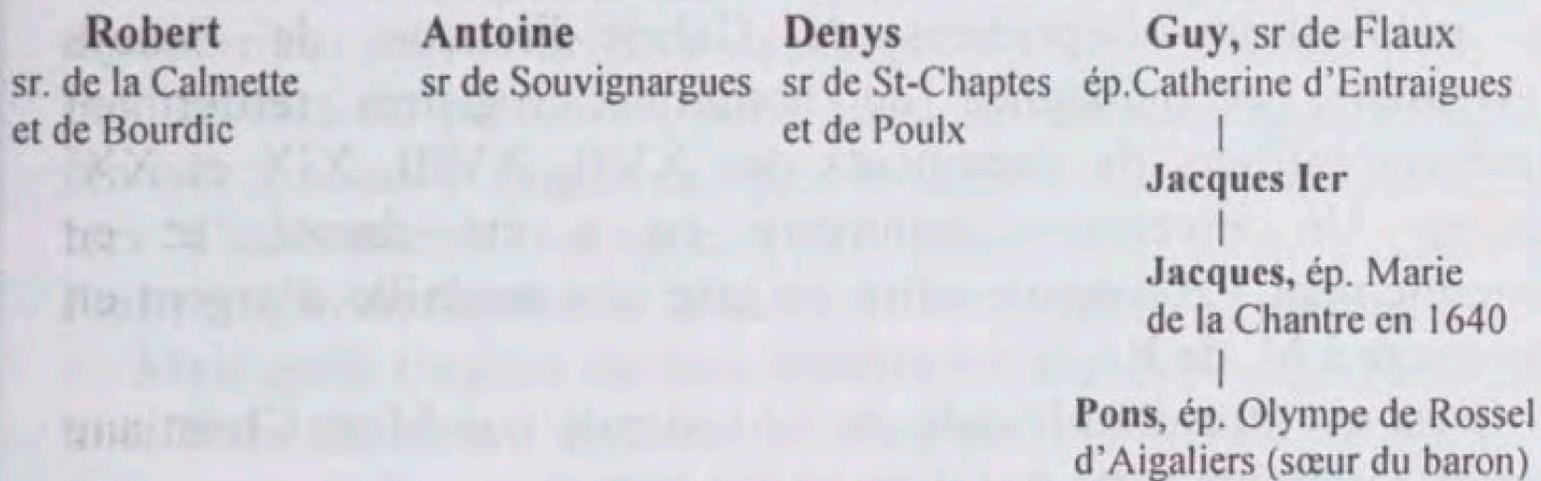
1350 : Seigneur de Saint-Chaptes

1458-1459 : Pierre II, consul à Nîmes

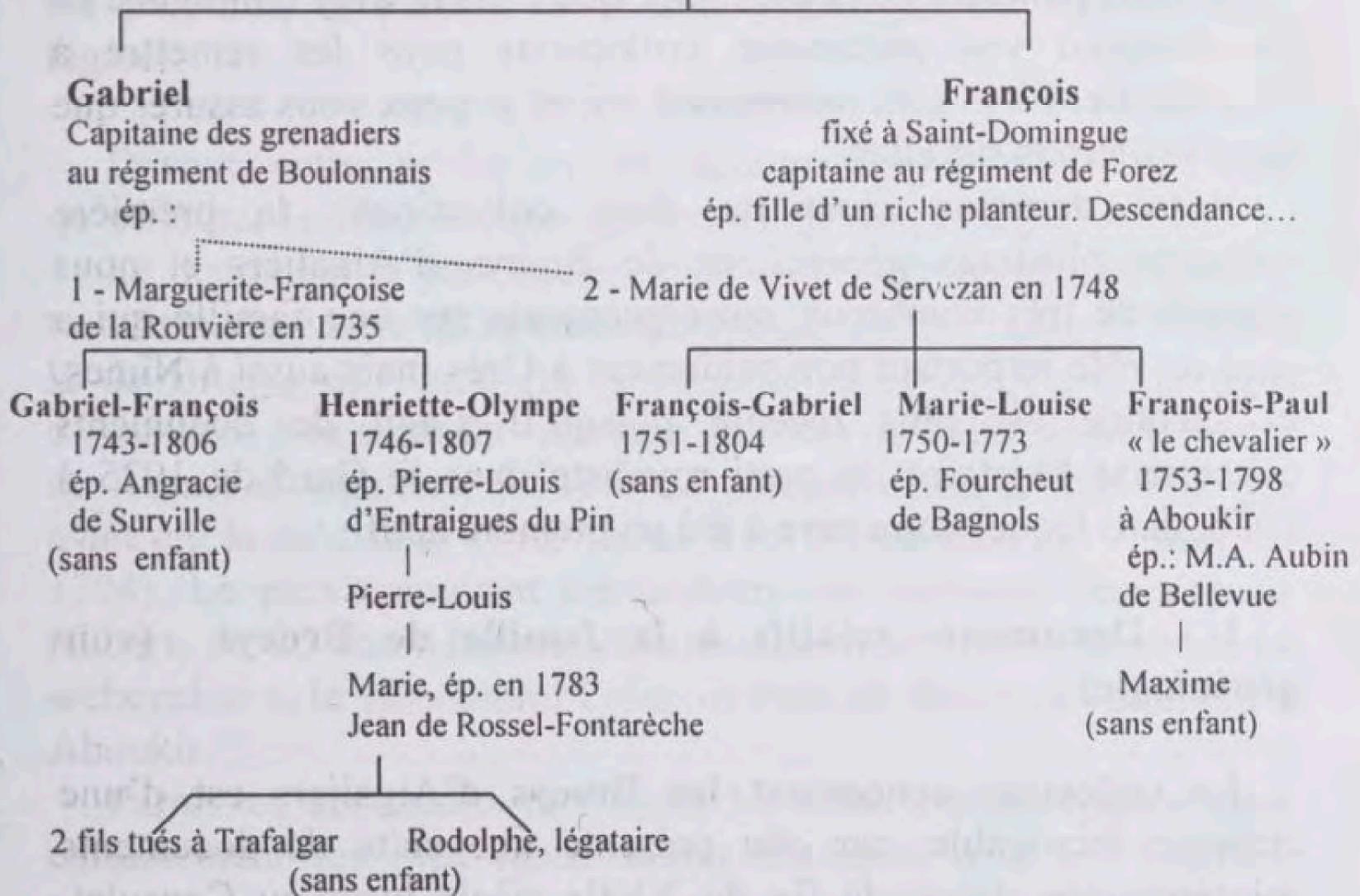
1476-1477 : Pierre III, » »

1516-1517 :

**Tristan, sr. de la Calmette**



**PONS de BRUEYS d'AIGALIERS**  
capitaine d'infanterie au régiment de Conti  
ép. Olympe d'Aigaliers en 1707



### **DONATION Jean-François de REGIS**

En août 2001, le comte Jean-François de Régis remettait en souvenir de son père, notre regretté confrère Henri de Régis, une petite malle de voyage du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans laquelle se trouvaient les publications imprimées de Gabriel-François de Brueys d'Aigaliers, accompagnée de nombreux registres renfermant plusieurs milliers de documents des XVII, XVIII, XIX et XX<sup>e</sup> siècles. Un inventaire sommaire en a été dressé, et en remerciement l'Académie offre ce jour une médaille d'argent en hommage à M. de Régis, ici présent.

C'est au titre d'archiviste de l'Académie que Mme Christiane Lassalle présenta cette donation en ces termes :

Monsieur,

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée en me confiant vos précieuses collections pour les remettre à l'Académie. Elles sont maintenant ici, et je peux vous assurer que nous veillerons sur elles.

Votre donation comporte deux collections : la première concerne plusieurs générations de Brueys d'Aigaliers et nous apporte de très nombreux renseignements sur une famille qui a joué un rôle important non seulement à Uzès mais aussi à Nîmes, la seconde est plus récente puisqu'il s'agit de documents concernant l'histoire du parti royaliste dans le Gard de 1925 à 1956, dans lequel votre père a été un membre actif.

#### **I - Documents relatifs à la famille de Brueys (voir généalogie)**

La collection concernant les Brueys d'Aigaliers est d'une richesse incroyable, car elle présente une suite de documents ininterrompue depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'au Consulat, documents administratifs, financiers, commerciaux précieusement

conservés par une famille ordonnée et méthodique qui gardait toutes les traces bien classées de ses diverses activités, que ce soient des actes officiels (naissances, baptêmes, contrats de mariage, dispenses pour mariage, testaments, actes de décès ...), des actes notariés (peu de procès), des reçus d'impôts, des factures de fournisseurs, et la liste des dépenses quotidiennes avec les émoluments du personnel, mais aussi les grandes dépenses pour rénover le salon d'Aigaliers, après le second mariage de Gabriel ou lors d'événements exceptionnels, notamment lorsque Gabriel-François devint député de la noblesse à l'Assemblée nationale.

Mais qu'il s'agisse de Gabriel ou de Gabriel-François son fils, tous deux aimaient l'écriture, et il est parfois difficile d'attribuer une œuvre à l'un ou à l'autre, bien que leurs domaines d'intérêt soient différents, Gabriel étant plus porté vers la philosophie et la théologie, tandis que son fils préférait les pièces de circonstances, les parodies, et parfois se laissait attirer par des œuvres plus légères.

Devant cette profusion de documents, nous ne pouvons qu'effleurer la mine de renseignements qu'elle recèle.

Le document le plus ancien, daté du 13 décembre 1669, est le testament de Marie de la Chantre, épouse depuis 1640 de Jacques II de Brueys de Flaux (la génération suivante portera le nom d'Aigaliers à la suite du mariage de Pons de Flaux avec Olympe de Rossel d'Aigaliers, la sœur du célèbre baron d'Aigaliers qui avait été le médiateur entre Cavalier et le maréchal de Villars, en 1704). Le plus émouvant est la lettre du capitaine de vaisseau Hubert, du 25 fructidor an VI, annonçant de Toulon la mort du « chevalier », le vice-amiral François-Paul de Brueys d'Aigaliers à Aboukir.

Parmi les documents familiaux, les actes d'émancipation sont certainement les plus rares. Selon un rituel dont les origines remontent au Moyen Age, l'émancipé (« le chevalier » pour la circonstance) se présente à genoux, les mains jointes, devant son père ou frère aîné, qui, en faisant le geste de lui détacher les mains,

lui donne sa liberté, en présence du notaire et de nombreux témoins.

Moins originale, mais tout aussi intéressante est la liste des dépenses occasionnées par le décès de Gabriel en 1784 où sont mentionnées les factures du médecin, du chirurgien, du pharmacien, et les frais funéraires : les rémunérations du sonneur, du vicaire, du chantre, du bedeau, du fossoyeur, pour les tissus funéraires ainsi que les dépenses pour les vêtements de deuil des domestiques.

Nombreuses sont aussi les procurations, car Gabriel-François, souvent absent, se repose sur sa sœur Henriette-Olympe pour la gestion de ses affaires.

Autre type de document familial, la répartition de la "légitime". Si le fils aîné hérite de tous les biens, droit d'aînesse oblige, il a, en contrepartie, l'obligation de reverser à ses frères et ses sœurs, pendant toute leur vie, une somme définie par devant notaire, qui correspond en général au 1/8 de ses revenus et de répartir entre eux selon les mêmes critères l'argent résultant de la vente d'une terre ou d'une maison. Ainsi Gabriel verse cette légitime à son frère François, et Gabriel-François à ses frères et sœurs. Ce sont des comptes multiples (versement de la somme sur papier timbré avec le reçu épinglé) ou versement anticipé, par exemple, lorsque François, en 1737, a besoin d'argent pour devenir enseigne dans le régiment de Forez. Cette légitime concerne aussi leurs épouses, si elles sont les aînées de leur famille. Ainsi, à la mort de son père, Angracie de Surville, épouse de Gabriel-François, s'entend avec son frère et sa sœur pour le paiement de la légitime qu'elle versera jusqu'en 1814 !

Les contrats notariés sont nombreux et concernent surtout les constitutions de rente à la Ville d'Uzès par Pons de Brueys en 1721, puis par son fils en 1767 ainsi qu'en 1778, et au diocèse d'Uzès (1770 et 1777), sur les gabelles d'Avignon, avec chaque fois les reçus correspondants. Autres types de contrat avec les fermiers, ou pour l'arrentement de certaines terres.

Ces barons ne sont pas procéduriers et préfèrent des solutions à l'amiable et ils sont même parfois très patients. En 1710, Pons de Brueys avait rencontré des difficultés pour un échange de terre avec un autre propriétaire, Michel Lauront, mais c'est bien plus tard, en 1765, que le procès est engagé. Il ne nous est d'ailleurs connu que par une quittance d'aubergiste de Montpellier sur laquelle Gabriel avait noté : *mon procès de Lauront à Montpellier*. Le seul autre document relatif à un procès concerne une autre famille, la famille de Méretz, et semble être là par hasard.

Une autre source très intéressante pour l'histoire économique d'Uzès et de ses environs est la suite, ininterrompue de 1736 à 1775, des notifications d'imposition pour les divers impôts, avec chaque fois le reçu correspondant : la taille pour Aigaliers, Uzès et Saint-Quentin; le 1/10 sur les biens nobles pour chacun de ces trois domaines ; ainsi que le 1/20 ou capitation, auxquels s'ajoute l'albergue au roi pour la maison de Bruguerette. Des censives sont aussi versées aux religieux de la Chaise-Dieu de 1735 à 1778, à M. de Ville de Saint-Quentin, à M. de Lisleroy, seigneur de Saint-Quentin...etc.

Non moins précieuses sont les factures des fournisseurs et les reçus des barons. A peu près tous les corps de métiers sont représentés, des médecins, chirurgiens, apothicaires et libraires aux maçons peintres, charrons, serruriers, sans oublier les aubergistes, cabaretiers et marchands divers. On s'aperçoit que la plupart des fournisseurs ne sont payés qu'une fois par an (tailleurs, droguistes, chirurgiens, médecins) et parfois tous les quatre ans, comme l'apothicaire d'Uzès Boucoiran qui touche pour les années 1747, 1748, 1749 et 1750 la somme de 230 livres ainsi que l'apothicaire Roux de Montpellier qui reçoit 189 livres 15 pour les dépenses des années 1745 à 1747. Lorsque le chirurgien Coulomb se déplace en 1744 c'est pour soigner toute la maison : *pour des saignées à Mme, à son valet, à son frère, à la nourrice...* L'autre chirurgien, Larnac, est venu en 1749 : *pour l'accouchement que j'ai fait à Madame son épouse*. Les tailleurs d'Uzès font une fois l'an des vêtements pour toute la maisonnée, la chambrière comprise, et lorsque le

baron va chez les grands tailleurs de Nîmes, il fait faire une tenue pour son valet.

A Nîmes, les factures sont correctement rédigées par un comptable, avec la signature du directeur, ce qui n'est pas le cas à Uzès. A l'exception du cabaretier Bruget, du maçon Bégon ou du charron Mathieu qui ne savent pas signer, tous les artisans savent lire et écrire, l'orthographe étant souvent phonétique : *un quartié daniot à la craime*, ou *la craime au zamande* ou *une pair de béquase é un gatot de savoi* reviennent souvent dans les menus des aubergistes; lorsque le serrurier est venu : *acomodé la sounette et mi deux resort pour deux seureures à loqué* et chez tous les maçons, il est question de *la chot de Nime*. A noter que la journée du maçon est payée 30 sols.

Peu de grands travaux sont engagés, sauf pour l'amélioration du salon et de la cuisine du château, de 1750 à 1755, où interviennent les maçons, menuisiers, peintres et vitrier (Subleyras). Le menuisier Antoine dit le Dauphiné a : *pétassé un grand plancher et a fai un lis à tonbos de bois noié*. Mais le nom le plus déformé est encore celui du baron: Broès, Brues Dégalié...

Les domestiques sont peu nombreux : la cuisinière, la chambrière et le valet sont aussi payés à l'année et reçoivent de 48 à 70 livres. Ils sont associés à la vie familiale ainsi que le suggère un poème de Gabriel-François: *O mes fidèles domestiques / honnête Marthe, bon Louis / Rajeunissons les mœurs antiques / mœurs simples comme vos esprits / Soyons toujours d'intelligence / et nous passant quelques défauts / associés en jouissance / et compagnons dans les travaux*.

Une liasse de documents est consacrée aux dépenses engagées à Paris, par Gabriel-François, lorsqu'il représenta la noblesse à l'Assemblée nationale du 27 avril 1789 à février 1792.

Ses indemnités sont fixées à 18 livres par jour et ses frais de voyage à 100 sols par poste (il y a 97 postes d'Uzès à Paris, mais le baron préféra s'inscrire à Nîmes, car il bénéficiait de 4 postes supplémentaires). Ses dépenses concernent son habillement, une perruque neuve, ses frais d'hôtel à l'hôtel d'Uzès, rue Montmartre,

de blanchissage, la location d'un carrosse pour aller à Versailles, et son bilan est plutôt positif, puisqu'il en profita pour s'acheter des livres et même une montre et quelques bijoux chez les bijoutiers Bourlieu et Chassseray.

200 Nous ignorons son action comme député, mais, à l'entendre il n'était pas un révolutionnaire : *La constitution nouvelle fut-elle parfaite en soi / j'eusse aimé mieux naître après elle / ou qu'elle ne vînt qu'après moi / Incertain donc et sans prétendre / lire trop loin dans l'avenir / je laisse au temps à nous apprendre / quel fruit on en peut recueillir... Détestant les excès coupables / du démagogue jacobin / et les vœux aussi condamnables / de l'aristocrate hautain.*

A son retour, il sera nommé maire d'Uzès, le 9 décembre 1792, mais il donnera sa démission en 1793 et passera sans dommage l'époque révolutionnaire, ainsi d'ailleurs que son voisin, le baron de Castille.

C'est d'ailleurs à ce dernier que Gabriel-François va vendre sa terre d'Airan à Saint-Quentin (ferme, prairies, moulins à vent et à huile, et mollières). Mais ainsi qu'il en a l'habitude, avant d'entreprendre toute action (et peut-être aussi pour se justifier devant ses frères et sœurs), le baron dresse un bilan des avantages qu'il y a à vendre ou à garder sa terre d'Airan. Il demande au notaire l'évaluation de son domaine que ce dernier estima à 60 000 livres en lui indiquant un acquéreur, le baron de Castille (lettres de messidor An VI) ; mais ce dernier contesta le prix. Les discussions sont interminables, enfin, une entente se fait au prix de 52 000 livres, soit 20 000 livres comptant, le reste payable en 10 ans, en acompte de 6 000 livres à 5% d'intérêt.

201 Le baron d'Aigaliers accepte, mais il y met dix conditions dont la plus importante est qu'il soit payé en louis d'or et surtout pas en monnaies républicaines. Les tractations vont durer un an, jusqu'au moment où le baron d'Aigaliers apprit que Bonaparte allait procéder à la fonte des monnaies royales. Or, il y a une différence entre la livre tournois et le franc républicain, à l'avantage de la monnaie royale, il faut donc de nouveau ajuster le prix de vente.

Ce ne sera qu'en brumaire An XI (soit cinq ans de tractations) que l'acte sera passé. Immédiatement après, les frères et sœurs vinrent réclamer leur légitime.

Enfin deux lettres viennent nous éclairer sur les propositions que fit l'impératrice Catherine de Russie pour attirer 3000 familles étrangères dans sa nouvelle colonie de Catherinen Lehn en 1766. La première lettre émane du baron de Monjou, major de cette colonie. Les avantages sont alléchants : libre exercice de leur religion, franchise d'impôts pendant 30 ans, importation exempte de droit de douane, exportation franche de tous droits pendant 10 ans, transport et entretiens gratuits de Saint-Petersbourg à la colonie, avances nécessaires pour l'achat de bâtiments, écurie, granges et chevaux, remboursables au bout de dix ans, sans intérêt. Cette colonie ne dépend pas des gouverneurs russiens, mais directement de Sa Majesté, la tutelle étant confiée au chancelier, et la direction intérieure, à titre héréditaire, au baron de Beauregard. Enfin, ce qui n'est pas négligeable, le climat est semblable à celui du Lyonnais en France et le terroir est le plus fertile qu'on puisse trouver.

Prudent, le baron d'Aigaliers demande l'avis d'un ami, le baron de Tchondy, qui prend le contre-pied de la lettre précédente (liberté de religion, oui, mais si vous avez des enfants nés en Russie, ceux-ci doivent être élevés dans la religion dominante...) et il attire surtout l'attention du baron sur le risque qu'il courrait en signant un engagement pour toute sa vie et en vendant sa liberté à la chimère de son avancement. Cette proposition n'eut pas de suite.

Il s'agit d'une famille cultivée. Ils sont tous musiciens, les barons jouent du violon, leurs femmes du clavecin et de la harpe. Gabriel et son fils aîné lisent et écrivent couramment en grec et en latin, Gabriel transcrit de l'hébreu et du grec en langue vulgaire les textes sacrés et Gabriel-François traduit aussi des oeuvres écrites en italien. Tous deux achètent souvent des livres (pour lesquels

nous avons les factures). Leurs œuvres manuscrites couvrent de nombreux registres.

Gabriel-François avait consigné ses écrits dans huit gros cahiers, la collection en comprend quatre (1, 2, 4 et 7) mais elle renferme beaucoup de feuilles volantes. Un de ces cahiers est entièrement consacré à sa muse, Suzanne Verdier-Allut et à sa fille Pauline, et il affectionnait aussi particulièrement Virgile, La Fontaine et Mme de Sévigné. Mais il ne néglige pas les auteurs de son époque : *pour trouver le bonheur sur terre / autrefois cherchant un flambeau / j'allais au devant de Voltaire / je suivais les pas de Rousseau. / Je les lis comme on cause en route / avec un étourdi charmant / ou comme sans peine on écoute / un fou triste mais éloquent.*

Quant il fut nommé académicien nîmois en 1802, il fit imprimer trois de ses œuvres favorites : (nous avons les factures) : *Oeuvres choisies de G.F. Brueys d'Aigaliers. A Nîmes, de l'imprimerie de la veuve Belle, An 1805. Fable ou Apologue* (p. 1 à 40), *Quelques détails sur une partie française de l'Isle de Saint-Domingue*, (p. 1 à 51), *De l'employ que les habitants de Saint-Domingue font de leurs revenus* (p. 51 à 75) et (p. 1 à 143).

A la lecture de ces documents bien d'autres aspects de cette famille seraient à évoquer : leur vie militaire et leurs voyages, à Monaco lorsque Gabriel-François en fut le gouverneur, à Uzès quand ce dernier fut maire de cette ville, en pleine période révolutionnaire... etc. Il est tout à fait étonnant de trouver un tel ensemble de documents qui couvrent plus d'un siècle.

## II - Documents relatifs au parti royaliste gardois

Non moins intéressante est la seconde collection qui concerne le parti royaliste gardois de 1925 à 1968 (plus particulièrement de 1933 à 1945, puis de 1953 à 1958 : plus de 710 documents, lettres, directives ronéotypées des Princes et du général de Bourgon, publications).

En 1937, le Comité royaliste du Gard devient le Comité d'Union nationale.

Ce Comité est dirigé par un Comité directeur, avec à sa tête le général Nayral de Bourgon (académicien nimois), assisté d'Eugène Magne, ancien député royaliste, chargé des relations avec la presse, et André Boyer, trésorier. Parmi les membres de ce comité se trouvent trois académiciens nimois, Bernard Latzarus, le colonel Blanchard et Henri Bauquier. Mais la composition de ce comité est contestée par M. de Ramel qui avait été élu député à Uzès en 1924.

Des Comités d'arrondissements à Nîmes, dirigés par le docteur Lafond, en 1937 par Henri Dugas, ancien bâtonnier et le colonel Blanchard, à Alais par M. de Chapel, puis Bonnefoy, industriel, à Uzès par M. Pélaquié, agriculteur puis par M. Viguié, et au Vigan par le docteur Roujon remplacé par M. Bastide, retraité du P.L.M.

Le Comité des dames royalistes est dirigé par Mme de Chapel, celui des jeunes filles royalistes par Mlle Boyer, le Cercle Saint-Charles, cercle ouvrier fondé en 1871, par M. E. Magne, le Cercle des Oliviers (en sommeil) par M. Mathieu Jullian, le Cercle des Alisiers, La Société de secours mutuel à Saint-Charles (colonel Blanchard) et à Saint-Paul (Henri Dugas), enfin la Musique des Enfants de Nîmes (colonel Sarrochi).

Une liste des membres est tenue régulièrement à jour.

Chaque mois un rapport d'activités départementales est envoyé au secrétariat des Princes (en exil). Ceux-ci font connaître leur doctrine par des manifestes et des notes circulaires. Il semble, qu'au début, leur doctrine soit très proche de celle de l'Action française, mais en 1937, avec le Manifeste du duc de Guise, il y a un revirement très net et il faut se démarquer de l' A.F. et utiliser les campagnes électorales comme moyen de propagande. Il ne faut plus se présenter sous l'unique étiquette du parti royaliste, mais s'associer aux partis modérés pour faire obstacle aux marxistes. D'où la colère des royalistes. Le docteur Roujon s'en plaint au colonel Blanchard : *pour être un vrai royaliste aujourd'hui dans le cœur des Princes, il faudrait commencer par se dire républicain et*

il ajoutait : *nous travaillons pour le Prince, nous lui sommes fidèles, mais nous gardons notre liberté de manœuvre*. Une réunion au château de Versois près de Genève avec le comte de Paris fut nécessaire pour ramener le calme. Aux élections d'octobre 1938, ordre fut donné de voter pour trois radicaux (Basile, Bosc et Mourier) mais ils furent battus par Bruguière de la SFIO !

La propagande royaliste retransmise par le journal l'Éclair et même par le cinéma dès 1936 était d'une grande efficacité et se manifestait par des événements variés : anniversaire de la mort de Louis XVI, mort du duc de Guise mais surtout par une série de fêtes pour la Saint-Jean, la Saint-Henri, la Saint-Louis, par l'organisation d'un banquet annuel, les arbres de Noël avec la comtesse de Paris, les colonies de vacances avec la duchesse de Guise, lors du mariage du comte de Paris et de la naissances de ses nombreux enfants. Elles donnaient lieu à des ventes de photos, de médailles de la Fidélité royaliste ... mais aussi des publications des Princes : *La monarchie n'est pas un parti* (1936), *Programme par le comte de Paris* (1938), *Le comte de Paris veut servir aux armées, le gouvernement de la République s'y oppose* (1939), *Essai sur le gouvernement de demain...*

Les réactions à ces événements sont consignées dans une publication locale, *l'Union nationale du Gard*, à faible tirage, dont le directeur et le rédacteur était le comte Henri de Régis. Grâce à cette donation, nous avons le privilège de posséder la collection complète de la première série, de mars 1953 à mars 1966 (soit 91 numéros) et de la seconde, d'avril 1966 à décembre 1968 (20 numéros) et deux numéros doubles, janvier et mars 1957.

Nous sommes très reconnaissants à M. de Régis d'avoir pensé à l'Académie pour lui offrir cette remarquable donation. Ces documents seront, nous le souhaitons, publiés un jour et serviront de référence pour les historiens de demain. Nous le remercions chaleureusement.

Christiane LASSALLE

*SÉANCE DU VENDREDI 19 AVRIL 2002*

Cette séance est présidée par Monsieur Yvon Pradel.

Sont présents : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. Paul Costabel, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. Henri Hugues, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M<sup>c</sup> Fernand Lamarque, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. le docteur Paul Maubon, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Christian Salençon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-Jean Valade. M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. le bâtonnier Jean Ménard.

Sont excusés : M. le docteur Bernard Cavalier, M. Marc Chausse, M. Jean Goujon.

Assistent à nos travaux : M<sup>me</sup> Nicole Agussol, M<sup>me</sup> Annie Hermann, M<sup>me</sup> Monique Kuntz, M<sup>me</sup> Michèle Pallier, M. Alain Aventurier, M. Pierre Chillet, M. Guy Combes, M. Alain Gas, M. Jacques Hours, M. Pierre-Yves Kirschleger, M. René Méjean, M. Pierre-Marie Michel, M. Georges Pincemaille, M. Claude Vermeil.

Après intervention de M<sup>me</sup> Marès, le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

*Informations*

Nous sommes invités :

- à la conférence de Norbert Carrasco sur La Bête du Gévaudan, le 24 avril à 18 heures à Carré d'Art ;
- au XIV<sup>ème</sup> colloque organisé par la Maison de l'Europe sur les différents systèmes de santé, le 26 avril au Lycée Daudet ;

— aux différents colloques organisés par le Centre régional des Lettres du Languedoc-Roussillon au Château de Castries les 23 – 26 et 27 avril ;

— à la conférence du pasteur Bost, de Mgr Dalverny et de M. Gatumel le 6 mai à 18 h. 30 à Calvisson dans le cadre de l'association Maurice Aliger.

Nous avons reçu le programme de l'Académie des Sciences d'Ile de France.

Intervention de notre confrère Fernand Lamarque qui a pris connaissance des articles de l'Express sur Nîmes et le Gard, l'Académie étant mise en valeur.

### *Hommage*

Notre confrère Gabriel Audisio remet à notre compagnie un exemplaire de son dernier ouvrage « *Guide historique de Luberon vaudois* ».

### *Correspondance*

Lettres de remerciements de M<sup>me</sup> Monique Kuntz, élue membre résidant et de M<sup>me</sup> Aurelia Bertolin, élue membre correspondant de notre compagnie.

### *Communication*

Le Président donne alors la parole à notre confrère Pierre Chillet-Pijac qui va traiter de « *L'Avènement des Lumières* ».

Notre confrère se livre à une analyse de divers textes émanant de Montesquieu, de Voltaire, des Maximes de François de La Rochefoucauld... etc.

De nombreux personnages font leur apparition au cours de cette communication, mais notre confrère est obligé d'alléger son propos au vue de l'importance de cette littérature.

Le président Pradel félicite l'orateur pour la richesse de son exposé et ouvre les débats. Vont intervenir tour à tour MM. Jallatte, Audisio, Galtier, Mme Lassalle.

*Intervention* de notre confrère Daniel-J. Valade qui nous présente la bande dessinée historique de M. E. Schreider sur l'histoire de Nîmes. M. Valade a apporté de nombreux spécimens de la bande dessinée qui peuvent réjouir les petits, mais aussi les grands.

Après qu'il ait reçu les félicitations du président et répondu à diverses interpellations, la séance est levée à 18 h 10.

SÉANCE DU VENDREDI 3 MAI 2002

Cette séance est présidée par Monsieur Yvon Pradel.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. le docteur Bernard Cavalier, M. Marc Chausse, M. Paul Costabel, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. le pasteur Jacques Galtier, M. le pasteur Roger Grossi, M. Henri Hugues, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M<sup>me</sup> Monique Kuntz, M. Fernand Lamarque, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. Jacques Lévy, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. le docteur Paul Maubon, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. Daniel- Jean Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. le bâtonnier Jean Ménard.

Sont excusés : M. Gabriel Audisio, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Tempier.

Participent à nos travaux : M<sup>me</sup> Annie Hermann, M<sup>me</sup> Nicole Agussol, M. Alain Albaric, M. Alain Aventurier, M. Guy Combes, M. Max Gourgas, M. Pierre Mazier, M. Pierre-Marie Michel, M. Pierre Monteils.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

*Informations*

- Congrès du district Richelieu International du 9 au 11 mai ;
- Conférence du Pasteur Cadier sur *L'Afrique noire, responsable ou victime* le samedi 4 mai à 16 heures au Petit Temple ;
- Spectacle *Hugo sous les étoiles* par Yvon Pradel les 15 et 16 mai au Planétarium ;
- Vernissage de l'exposition *La Part de l'autre* à Carré d'Art ;

– *Picasso et Leiris dans l'arène* par Annie Maïlis les 18 et 19 mai.

### *Déclaration de vacance*

La Compagnie sur proposition du président décide la vacance du fauteuil de notre confrère Aimé Vielzeuf. L'honorariat lui est décerné.

### *Communication*

Notre confrère le professeur Bartolomé Bennassar a choisi comme sujet de son intervention « *De l'imprévisible en histoire* ».

Le président remercie notre confrère et de nombreux applaudissements clôturent cette conférence.

Un débat très fructueux s'instaure, prennent successivement la parole : MM. Cannat, Galtier, Bonifas, Debant, Cavalier, Michel.

Un résumé de cette communication est joint au présent procès-verbal, d'après l'article paru dans « *Midi libre* ».

La séance est levée à 18 h 10

### *Résumé de la communication de M. Bennassar*

« *De l'imprévisible en histoire* », tel est le thème de la communication que notre confrère, historien hispanisant et aficionado Bartolomé Bennassar, membre non résidant a présenté le 24 mai à l'Académie de Nîmes.

Celui-ci nous expose avec clarté une thèse paradoxale. A la suite des philosophies d'Hegel ou de Marx, qui semblaient envisager pour l'humanité une évolution positive qui ne serait pas

infinie, Fukuyama constate pour notre temps la disparition des dictatures (chute du mur de Berlin) et l'élargissement au monde des principes économiques du libéralisme. Si bien que l'histoire telle que les hommes l'ont vécue jusqu'ici, avec ses guerres et ses horreurs, pourrait heureusement s'arrêter dans une espèce de consensus universel.

Cette prédiction de Fukuyama, l'équilibre enfin retrouvé grâce à la démocratie libérale et au développement économique, Bennassar y voit, « un jugement imprudent ». Il lui suffit d'évoquer « le potentiel explosif des guerres religieuses ou nationalistes, les déchirements récents de la Yougoslavie, les attentats basques ou corses, les menaces d'un Islam conquérant, en Afrique Noire, aux Philippines, mais aussi les attentats, du 11 septembre 2001 et le terrorisme international » pour montrer la fragilité de la thèse de Fukuyama.

Après avoir évoqué les événements en France de 1968, qui ont jailli sans fondement rationnel mais seulement d'une jeunesse heureuse, notre académicien en tire la conclusion qu'il faut « éviter le dogmatisme et faire confiance à la liberté ».

*SÉANCE DU VENDREDI 10 MAI 2002*

Cette séance est présidée par Monsieur Yvon Pradel.

Sont présents : M. Paul Costabel, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. le pasteur Jacques Galtier, M. le docteur Pascal Gouget, M. Henri Hugues, M. le docteur Charly Sam Jallatte, M<sup>e</sup> Fernand Lamarque, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. Jacques Lévy, M. Christian Liger, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. le docteur Paul Maubon, M. Jean-Marc Roger, M. Christian Salençon, M. Georges Sapède, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. le bâtonnier Jean Ménard.

Sont excusés : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le docteur Bernard Cavalier, M. Gilles Dervieux, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. Charles Puech.

Participent à nos travaux : M<sup>me</sup> Nicole Agussol, M<sup>me</sup> Amélie Bortolin, M<sup>me</sup> Claude Gaidan, M<sup>me</sup> Anny Hermann, M<sup>me</sup> Marie-Françoise Maquart, M<sup>me</sup> Monique Méric, M<sup>me</sup> Michèle Pallier, M. Alain Aventurier, M. Jacques Deschard, M. Gabriel Jandot, M. Pierre Lanvers, M. Thierry Martin, M. Jacques Meine, M. Georges Pincemaille.

Le secrétaire perpétuel transmet les dernières nouvelles reçues de notre confrère M<sup>e</sup> Jean Goujon.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

*Informations*

Nous sommes invités :

A la conférence de M<sup>me</sup> Bernie-Boissard sur *Unité et diversité de la ville* le 14 mai à 19 heures, à l'Université Vauban.

Au vernissage de l'exposition *Le fonds taurin de la Bibliothèque* le 17 mai à 20 h. 30, à Carré d'Art.

A l'exposition *Passion de Nîmes – autres passions*, photographies de Lucien Clergue, le 17 mai, au Musée des Beaux-Arts.

Nous avons reçu le programme de l'Académie des Sciences d'Angers.

### Réceptions

Notre compagnie accueille ce jour les divers correspondants élus au cours de l'année 2001. Il s'agit de M<sup>me</sup> Macquart, M<sup>me</sup> Méric, M. Deschard, M. Faidit, M. Lanvers, M. Meine.

Le président présente à l'assistance nos nouveaux confrères et se félicite de leur présence parmi nous.

Le secrétaire perpétuel précise qu'il n'est pas possible de donner la parole à tous nos confrères ce jour ; par contre, trois d'entre eux vont intervenir pour une courte communication de quelques minutes. Tous auront d'ailleurs la possibilité de présenter un travail complet dans le cadre de nos travaux du dernier trimestre 2002 ou début 2003. Il suffit pour cela d'adresser une lettre à Monsieur Maubon responsable de la commission « Programme ».

Tour à tour vont intervenir :

Madame Monique Méric qui traite du problème *Le castor et son royaume*, étude complète de l'ouvrage de Maurice Blanchet.

Monsieur Jacques Meine qui présente un sujet plus ardu *Anastomose franco-suisse – aspects médicaux des échanges culturels entre la France et la Suisse notamment du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*.

Enfin Monsieur Pierre Lanvers abordera le problème de l'intéressement du personnel au sein de sa propre entreprise.

Le président remercie tous nos orateurs et leur adresse au nom de notre Compagnie ses chaleureuses félicitations.

Sur proposition du secrétaire perpétuel, tous nos confrères et leurs amis sont priés de venir, selon la tradition, prendre une coupe de champagne dans nos salons du 1<sup>er</sup> étage.

La séance est levée à 18 heures.

Le texte de Monsieur Lanvers a été publié dans son ouvrage (chapitre XI).

Texte de Madame Monique Méric

*Le castor et son royaume*

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Mesdames, Messieurs,  
Merci de m'accueillir parmi vous.

J'ai choisi de vous présenter *Le castor et son royaume* de notre ami Maurice Blanchet. Mais certaines parmi vous s'interrogent : pourquoi ?

Parce que c'est l'œuvre d'un naturaliste qui est aussi un moraliste au sens classique du mot ; parce que le département du Gard y tient une grande place.

Pourtant, ce livre je ne l'ai pas lu !...Je l'ai vécu !

Maurice Blanchet était un peintre genevois, professeur aux Beaux-Arts de Genève. Il réalisa des décors pour le théâtre, des diaporamas pour le Musée d'Histoire Naturelle de Genève.

Il était le fils d'un peintre célèbre aussi, Alexandre Blanchet

Ami d'enfance :

de Paul Géroudet qu'il a transporté sur le cadre de son vélo et initié à l'ornithologie. Quel ornithologue français ne connaît le *Guide des Oiseaux d'Europe*, le Géroudet !

de Robert Hainard, célèbre sculpteur et peintre animalier, Docteur honoris causa de l'Université de Genève et de beaucoup d'autres, tous naturalistes fervents et bénévoles.

En leur honneur 7 lacs autour de Genève ont été récemment baptisés du nom d'un de ces naturalistes : il y a le lac Blanchet, le lac Hainard, le lac Géroudet, etc.

Maurice était un latin, intuitif. Il avait coutume pour justifier ses penchants de dire que ses ancêtres étaient des « blanchers », c'est-à-dire des meuniers, du bord de la Tave.

Voici pourquoi Robert Hainard a dédié à son ami cette épitaphe en janvier 1978 :

« Ses amis ornithologues aimaient dire  
qu'il nichait tout au nord de son aire géographique

Comme les migrateurs  
Ses départs étaient toujours vers le Sud

Ce tropisme méridional était-il dû,  
Comme Maurice le pensait, à l'atavisme,  
Les Blanchet auraient été des meuniers du bord de la Tave

Quelle que fut la cause de cette préférence,  
Il a beaucoup aimé la nature languedocienne  
Et je crois qu'il l'a très bien comprise.

Le Gardon était son univers  
Et il a fraternisé avec les naturalistes de ce pays qui,  
S'ils sont peut-être plus isolés qu'en d'autres contrées,  
N'en sont que plus fervents et plus perspicaces. »

C'est au son de la Marseillaise que Maurice a vu son premier castor, au bord du Gardon à Comps. La fanfare du village répétait pour la fête du lendemain, 14 juillet 1955.

Il avait retenu cette date car, à ce moment-là, il avait eu l'idée de réintroduire des castors en Suisse d'où ils avaient disparu !

En accord avec la Société Genevoise de Protection de la Nature, le choix se porta sur les castors du Rhône pour ne pas introduire de sous-espèces étrangères au bassin.

Une première expédition, en novembre 1956, permit de tester les pièges et de capturer un premier animal.

Alors que nous étions encore « parisiens » en 1959, mon mari, sauzetier et « enfant du Gardon », lut, dans la revue scientifique *La terre et la vie*, un article signé Maurice Blanchet sur les castors du Gardon. Correspondance fut aussitôt échangée et rendez-vous pris pour le mois d'août, période où toute la famille serait à Sauzet.

Nous eûmes la visite de Camille Hugues venu en voisin depuis St-Géniès, à bicyclette pendant la sieste, voir l'installation des « Parisiens » et parler du Gardon.

Quelques jours plus tard la 2 CV à toit blanc des Blanchet montait la côte. Les sauzetiers devaient vite apprendre à reconnaître le bruit de cette voiture circulant à des heures où seuls des Parisiens ou des Suisses mettent le nez dehors !

Ce fut le début d'une amitié que le décès de Maurice ne rompit pas.

Nos premières sorties eurent lieu dans les gorges asséchées du Gardon pour voir les grottes occupées par « ces castors d'Oued », comme nous lui avions écrit. Plusieurs expéditions mémorables, dirigées par mon mari, en compagnie de notre fils Jean-Denis et de René Jeantet, eurent lieu, certaines de nuit pour surveiller les pièges photographiques, dont un à déclenchement pyrotechnique imaginé par mon mari. Bien qu'ayant déclaré n'avoir pas fermé l'œil de la nuit un matin, ils découvrirent les traces fraîches, laissées dans le sable, par un castor venu rôder autour de leurs sacs de couchage !

Plusieurs de leurs photos ont prouvé la présence d'eau dans ces grottes, les castors sortant avec leur fourrure mouillée. Plus tard des spéléologues confirmeront ces observations.

Pour mener à bien les captures, mon mari, conseiller biologiste du Gard, est intervenu auprès du préfet pour obtenir des autorisations de piégeage dans les sites où des animaux provoquaient des dégâts aux cultures.

Notre maison de Sauzet, avec ses vieilles caves voûtées et fraîches, s'est révélée très utile et très pratique. Base des naturalistes, elle a servi au transit des animaux capturés ainsi qu'au stockage des pièges et du matériel.

C'est donc grâce aux castors gardois, que l'espèce a été réintroduite en Suisse et en Haute-Savoie. Elle aurait dû l'être également en Belgique. Mais à cette date, des directives émanant de sphères parisiennes croyant naïvement sauvegarder un animal protégé, ignorants des réalités du terrain, ont interdit ces transferts. Combien d'individus n'auront-ils pas péri à cause de cette lointaine et suffisante ignorance parisienne ?

Il faut savoir qu'un castor se nourrit près de l'eau. C'est-à-dire que si les rives du cours d'eau où il a élu domicile sont toutes les deux rasées, ne trouvant plus de nourriture, il ira au champ le plus proche couper les végétaux à sa portée, souvent des arbres fruitiers, au grand dam des agriculteurs. Ceux-ci, ne sachant plus à qui s'en remettre pour les protéger eux aussi, régleront leur problème au moyen de piège, poison ou fusil !

Les présidents de l'Association des Pêcheurs et de la Société de Protection de la Nature du Gard ont bataillé avec constance contre cette façon outrancière de nettoyer les cours d'eau.

Ces campagnes de capture furent l'occasion d'échanges fructueux entre naturalistes gardois et suisses. Robert Hainard, qui avait pratiquement observé tous les animaux sauvages européens dans la nature, a passé trois jours à Sauzet, avec sa femme, espérant bien voir une chauve-souris (*Tadarida teniotis*<sup>1</sup>) ou une genette. Il savait que nous en avions gardé une, trouvée accidentée, pendant plusieurs mois ainsi qu'un castor dans la piscine. Quant à la « *Tadarida* », nous en voyons une virevolter tous les soirs à Nîmes au-dessus de la carrière mitoyenne.

Pendant ses loisirs à Sauzet, Maurice peignait des paysages et commençait de rédiger *Le castor et son royaume* qui parut en décembre 1977, quelques jours avant le décès brutal de son auteur.

Nous sommes parmi les rares à avoir cet ouvrage dédié qui, depuis, a été réédité avec photos en couleurs par les éditions Delachaux et Nestlé sous les patronages de la Ligue suisse pour la

---

<sup>1</sup> Tadarida : Molosse de cestoni

protection de la Nature, du WWF (fonds mondial pour la Nature) et de la Société Nationale de Protection de la Nature devenue depuis France Environnement.

Cette amitié franco-suisse aboutit au jumelage, en 1982, de l'Association Genevoise de Protection de la Nature avec la Société de Protection de la Nature du Languedoc-Roussillon, représentées respectivement par leurs présidents Paul Géroudet et le regretté François Hue.

Ce fut l'occasion de rappeler le rôle des Gardois dans la protection des castors. Et c'est également au nom de cette belle amitié que Madame Jeanne Blanchet vint, le 19 mars 1996, à Nîmes, accompagnée de jeunes naturalistes suisses, inaugurer à la galerie Jules Salles, une exposition célébrant :

- les quarante ans de collaboration franco-suisse,
- les cent ans de protection du castor dans le Gard,
- et le cent unième anniversaire de la création du Muséum d'Histoire Naturelle de Nîmes.

A mon instigation une plaquette fut éditée. Je tenais à ce que témoignage fut porté sur ces événements.

Cette protection du castor, les précurseurs en furent dans notre département :

- L'Abbé Bayol qui signala la présence d'ossements de castors fossiles dans les grottes de Pâques, de la Balauzière et de Bayol.

- Galien Mingaud, conservateur du Muséum de Nîmes, qui obtint, en 1909, un arrêté interdisant la chasse et la capture du castor en tous temps, et reçut « de bien vifs remerciements pour la protection du castor du Rhône » de Frédéric Mistral, sur une carte postale en date du 16 avril 1910 avec citation du vibre de Mireille. (Il faut noter qu'en 1874 le castor avait été déclaré poisson. Également que cet arrêté de 1909 a été probablement le premier texte pour la protection d'une espèce).

- Albert Hugues, qui publia en 1926 un compte-rendu sur la colonisation du castor dans le Gardon, et bien d'autres articles. Sans oublier

– Jean Crespon, fondateur du cabinet de Zoologie dans le Jardin de la Fontaine où il recevra les ducs de Nemours et de Joinville (auxquels il offrira deux martin rosselin<sup>2</sup> qu'il livrera lui-même) et qui publiera, en 1844, cette bible des naturalistes gardois *La faune méridionale*. Ses collections iront, après sa mort, enrichir notre Musée d'Histoire Naturelle.

Je n'ai fait que survoler ce roman de Bièvre mais espère vous avoir fait comprendre l'importance de ce livre pour notre département du Gard comme pour la Suisse et en ce sens cette œuvre est exemplaire.

J'aurais aimé vous parler du Musée d'Histoire Naturelle de Nîmes, de ses conservateurs, des associations hébergées et choyées, et qui, jusqu'à ces dernières années, ont œuvré dans leur sphère, comme cette Académie.

À bien des égards, un parallèle pourrait être établi entre ces deux mémoires de Nîmes. Je vous citerai deux exemples :

Monsieur Jean-Marc Roger qui a donné sa riche collection de préhistoire installée maintenant dans la salle Bayol du Museum.

Monsieur le docteur Gouget qui a permis, grâce à son patient et minutieux travail, de rééditer les premiers bulletins de la Société d'Étude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard.

Je pense vous avoir donné un aperçu de mes activités quoique n'ayant dit mot de mes recherches historiques et généalogiques. Recherches qui m'amènent à correspondre avec de nombreuses personnes dans le monde entier et à collaborer à divers travaux.

Voici la dernière édition du *Castor et son royaume*, une plaquette de l'exposition qu'en hommage à nos deux patries, je dépose ici pour la bibliothèque.

Merci

---

<sup>2</sup> Martin roselin : genre d'étourneau sansonnet à bec et pattes roses, tache rose sur le dos

*SÉANCE DU VENDREDI 24 MAI 2002*

Cette séance est présidée par Monsieur Yvon Pradel.

Sont présents : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. le docteur Bernard Cavalier, M. Marc Chausse, M. Paul Costabel, M. Robert Debant, M. le pasteur Jacques Galtier, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Grossi, M. Henri Hugues, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Gilles Dervieux, M. Fernand Lamarque, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. Jacques Lévy, M. le docteur Paul Maubon, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Geoges Sapède, M. Daniel-J. Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. le bâtonnier Jean Ménard.

Sont excusés : M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. le bâtonnier Jean Goujon, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. Christian Salenson, M. le docteur Paul Tempier.

Participent à nos travaux : M. Bernard Moreau, M. Alain Aventurier, M. Pierre-Marie Michel, M. Jean-Marc Mounet, M<sup>me</sup> Jeanine Valero.

Le procès-verbal de la précédente séance est adoptée à l'unanimité.

*Informations*

Nous avons reçu :

Le programme des rendez vous de la FNAC.

Le programme du colloque de Fanjeaux du 8 au 11 juillet.

Nous sommes invités :

- Le vendredi 24 mai à la conférence de Monsieur Sauzet *Les Cévennes catholiques* organisé par le comité de l'Art chrétien au Carré d'Art à 20 h. 30 ;
- Le samedi 1<sup>er</sup> juin à la conférence du Pasteur Boulet *Jean de la Croix et les idées protestantes en Espagne au XVI<sup>ème</sup> siècle* ;
- Le lundi 10 juin à la conférence du général Méjean organisé par l'association Maurice Aliger.

### Correspondance

Lettre du général André, président de l'Association des membres de l'N M qui nous fait part du désir de son association de visiter notre siège, avec commentaires sur notre organisation.

### Communication

Le Président accueille Mme Sabine Teulon-Lardic, correspondant, qui va traiter de *Ferdinand Poise, un musicien nîmois à Paris*.

Communication pleine de vie, agrémentée de plusieurs enregistrements musicaux.

Un résumé de cette communication est joint au présent procès-verbal.

Après avoir reçu les félicitations du président et les applaudissements des membres de notre Compagnie, notre confrère répondra avec talent et précision aux questions posées en particulier par MM. Grossi, Valade, Lamarque et Dervieux.

La séance est levée à 18 h 10.

*SÉANCE DU VENDREDI 7 JUIN 2002*

Cette séance est présidée par Monsieur Yvon Pradel.

Sont présents : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. le docteur Bernard Cavalier, M. Marc Chausse, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. le pasteur Jacques Galtier, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M<sup>me</sup> Monique Kuntz, M. Fernand Lamarque, M. Christian Liger, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Salenson, M. Georges Sapède, M. Daniel-J. Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. le bâtonnier Jean Ménard.

Sont excusés : M. le bâtonnier Jean Goujon, M. Henri Hugues, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. le docteur Paul Maubon.

Participent à nos travaux : M<sup>me</sup> Nicole Agussol, M<sup>me</sup> Anny Hermann, M<sup>me</sup> Claude Gaidan, M<sup>me</sup> Aurélia Bortolin, M<sup>me</sup> Michèle Pallier, M. Claude Vermeil, M. Max Gourgas, M. Hervé Chillet-Pijac, M. Alain Aventurier.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

*Correspondance*

Nous avons reçu une lettre de notre confrère Aimé Vielzeuf, une lettre de M. Marcel Brun, président du Club des XXI.

*Informations*

Nous sommes invités :

– au colloque *Littératures et colonies* qui se tiendra au Centre régional des Lettres (Château de Castries) ;

– le 14 juin à une rencontre avec Max Rouquette à la Librairie Goyard ;

– le 8 juin à la conférence de MM. Jacques Verseils et Pierre Rolland, Maison du protestantisme à 14 h30 ;

– le 30 juin à la journée archéologique de Sisteron.

Nous avons reçu le programme de l'Académie des sciences d'Angers.

*Intervention* de notre confrère Gabriel Audisio sur le rôle du jeune stagiaire travaillant à la bibliothèque.

#### *Communication*

Notre confrère Guy Dugas va traiter le sujet suivant : *Pierre Loti, homme de théâtre protestant.*

Interviennent dans le débat ouvert par le président MM Roger, Valade, Grossi, Mme Marès.

L'orateur est remercié et félicité par le président pour l'intérêt de cette communication et le sérieux du travail accompli.

La séance est levée à 18 heures.

SÉANCE DU 21 JUIN 2002

Cette séance est présidée par notre vice-président le pasteur Grossi, notre confrère Yvon Pradel étant hospitalisé.

Des vœux lui sont adressés pour un prochain retour parmi nous.

Sont présents : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le docteur Bernard Cavalier, M. Marc Chausse, M. Paul Costabel, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. le pasteur Jacques Galtier, M. Jean-Pierre Hugues, M<sup>me</sup> Monique Kuntz, M. Fernand Lamarque, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. Jacques Lévy, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. le docteur Paul Maubon, M. Jean-Marc Roger, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. le bâtonnier Jean Ménard.

Sont excusés : M. Robert Debant, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Charles Puech, M. Georges Sapède, M. Daniel-J. Valade.

Participent à nos travaux : M<sup>me</sup> Monique Méric, M<sup>me</sup> Claude Gaidan, Mme Amélie Bortolin, M. Jacques Hours, M. Pierre-Yves Kirchleger, M. Claude Vermeil, M. Gabriel Jandot, M. Georges Pincemaille, M. Alain Aventurier.

*Correspondance*

Nous avons reçu : Une lettre de M. Marcel Brun, président du Club des XXI, une lettre du général Méjean nous informant de la tenue d'une réunion de l'Association Maurice Aliger le 8 juillet à 18 h 30 sur le thème *L'école est finie...*

*Informations*

Nous avons reçu le programme de l'Académie de Besançon.

Nous sommes invités au vernissage de l'exposition *L'image prise aux mots* le 24 juin à 16 h au Château de Castries.

### Communication

Notre confrère Christian Liger nous présente une communication sur une personne peu connue semble-t-il, mais qui mériterait de l'être : *Mme du Noyer : Une huguenote libertine ?*

Comme d'habitude, la communication présentée par notre confrère démontre l'importance des recherches effectuées afin de pouvoir, par des textes, bien connaître le personnage.

Le président remercie notre confrère pour son travail. Un débat s'instaure : vont intervenir : M Audisio, M<sup>me</sup> Deronne, M. Jean-Marc Roger.

La séance est levée à 18 h 10.

Le président souhaite à chacun de profiter des congés qui nous sont accordés, rappelant que notre prochaine séance aura lieu le 4 octobre 2002.

*SÉANCE DU VENDREDI 4 OCTOBRE 2002*

Cette séance est présidée par Monsieur Yvon Pradel.

Sont présents : M. Gabriel Audisio, M. Aimé Bonifas, M. le docteur Bernard Cavalier, M. Marc Chausse, M. Paul Costabel, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. Louis Duterste, M. le pasteur Jacques Galtier, M. le docteur Pascal Gouget, M. Roger Grossi, M. Henri Hugues, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. Jacques Lévy, M. Christian Liger, M<sup>me</sup> Brigitte Marès, M. Paul Maubon, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Paul Tempier, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. le bâtonnier Jean Ménard.

Sont excusés : M. Robert Debant, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. Daniel-Jean Valade.

Participent à nos travaux : M<sup>me</sup> Nicole Agussol, M<sup>me</sup> Annie Hermann, M<sup>me</sup> Monique Kuntz, M<sup>me</sup> Monique Méric, M<sup>me</sup> Sabine Teulon-Lardic, M. Alain Aventurier, M. Guy Combes, M. Robert Doria, M. Pierre Lanvers, M. Pierre Maziers, M. Pierre-Marie Michel, M. Pierre Monteils.

En ouvrant la séance, le président se félicite de retrouver ses confrères, souhaitant à tous une fructueuse année de travail.

Le secrétaire perpétuel, prenant à son tour la parole, évoque la mémoire de notre confrère Fernand Lamarque récemment décédé et adresse les condoléances de notre Compagnie à la famille du général Méjean.

Lecture est donnée par le secrétaire perpétuel du procès-verbal de la séance du 21 juin 2002. Il est adopté à l'unanimité.

### *Correspondance :*

Nous avons appris le décès de Mme Couetard, femme de notre confrère, ainsi que celui de Monsieur Labasse.

### *Invitations*

Elles sont nombreuses et le secrétaire perpétuel va énumérer les principales :

- Mairie d'Uzès le 2 septembre : club des XXI de Nîmes ;
- Concert inaugural du 22<sup>ème</sup> automne musical de Nîmes, le 28 septembre à 20 h. 30 organisé par notre confrère Jacques Lévy ;
- Les Journées du Patrimoine des 21 et 22 septembre. Notre hôtel a reçu de très nombreuses visites ;
- 4 octobre, remise du prix Joseph Delteil à Michèle Gazier, au Château de Castries, en présence de notre ami Daniel-J. Valade ;
- 5 octobre à 16 h. conférence de M. le professeur Jean Claude Gaussent, organisée par la Société d'histoire du protestantisme ;
- 6 octobre, invitation de l'Académie d'Arles, président Jean-Marie Rouquette, célébration du second centenaire de la mort de l'historien arlésien Laurent Bonnemant ;
- 24 et 26 octobre, colloque international sous la présidence de Gabriel Audisio .

Nous avons reçu :

Les programmes du Comité de l'art chrétien, des Académies d'Angers, de Dijon, du Vieux Toulon.

### *Intervention du Président*

Le président présente l'album adressé par M. le Préfet comportant de nombreuses photographies, lors de la réception de notre Compagnie à la Préfecture. Cet album sera déposé aux Archives.

Le président fait un rapide compte rendu de son déplacement à Besançon afin de représenter notre Compagnie à la Conférence nationale des Académies de province.

### *Réception*

L'ordre du jour prévoit la réception d'un nouveau membre résidant, au fauteuil de Madame Reinaud, il s'agit de madame Kuntz.

Madame Kuntz est introduite dans la salle par ses parrains et le président s'adresse immédiatement à elle.

Madame Kuntz répondra quelques instants plus tard en invoquant le rôle important joué au sein de notre compagnie par Madame Janine Reinaud.

Ces deux allocutions sont jointes au présent procès-verbal.

Selon la tradition, une invitation est adressée à tous afin de se rendre dans les salons du 1<sup>er</sup> étage pour fêter cet heureux événement.

La séance est levée à 18 h 30

### *La Conférence Nationale des Académies 26 – 28 septembre 2002 – Besançon*

A l'invitation de Maître Jean Ménard, notre secrétaire perpétuel, j'ai répondu positivement à M. Michel Woronoff, le Président de l'Académie de Franche-Comté, qui réunissait, du 26 au 28 septembre, toutes les Académies de province.

Si bien que nous avons assisté, ma femme et moi, à ces « Trois jours de Besançon » qui nous ont permis de découvrir une ville hautement pittoresque, couronnée de ses remparts altiers et lovée dans les méandres du Doubs, fière de son histoire, depuis la marque de Charles Quint (ce qui justifie la « Vieille ville espagnole de Hugo) jusqu'à celle de Louis XIV et de Vauban – et qui avait

mobilisé, pour accueillir les représentants des 28 Académies, tous les soutiens officiels et privés possibles, depuis le conseil régional, où nous avons été reçus, jusqu'à la préfecture, où nous avons visité ses salons. – sans oublier la municipalité, assurant la découverte de la citadelle et un buffet de gala, ni le conseil général, qui avait organisé le déplacement de tout le groupe à la Saline Royale d'Arc et Senans.

Le financement de ces journées avait été possible grâce à la générosité de la MAIF, des établissements bancaires et commerciaux de la région de Franche-Comté.

Ainsi, pendant trois jours, nous avons pu côtoyer tous les représentants des Académies de France et de Navarre, et c'était un spectacle assez émouvant de découvrir une infinité de visages nouveaux, et tous les badges qui portaient le nom de leur ville, Amiens, Arras, Caen, Strasbourg, La Rochelle, Toulouse, Montpellier, Aix, Marseille et tant d'autres, comme si toute la France s'était donné rendez-vous à Besançon. Je vous ferai grâce des discours et des conférences, du rapport moral et financier, de la belle fresque sur Besançon, « de la conquête romaine à la Révolution française » ; de l'évocation de Victor Hugo, dont la ville fête le Bicentenaire avec éclat ; des 250 ans d'histoire de l'Académie. C'était la face sérieuse et nécessaire de ce rassemblement. En revanche, il m'a été possible de suivre l'excursion du vendredi dans la vallée de la Loue, et d'aller découvrir la source de cette belle et paisible rivière qui sort du fond d'un cratère immense comme une cascade vaclusienne, tandis qu'à Ornans, nous avons visité le musée Courbet et admiré les chefs d'œuvre de ce peintre du XIX<sup>e</sup> réaliste et révolutionnaire, dont le fameux « enterrement d'Ornans », (dont l'original se trouve à New York).

Dans deux ans, cette Conférence Nationale des Académies se tiendra à Angers.

Je souhaite que l'Académie de Nîmes puisse y participer – et peut-être qu'un jour elle puisse elle-même organiser cette manifestation.

*Réception de madame Monique Kuntz*

Madame

« Tout existe pour aboutir à un livre ».

C'est par cette formule lapidaire de Mallarmé qu'il m'a paru juste d'accueillir, au cœur de l'Académie de Nîmes, la bibliothécaire que vous êtes.

Car ces livres, où se retrouve le destin des hommes, vous les avez aimés, choisis et protégés toute votre vie.

Il serait trop facile de placer votre réception sous le signe de l'actualité – la nécessaire lecture, les analphabètes de la 6<sup>ème</sup>, les prix littéraires de la rentrée – cette actualité dont nous sommes si friands qu'elle fait oublier que le jour qui nous fascine n'est que le prolongement des jours enfouis, dont les livres gardent la trace. C'est donc sous l'œil aigu de Mallarmé que j'ai préféré vous ouvrir nos portes.

Mais avec un plaisir d'autant plus vif que vous êtes, Madame, d'origine nîmoise. Vos parrains, le pasteur Aimé Bonifas et Mademoiselle Viala le savent bien, qui vous ont accompagnée pour occuper le siège de Madame Janine Reinaud, qui fut, il y a peu, notre présidente, et que seule la maladie a éloigné de notre assemblée. Vous nous en ferez tout à l'heure l'éloge.

Votre mère fut directrice de l'école de la place Belle Croix. Votre père, agent de la Trésorerie générale, ce qui le destinait à devenir, pour longtemps, le trésorier de l'église protestante. Vous avez deux sœurs, avec lesquelles vous avez commencé vos études au lycée Feuchères, qui n'était pas encore, à l'époque, devenu un collège. Je pourrais en témoigner : à la sortie des classes, j'allais y attendre ma future femme !

Quant à vous, vous manquez trébucher au moment de choisir : vous commencez par des études de secrétariat, pour devenir secrétaire de direction. Puis, pressentant que cette vocation vous appelait ailleurs, toute protestante que vous êtes, vous allez suivre

les cours de bibliothécaire de l'Institut Catholique de Paris ! d'où vous sortez avec un Certificat d'Aptitude de bibliothécaire. Et votre carrière peut commencer.

Elle se résume à deux noms de villes : Pau et Vichy.

Dans la capitale des rois de Béarn, dont il demeure, en lointains souvenirs, le Gave, le château, et le berceau en carapace de tortue d'Henri IV, vos nouvelles activités de bibliothécaire vous permettent de faire la connaissance du pasteur Aimé Bonifas, celui-là même, notre confrère, qui parraine aujourd'hui votre réception.

Et comme le pasteur Bonifas a vécu, nous pourrions dire « héroïquement », pendant l'Occupation allemande, la Résistance et les camps de concentration, vous organisez avec lui une exposition sur cette histoire si proche et si tragique.

Mais déjà, comme tout jeune bibliothécaire, vous redoutez d'être affectée, par une administration sans état d'âme, dans une de ces villes du Nord, comme Dieppe ou Dunkerque, que vous proposait l'Inspecteur Général des bibliothèques. Et vous aviez vivement réagi, en bonne méridionale : « Pas au nord de la Loire ».

Et ce fut Vichy. De quoi sourire de ce coup du sort. Car la ville, baignée par l'Allier, fait partie de toute cette hydrographie de la Loire, qui prend sa source au sud, au mont Gerbier des Joncs, pour aller se jeter dans l'Océan.

Dans cette ville, dont vous ne rêviez pas, vous allez passer plus de trente ans, de 1966 à 1999. Presque toute votre carrière. Et c'est ici que je regrette de n'avoir pas posé les questions qui s'imposent, sur le travail quotidien d'une bibliothécaire, le choix, le classement, l'entretien, depuis les livres les plus rares jusqu'aux plus courants, les rapports avec tous ceux qui viennent en choisir, en chercher, et qui, sans doute, justifient parfois la définition de Logan Pearsall Smith que popularisa Valéry Larbaud : « La lecture, ce vice impuni ».... Que n'aurait-il dit de la télévision ?

En revanche, si nous n'avons pas évoqué votre vie quotidienne dans cette citadelle de mots et de papier, vous avez tout de suite souligné, en ces lieux, la découverte d'un fonds « Valéry Larbaud », qui allait avoir les conséquences les plus heureuses.

Il n'est pas possible ici d'évoquer l'œuvre singulière de cet écrivain, qui, avec Paul Morand et Blaise Cendrars, avec Claudel aussi, donna à notre littérature, au début du XX<sup>e</sup> siècle, le souffle du voyage dans les pays lointains (Antilles, Pacifique, Asie, Sibérie, Amérique du Sud) et le rêve naissant d'une civilisation planétaire.

Valery Larbaud, romancier et nouvelliste, auteur d'*Enfantines*, de *Beauté, mon beau souci...* est connu pour son personnage de Barnabooth, dont il a fait son double. Et il n'était pas étonnant que Monique Kuntz trouve à Vichy un fonds de livres et de documents à son nom, puisqu'il était le fils d'une riche famille de la ville, propriétaire de la Source Saint-Yorre.

L'occasion était trop belle : notre active bibliothécaire met en place le prix Valery Larbaud – dont les premiers membres du jury s'appellent Paul Morand et André Chamson !.. C'est dire l'importance immédiate de cette fondation et de ce prix, dans le monde des lettres.

Si bien qu'il n'est pas étonnant qu'à partir de là, Monique Kuntz entre en relations avec la fine fleur de nos écrivains, dont il me faut contenter de vous citer les noms célèbres : Yves Berger, *le fou d'Amérique* – Roger Grenier et son *Ciné-Roman*, Georges-Emmanuel Clancier, qui raconte son enfance dans *L'Enfant double*, ou encore Christian Giudicelli, prix Renaudot en 86, avec *Station balnéaire*, et qui me permettrait, je pense, cette parenthèse : il est nîmois, lui aussi, Christian Giudicelli, et il était venu me voir, chez moi, tout jeune – il devait avoir dix-huit ans – pour me demander de faire du théâtre non pas en romancier mais avec la Compagnie des Arènes. Malheureusement, la distribution de mon spectacle était bouclée. Je n'ai pu le faire jouer. Et je le regrette, il serait peut-être devenu un comédien célèbre, comme ce Philippe Chevallier, qui joua *Jean des Entomeures* dans notre folie de Gargantua, et qui fait beaucoup de bruit, ces jours-ci, avec Laspallès et la sortie de leur film *Ma femme s'appelle Maurice...*

Revenons, plus sérieusement ; à notre sujet. Grâce à Madame Kuntz, l'Académie de Nîmes a eu le plaisir de connaître, au cours d'une journée entière, Michel Déon de l'Académie française, Michel Déon qui fut, avec Nimier, Blondin et Jacques Laurent, l'un des quatre hussards de droite qui s'insurgèrent contre la philosophie marxiste et l'existentialisme envahissant de Jean-Paul Sartre. C'était donc un personnage illustre de notre littérature que nous avons eu le privilège d'approcher. Il s'est montré envers nous d'une affabilité extrême.

Mais revenons à Vichy. Le prix Valery Larbaud en a suscité un autre : le premier lauréat, Michel Dard, couronné pour son roman *Mélusine*, légua à la Fondation de France une somme importante pour que soit récompensée une œuvre écrite, sur le tard, par des écrivains qui se révèlent, si l'on peut dire, à leur retraite. Ce directeur des Arts et Lettres à l'Unesco donne son nom au prix Michel Dard qui doit avoir le même jury que le prix Larbaud.

Quant à Valery Larbaud, des expositions lui sont consacrées, et portent à l'étranger le souffle de son esprit et de son talent. Elles vont jusqu'à Bruxelles, Lisbonne, Florence et au Luxembourg.

A cette activité, Monique Kuntz doit sans doute d'avoir été la première femme à présider un Centre régional des Lettres, en Auvergne. De même qu'elle a pu créer, à Vichy, une nouvelle bibliothèque-médiathèque.

Avant de conclure, une question pourtant me brûle les lèvres : vous avez vécu plus de trente ans à Vichy, juste après la guerre, dans cette ville dramatiquement historique. En avez-vous senti le poids des souvenirs ?

Là aussi, par votre profession et votre curiosité naturelle, vous avez découvert un fonds de livres, de documents, d'affiches de « L'État français » – ces affiches de l'époque où l'on présentait des visages d'enfants joyeux, qui chantaient peut-être « Maréchal, nous voilà ».

En contrepartie, vous avez constitué un fonds « Résistance » et échangé des documents avec la Bibliothèque Nationale. Si bien que

les deux France – celle de Pétain et celle de de Gaulle – ont été tour à tour l'objet de vos recherches. Vous êtes membre de l'association des 80, en mémoire des 80 députés et sénateurs qui s'opposèrent aux pleins pouvoirs du maréchal Pétain. C'est ainsi que peu à peu vous avez mérité d'être officier des Palmes académiques, chevalier de Arts et Lettre et de la Légion d'honneur.

C'est en 1999 que vous avez pris votre retraite, Madame, pour venir, comme du Bellay au retour de Rome, « vivre entre ses parents le reste de son âge » et pour retrouver votre chère ville, laquelle n'a pas mis longtemps à mettre à contribution votre expérience : vous avez succédé à notre confrère le docteur Charly-Sam Jallatte, pour présider l'Association des Bibliophiles de Nîmes et du Gard.

Aujourd'hui, l'Académie de Nîmes, Madame, est heureuse et fière de vous féliciter et de vous accueillir.

#### *Réponse de madame Monique Kuntz*

Succéder à Madame Janine Reinaud n'est point chose facile, car, si elle a été fidèle à Nîmes et au Gard, j'ai été personnellement, durant de longues années, infidèle à ma ville natale.

Janine Pallier est née à Nîmes en 1927, et ainsi que l'a dit le pasteur Bonifas lors de sa réception le 21 octobre 1988 : « *Dès votre enfance, vous vous enracinez dans deux mille ans d'histoire romaine* » car jusqu'à l'âge de quatre ans Janine Pallier a vécu « *fascinée par la contemplation de la Maison Carrée* » ; elle habitait alors la maison située à l'angle du boulevard Alphonse Daudet et de la rue Général Perrier.

Par sa famille paternelle, les Pallier, et par la famille de son mari, elle appartient à ces vieilles familles protestantes nîmoises qui ont œuvré dans notre cité. Le souvenir d'Émile Reinaud, le grand-père de son mari, maire de Nîmes de 1891 à 1900, est très présent à l'Académie même puisqu'il en fut le trésorier, puis

secrétaire perpétuel et c'est durant ces années de fonction que l'Académie s'est installée dans ses murs.

Janine Pallier a 4 ans, lorsque sa famille s'installe à la campagne près de Garons, au château de la Tuilerie. Années heureuses et libres. Une institutrice à la retraite vient, tous les matins, donner des cours aux trois sœurs, l'après-midi étant réservée aux promenades à pied ou à bicyclette dans les bois et la campagne. Aussi l'entrée au lycée, c'est à dire l'entrée en pension d'abord à Marseille puis à Nîmes à la pension évangélique, fut dure. La vie communautaire n'est pas toujours facile surtout après des années de belle liberté.

La mère et le beau-père de Janine Pallier ont pris une part active à la Résistance, et l'enfant de treize ans ainsi que ses sœurs ont été informées de ces activités et ont su garder le secret absolu tout en participant, d'une façon modeste mais combien efficace, à cette action : suspendre une jupe noire au balcon pour signaler au visiteur de ne point venir ou une jupe blanche pour signaler que la voie était libre. Ces jeux mystérieux passionnaient Janine et ses sœurs, mais ils étaient dangereux. Plus tard elles ont réalisé les risques encourus. Mais ainsi que l'a bien souligné le pasteur Bonifas « *Il s'est trouvé des femmes courageuses, et des mères de famille qui avaient tout à perdre et qui ont tout risqué, pour refuser la voie de l'abandon et du déshonneur* ». Cette période a profondément marqué la jeune adolescente. Son beau-père, Monsieur Ivernel, arrêté sur dénonciation, fut déporté à Buchenwald. Il en est revenu. Il fut engagé comme pilote d'avion par le professeur Piccard dont la femme était nîmoise, c'était la fille d'Ernest Denis. C'est aux commandes de son appareil qu'ils ont trouvé la mort tous les deux, lors d'un décollage.

En 1944, après avoir passé ses baccalauréats, Janine Pallier suit durant quatre ans les cours d'une École de secrétariat de direction.

Mais, peut-on se demander, qu'allait-elle faire dans cette galère ?

En 1949, Janine Pallier épouse le docteur Reinaud qui décède en 1985. Elle est mère de deux fils : l'un est avocat à Nîmes, l'autre vit à Montpellier où il dirige une affaire.

Oui, pourquoi cette galère, car la suite de sa vie démontre que là n'était pas sa vraie vocation.

L'histoire de l'art est sa vraie passion. A dix ans déjà, je cite le pasteur Bonifas « *lors d'une promenade aux Baux, vous aviez une dizaine année, vous avez alors vivement souhaité étudier, quand vous seriez plus grande, les témoins de ce passé prestigieux. Plus tard, avec votre mari et votre fils aîné, la visite de la grotte de Lascaux a été une révélation...* ».

En 1959 Madame Reinaud s'inscrit à la Faculté de Montpellier, alors qu'elle avait trente deux ans, elle obtient une licence d'histoire de l'art et soutient en 1982 à l'université Toulouse le Mirail une thèse de 3<sup>ème</sup> cycle sur « *Les Églises romanes des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles dans la basse-vallée du Rhône* ».

Mais la valeur de notre consœur avait été reconnue bien avant, puisque dès 1969 elle avait fait partie de la commission du Pré-inventaire, où elle était chargée du canton d'Aramon. Scrupuleuse, battante, elle allait, d'après le témoignage de Victor Lassalle, bien plus loin dans son travail que ce qu'on lui demandait. Elle ne se contentait pas de remplir consciemment des fiches, elle s'est battue pour le classement de certains édifices, elle obtient ainsi le classement de l'hôtel Choisy du XVIII<sup>e</sup> à Aramon, elle a créé et animé une association de sauvegarde du patrimoine d'Aramon.

Toujours en 1969, elle est déléguée départementale des Maisons Paysannes, elle en sera la présidente départementale en 83.

Une présidente dynamique car, en lisant les compte rendus parus dans la revue des Maisons Paysannes de France, on s'aperçoit que les membres de l'association et Madame Janine Reinaud en particulier sont très actifs et participent en 87 à la journée organisée en collaboration avec la chambre des métiers du Gard dont le thème est le suivant : *redécouverte des sables, chaux,*

*badigeons pour la mise en valeur des façades anciennes de Pont Saint Esprit* ; en 1988, en collaboration avec *Carrière du bon temps* elle organise la journée « *Rencontre de la pierre à Junas.* » ; en 91 la délégation du Gard des Maisons paysannes participe à la journée « *Découverte et sauvegarde du patrimoine gardois* » au Château de Lascours sous la présidence de Pierre Bady, directeur de l'École du patrimoine.

En 1983, Madame Janine Reinaud est nommée Conservateur des Antiquités et objets d'art pour le département du Gard, elle succède ainsi à Pierre Hugues, membre éminent de l'Académie et ces nouvelles fonctions, toujours bénévoles, comme l'avait souligné le pasteur Bonifas, « *la mettent en relations avec beaucoup de maires et d'érudits locaux* », avec des prêtres et lui permettent de mieux connaître encore les richesses de ce département.

Elle est également membre de la commission départementale des sites, perspectives et paysages du Gard – du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard, mais aussi, au niveau régional, de la Commission du Patrimoine historique, archéologique, ethnologique et de la Commission du patrimoine, Environnement et Sites.

Sa contribution aux journées de l'École antique est importante : le 5 juillet 79, conférence : *Les églises romanes du Gard rhodanien* ; le 6 juillet 1979 elle présente et commente les églises et chapelles de Tresques (Saint-Martin de Jussan), Saint-Victor la Coste (Saint-Martin, Notre-dame de Mayran), Saint-Laurent des Arbres, Vénéjan (Saint-Pierre), Théziers (Saint-Amans), Montfrin (Notre-Dame de Malpas), et ce durant toute la journée.

Durant les sessions d'hiver, le 4 mars 84 sa conférence a pour titre : « *Le décor des absides des église romanes du midi rhodanien* » et le 5 mars 95 elle présentera « *Les cloches anciennes du Gard* » dans le cadre d'une séance consacrée à l'archéologie campanaire, qui comporte aussi une conférence de M. Henri Darasse, de l'association régionale des activités musicales et la projection de trois films ; cette séance sera suivie d'une visite de la

fonderie de cloches d'Hérépian dans l'Hérault. Madame Reinaud a insisté sur le langage des cloches : appel des fidèles à la prière mais aussi signal de dangers (cloches guidant, autrefois, les voyageurs pris dans la tourmente des neiges). Chaque cloche a un son propre. Dans le Gard une douzaine de cloches existent encore.

Elle fait partie de nombreuses sociétés savantes : la Société française d'Archéologie, le Centre International d'Études Romanes, l'Association pour le développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, la Société d'Histoire moderne et contemporaine de Nîmes.

Pour son action au sein du comité départemental d'inventaire, elle a été promue dans l'ordre du Mérite. En effet, Victor Lassalle vice-président du Comité ayant fait remarquer au préfet que les bénévoles de ce Comité étaient insuffisamment récompensés pour leur action, celui-ci avait alors demandé que lui soient préparées des lettres de félicitations personnalisées pour les bénévoles ; le contenu de celle qui était destinée à Madame Reinaud étant particulièrement élogieux, le préfet en a tiré les conclusions, qui, à ses yeux s'imposaient. C'est ainsi que, de toutes les personnes qui travaillèrent bénévolement au sein du Comité départemental d'inventaire elle fut la seule à avoir été honorée par une distinction.

Elle est élue correspondante de l'Académie de Nîmes en 1984, en 1988 elle est membre résidant, elle en sera la présidente en 1998.

En 1989, dans ces lieux mêmes, sa communication sur Simon de Chalons, un des peintres les plus connus en Provence au XVI<sup>e</sup> permettra aux académiciens de mieux apprécier le Portement de Croix signé par l'artiste et daté par lui-même 1548, conservé dans l'Église Saint-Saturnin d'Aimargues et classé parmi les monuments historiques du département en septembre 1911, son étude très détaillée leur ayant dévoilé la profondeur de ce tableau au graphisme rigoureux, à la palette riche.

Mais je voudrais revenir à la thèse de Janine Reinaud : « *Les églises romanes des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècle dans la basse-vallée du*

*Rhône* ». Son directeur de thèse est Marcel Durliat, professeur à Toulouse.

Notre consœur avait choisi un sujet vaste qui devait couvrir toute la basse-vallée du Rhône, mais « *il s'est avéré assez rapidement, dit-elle, que ma délimitation géographique, choisie arbitrairement, était beaucoup trop vaste et qu'il m'était impossible d'en assumer la totalité. Un redressement s'imposait. C'est ainsi que j'ai étudié simplement pour la rive droite du Rhône les églises situées dans le quadrilatère défini par les villes de Saint-Gilles, Remoulins et Uzès et pour la rive gauche la région comprise dans le triangle formée par les villes d'Arles, Avignon et Orgon en mettant délibérément de côté les villes d'Avignon et d'Arles ainsi que l'abbaye de Montmajour dont ne sera retenue que la chapelle Saint-Pierre à titre de référence stylistique, ce qui donne en tout quarante édifices* ».

La thèse concerne quarante édifices situés de part et d'autre du Rhône, dans une partie du Gard et des Bouches-du-Rhône, comprise d'Ouest en Est entre le Vidourle et la Durance et du Nord au Sud entre Uzès et Avignon d'une part et Saint-Gilles et Arles d'autre part. Elle comporte 440 pages réparties dans trois volumes, dont deux sont consacrés à des notices détaillées des églises prises en considération et aux 200 planches qui réunissent les plans et d'excellentes vues d'ensemble et de détail nécessaires à la compréhension des textes.

Le but était d'analyser de façon attentive et suivant des normes identiques des églises situées qui n'avaient pas toujours été étudiées de façon approfondie ou qui ne l'avaient pas été du tout dans les travaux précédents, afin que l'on puisse en donner un état comparatif que les publications précédentes ne permettaient pas d'établir parce que leur auteurs n'avaient en vue que des ensembles limités soit à la Provence, soit à des zones assez réduites du Languedoc occidental.

Les notices des édifices sont toutes établies suivant un même parti systématique selon lequel l'auteur a pris en considération tous

les éléments susceptibles d'entrer en ligne de compte, depuis les sources de documentation disponibles, et la situation dans le cadre historique ou géographique jusqu'à une description méticuleuse des constructions qui ne néglige aucune de leurs particularités : plan, élévation, matériaux, types d'appareil, tailles décoratives, marque de tâcherons, murs et leur percement, supports, modes de couverture et organes d'équilibre, et enfin décor, qui bien qu'assez rare, est parfois significatif. L'évocation de chacune de ces particularités a fourni l'occasion d'établir des comparaisons, entre les édifices, souvent assez proches les uns des autres. C'est ainsi qu'est notée la parenté qui existe dans le Gard entre les moulurations de Saint-Martin à Remoulins et celles de Saint-Laurent à Jonquières-Saint-Vincent, et dans les Bouches-du-Rhône, entre les corps de taureaux qui ornent Saint-Marcelin de Boulbon et ceux de Saint-Vérédème de Verquières, entre les linteaux de fenêtres à décor rayonnant de Saint-Michel de Cabannes et de Saint-Véran de Plan d'Orgon, ou entre les corniches à denticules de Sainte-Marie de Lansac et celles de Saint-Honorat et autres églises provençales. Ces comparaisons et bien d'autres viendront étayer les conclusions contenues dans le fascicule de synthèse.

Celui-ci s'ouvre par une bibliographie assez développée, par des cartes, par des indications relatives aux concours obtenus pour l'établissement des plans et par une présentation générale du milieu. La géographie physique y avait sa place en raison des conséquences qu'elle a notamment sur les ressources en matériaux et sur les conditions de circulation. Le cadre ecclésiastique défini à partir d'une carte des diocèses est plus important encore. Le rôle des ordres religieux et des grands établissements monastiques de Saint-Gilles, de Psalmodi, de Saint-André à Villeneuve-lès-Avignon, de Saint-Victor de Marseille, de Montmajour et même de Boscodon, des cisterciens, présents à Franquevaux, des templiers, des chapitres canoniaux, donne lieu à un examen particulier de même que le cadre politique et son évolution, sans parler des importantes transformations économiques, survenues au cours de la

période considérée. La considérable extension des rapports commerciaux était de nature à favoriser les échanges d'influence et à accroître l'importance des établissements les mieux situés comme l'abbaye de Saint-Gilles, grand lieu de passage, tout en favorisant le mouvement municipal qui se manifeste par l'établissement des consulats et par les moyens plus importants dont disposent les autres instances.

Si quarante édifices ont été recensés, seuls vingt-six ont été décrits. Certaines chapelles sont en très mauvais état, d'autres sont devenues des granges, d'autres sont des propriétés privées, celles qui ont été remaniées au cours des siècles sont encore lieux de culte.

Mais le classement proposé par Madame Janine Reinaud porte sur les quarante recensés et se présente ainsi :

Pour le Gard rhodanien :

Les églises du XI<sup>e</sup> siècle, soit au total 6, qu'elle divise en trois types :

– **survivance du pré-roman, associée au décor antiquisant** : Saint-Laurent de Jonquières, édifice pré-roman rehaussé au XI<sup>e</sup> avec emploi parfois de milliaires romains (Claude) ; Saint-Martin de Ferrières, avec des remaniements importants au XVIII<sup>e</sup> (remplacement de la voûte) mais l'ensemble de la chapelle peut être attribué au XI<sup>e</sup>, et l'église de Théziers ;

– **le premier art roman méditerranéen** : Saint-Génies près d'Uzès et Saint-Julien de Montredon près de Sommières ;

– **le cas de Saint-Amans de Théziers** entre Remoulins et Aramon qui se rattache stylistiquement au XI<sup>e</sup> siècle à la partie nord du département et au XII<sup>e</sup> se tourne vers l'Ouest du côté du Languedoc occidental. *La partie romane du XI<sup>e</sup> est difficile à distinguer, seul témoin une fenêtre géminée du pignon occidental.* Saint-Amans peut être rattaché à Saint-Étienne-des-Sorts par la présence de deux arcs profonds en plein cintre à la croisée du transept mais aussi à Notre-Dame-des-Doms.

Les églises du XII<sup>e</sup> au nombre de quinze divisées en sept types :

– **églises des environs d'Estagel :**

On sait que le portail d'Estagel est au Louvre ; les thèmes de ses décors sont à rechercher dans l'art chrétien de Syrie, de Palestine et du Nord de l'Afrique : Sainte-Colombe (Générac) inscrite à l'inventaire, décrite assez longuement, et Saint-Vincent de Broussan décrite également surtout pour le décor sculpté des chapiteaux de la nef : *l'astragale en forte saillie est formé par un cordage, la corbeille présente tantôt un décor végétal ou à entrelacs, tantôt un décor figuré ; le tailloir est recouvert d'un rinceau*. Des survivances lombardes sont très reconnaissables dans ces deux édifices ;

– **églises voisines du Pont du Gard :**

Toutes approximativement datées du XII<sup>e</sup> et très semblables par leur plan, leur élévation et par leur appareil remarquablement taillé et leur sculpture simple mais vigoureuse. Saint-Eugène (Saint-Maximin), Saint Pierre de Vers, très délabrée, (la voûte s'est écroulée en partie au XIX<sup>e</sup>), Saint-Christophe du Castillon, Saint-Caprais en très triste état à Castillon du Gard ;

– **l'église fortifiée de St Bonnet du Gard**, datée du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, ne peut s'insérer dans aucun groupe avec son abside à cinq pans qui la rapproche de la Provence ;

– **églises à survivance du premier art roman méditerranéen datées approximativement du XII<sup>e</sup> siècle**. Elles sont un exemple de l'évolution du premier art roman. Montignargues et Saint-Césaire-lès-Nîmes. L'église de Montignargues est à signaler car sur les onze modillons qui subsistent, six sont en parfait état, deux sont à figures humaines (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> modillon), deux têtes très différenciées surmontées par un petit tailloir lisse, l'une est terrifiante : bouche entr'ouverte avec un rictus, elle dégage une expression d'horreur, l'autre ébauche un sourire, son visage est calme, serein ;

– **Saint-Nicolas de Campagnac, (commune de Sainte-Anastasie)** ; des modifications du XVIII<sup>e</sup> ont altéré l'aspect

primitif ; l'aspect roman de cette église a été reconstitué grâce à des documents du XVIII<sup>e</sup> mentionnant les travaux effectués. Malgré ces nombreuses modifications on peut retrouver le cul-de-four, la corniche et trois fenêtres ; **et le prieuré de Saint-Jean de Bourdic**. Datées du dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle, Saint Nicolas de Campagnac et Saint-Jean de Bourdic ne sont pas sans évoquer l'architecture et la rigueur cisterciennes ;

– **Le cas de St Amans de Théziers, église castrum ;**

– **Le type de Saint Pancrace d'Aramon**, décrite. Par son arcature et son cul-de-four elle se rattache à l'école provençale, malheureusement on ne peut plus voir le chevet ; la technique de sculpture dans les arcatures, semblable à une dentelle de pierre, se rencontre à l'intérieur de certaines églises syriennes.

À la rive gauche du Rhône :

**Les églises du XI<sup>e</sup>** sont au nombre de sept et sont divisées en trois types.

– **survivance pré-romane, associée au décor antiquisant** qui se manifeste- dans l'exécution des fenêtres, des modillons à copeaux : Saint-Bonnet de Lagoy et Saint-Pierre de Montmajour ;

– **la survivance pré-romane associée à des éléments du premier art roman méditerranéen**. La survivance pré-romane se localise au niveau des linteaux des fenêtres et des portes : Saint-Thomas de Mollèges et Sainte-Croix de Saint-Andiol classée monument historique depuis 1921 dont la voûte très primitive de la nef est à rapprocher des premiers essais de voûtement du XI<sup>e</sup> siècle ; on y trouve également des marques de tâcherons sur la façade occidentale.

Pour Mollèges Madame Reinaud souligne, dans l'historique, combien fut importante l'action de la très riche abbaye bénédictine implantée au XIII<sup>e</sup>, il ne subsiste rien de cette abbaye. La chapelle Saint-Thomas qui subsiste était certainement une chapelle de cimetière ; très rustique elle se compose d'une abside semi-

circulaire orientée et d'une nef de deux travées épaulées de chaque côté par deux puissants contreforts ; à signaler que les hachures parallèles en diagonales des piédroits de l'arc absidial sont ponctuées çà et là d'un W ou d'un P marque du tâcheron.

– **le premier art roman du pays d'Arles**

Une seule chapelle, Notre-Dame-du-Château, est le témoin de ce qui a pu se faire à proximité d'Arles vers la fin du XI<sup>e</sup>.

Quatre chapelles regroupées ensemble :

– Saint-Sixte d'Eygalière, quoique profondément remaniée au XVII<sup>e</sup> est inscrite à l'inventaire supplémentaire en 1971. *Intéressant dans cet édifice les corbeaux qui, à l'origine, devaient soutenir un arc triomphal. Ces corbeaux, suivant la tradition locale, représenteraient des têtes de sangliers mais on peut imaginer davantage un masque mi-humain, mi-animal ;*

– Saint- Jean du Grès à Fontvieille ;

– Sainte-Marie de Lansac, classée monument historique en 1971 *conserve malgré de nombreuses modifications des éléments intéressants du XI<sup>e</sup> dont une corniche à denticules dont les éléments ne sont pas indépendants mais font partie d'une succession de fragments monolithiques, usage courant dans l'architecture antique ; autre élément intéressant, la signature marque du tâcheron, Poncius ;*

— Sainte- Marie de Pierredons.

Ces quatre églises se rattachent au XI<sup>e</sup> par une partie de leur construction : assises et abside.

**Les églises du XII<sup>e</sup>**

La classification s'est avérée difficile d'où une classification en deux temps, tout d'abord d'après les types d'absides et ensuite d'après les décors.

– **les églises à abside semi-circulaires** : Notre-Dame de l'Ermitage, Saint-Baudile de Noves, Saint-Marcellin de Boulbon, des lettres sont gravées sur certains moellons, R à l'extérieur et à l'intérieur auquel sont ajoutés un E, un V, un M, intéressant également l'appareil moyens à joints fins, qui présente un dressage

en hachures diagonales, horizontales, en chevrons, Saint-Vérédème de Verquières, dont le clocher est directement inspiré de Glanum, Sainte-Marie de Lansac, Sainte-Marie de Pierredon.

– **les églises à abside semi-circulaires à l'intérieur et polygonale à l'extérieur subdivisées en deux groupes :**

– **les églises à chevet pentagonal :** Le Castellet, Graveson, Saint-Andiol, Saint-Gavrile, Saint-Julien de Boulbon, Saint-Paul de Mausole, une des mieux conservées, classée monument historique en 1983, splendide clocher d'époque avec une double influence (1<sup>er</sup> étage : frise d'arceaux avec rangée de petits carreaux, transposition plastique d'un motif polychrome élaboré dans la région lyonnaise tandis que les chapiteaux ornés de décors végétaux sont marqués du sceau du mausolée de Glanum et de Saint-Trophime d'Arles), autre intérêt de cette église les inscriptions funéraires disposées de par et d'autre de l'entrée de l'église ; Saint-Thomas de Laurade mais très peu de restes là car cet édifice est devenu grange, l'abside seule est à peu près intacte.

– **les églises à chevet à trois pans :** Saint-Michel de Cabannes, dont l'appareillage des grandes arcades de la corniche en doucine de la nef est formé d'une alternance plus ou moins régulière de claveaux gris et blancs obtenus par l'association de la pierre de Barbentane et la pierre d'Orgon. Restauré en 1963, les offices y sont célébrés ; et Saint-Sixte d'Eygalières, inscrite en 1971 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (la chapelle et ses abords), une partie seulement est du XIIe : murs latéraux et arcs.

**Classification d'après les décors :**

– **Les églises ou chapelles dont l'arc triomphal repose sur des avant-corps de taureaux :**

Saint-Gabriel de Tarascon, Saint-Julien de Boulbon, Saint-Marcellin de Boulbon, Saint-Vérédème de Verquières.

– **Le groupe Saint-Baudile de Noves et Graveson :** à leur chevet décoration identique qui évoque le dispositif des bandes

lombardes, de plus, ces églises présentent toutes deux, à l'intérieur de l'abside, une arcature sur bahut dont les colonnettes cannelées ou torsadées sont surmontées de chapiteaux antiquisants.

– **Dernier groupe : le Castellet, Saint-Paul de Mausole, Sainte-Marie de Pierredon, Sainte-Marie de Lansac.**

Ces édifices ne sont pas tout à fait semblables mais leur dépouillement est proche et ils sont tous datés de la fin du XII<sup>e</sup> et du début du XIII<sup>e</sup>.

En conclusion de la première partie Madame Reinaud écrit : « *Il y a eu deux rives du Rhône pour la première moitié du XII<sup>e</sup>, deux styles, une différence à la fois stylistique et chronologique qui est allée s'estompant au milieu du XII<sup>e</sup>. L'auteur se pose la question : peut-on évoquer, à juste titre, à l'origine de cette disparité stylistique, les qualités et les goûts des individus dont le vieux fond de mémoire collective est ancré au terroir : les hommes du Languedoc ne sont pas ceux de Provence. Mais, en réalité, tout porte à croire que ce sont les puissances ecclésiastiques qui sont à l'origine de ces différents styles et l'on peut prendre pour preuve le bel exemple de l'enclave du diocèse d'Avignon en Languedoc, où la majorité des églises sont de style provençal.*

La troisième partie est la partie iconographique.

En voyant le travail accompli par Madame Reinaud on comprend combien la recherche des éléments romans a dû être difficile et combien de patience et de pugnacité ont été nécessaires pour pouvoir retrouver la trace de certains de ces édifices. On comprend également combien elle se sentait de sa province, de celle du terroir, celle des vraies richesses, elle avait compris et elle savait, tout comme Saint-John Perse, combien il y a de souffles aux provinces.

Cette phrase « *Ah, que de souffles aux provinces* » Larbaud l'a reprise en tête de son essai « *Allen* » écrit en 1926, Allen étant la devise de l'ordre de l'Écu d'Or fondé en 1566 par Louis II de Bourbon lors de sa captivité en Angleterre.

*Allen* est une relation de voyages entre 4 personnages : le chauffeur, le poète, le bibliophile et l'éditeur ; la conversation porte sur la vie des provinces françaises, c'est aussi un éloge du Bourbonnais ; le trajet va de Paris à Cesset-Breuilly, près de Saint-Pourçain, où Larbaud possède une propriété de famille, Valbois.

Le grand voyageur, l'euro péen, a éprouvé alors le besoin d'écrire ce texte assez court en hommage à sa province, à la province. Les provinces ont leur couleur propre, *il y a le bleu centre de la France, le bleu de Nevers, le bleu du pays d'Allen est encore plus beau. Ce n'est pas ce bleu minéral, de saphirs, de bouquets de cristaux des pays du midi, mais la couleur pure, la traînée lente du pinceau chargé d'un outremer éblouissant sur la palette de porcelaine de l'horizon.*

C'est dans cet essai qu'il définit les deux pouvoirs qui existent à ces yeux : *Matériel : l'homme d'état et spirituel : le prêtre, le penseur, l'artiste. Le Lettré est donc un clerc.* Il a sa place dans l'organisation de la société, mais une place précisément à part puisqu'il est « hors du siècle », que son activité évite le domaine temporel ou du moins n'y trouve jamais sa fin. Et l'un des interlocuteurs s'étonne : *Mais le vrai clergé ?*

*Comment vrai ? vous oubliez le sens du clerc : l'homme du bon lot, celui qui a choisi la meilleure part. Toute notre vie est consacrée au Saint-Esprit et à la louange des ouvrages de Dieu et vous n'appartiendriez pas au clergé ? – Mais par exemple, les évêques – sont, à ne considérer que le domaine temporel, nos princes visibles, les cadres de notre ordre, les mainteneurs de notre indépendance, à l'égard des deux autres... nos modèles, qui font admettre et respecter en leurs personnes symboliques l'homme d'étude, l'homme de méditation, l'homme de science, l'homme de louange. Et le curé de campagne lisant son bréviaire sous sa*

tonnelle montre aux villageois l'image, en lui, sacrée, du bibliophile.

Dans ce même essai, il définit son idée de l'Europe : *des États-Unis d'Europe car le système national qui semblait logique et le seul raisonnable et naturel, aux gens du XIX<sup>e</sup>, n'a-t-il pas fait son temps ? Il apparaît un idéal en retard sur le développement de la vie continentale qu'il entrave et menace.*

*Mais pour devenir unis et passer sans heurts du système national au système impérial, il faudrait que les États aient déjà repris conscience d'eux-mêmes.*

Autrement dit pour que les États-Unis d'Europe fonctionnent, il faudrait qu'il y eût d'abord les États-Unis de France conscients des richesses des provinces.

Parmi ceux auxquels j'ai été amenée à m'intéresser de plus près outre Larbaud, il y eut Charles-Louis Philippe, le fils du sabotier de Cérilly, connu surtout pour Bubu de Montparnasse mais qui a rendu hommage à sa petite ville natale dans *Dans la petite ville* et *La mère et l'enfant* ; Emile Guillaumin, le paysan -écrivain ; Alain Borne, l'avocat poète qui chantait Neiges en Avril comme l'a écrit Aragon ; Émile Mâle, l'historien qui a consacré tout un ouvrage à l'art religieux en France au XII<sup>e</sup> (1922) après avoir publié en 1889 l'art religieux du XIII<sup>e</sup> en France, en 1908 l'art religieux de la fin du Moyen-Age en France, en 1932 l'art religieux après le concile de Trente.

Dans sa préface au XII<sup>e</sup> Émile Mâle écrit : *C'est par ce volume que j'aurais dû commencer cette histoire de l'art religieux du Moyen Âge. Par bonheur, il y a trente ans, quand j'abordai ces études avec l'enthousiasme de la jeunesse, je n'eus pas l'idée de l'écrire. Un instinct m'entraîna vers le XIII<sup>e</sup>, où tout est ordre et lumière. Si j'avais voulu remonter plus haut, m'aventurer dans les ténèbres des origines, je me serais infailliblement égaré.*

Émile Mâle étudie le travail de la pensée sur l'art et il préconise une méthode plus rigoureuse : ne pas s'en tenir aux seuls grands édifices, car : *les humbles églises que nous jugeons insignifiantes cachent peut-être en elles le secret d'une école.*

Les humbles églises étudiées par Madame Reinaud n'ont pas révélé les secrets d'une École, mais elles ont été le reflet de l'esprit du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup>, de cet art roman si riche, cet art hérité des grecs, des chrétiens orientaux, qui a vu renaître la sculpture au XI<sup>e</sup>. On y retrouve, hélas très abîmés parfois par le temps mais aussi les hommes, certains grands thèmes de l'art roman : en particulier le bestiaire avec ses animaux affrontés, ou à deux têtes, ses lions, ses têtes de taureaux.

L'art du XII<sup>e</sup> est marqué par une civilisation très ancienne mais il est aussi la naissance d'un art bien spécifique, il *nous fait assister à la formation d'une iconographie qui s'enrichira au siècle suivant.*

*Et l'on peut se poser la question : Combien d'humbles fidèles de nos campagnes ont été émus, consolés, au cours des siècles, par ces bas reliefs, ces chapiteaux où il y a tant de foi et d'espérance.*

Mais l'historien d'art, dans ses souvenirs, nous fait partager son amour pour les choses simples de son enfance, il se souvient des simples maisons paysannes de son enfance, celle de ses grands-parents maternels, maison paysanne par excellence avec sa grande salle dont le plafond était soutenu par une forte poutre. *Telle qu'elle était elle me semblait parfaite, immuable, indestructible, c'était l'asile du bonheur. Le soleil du matin entrait par la fenêtre, le soleil du soir entrait par la porte du jardin et dorait toutes ces pauvres choses qui dans mon souvenir sont restées couleur d'or ; celle de ses grands parents paternels dont le toit de chaume apparaît, au bout des chemins du fond de lointaines étendues de genêt, baignées de lumière jaune...*

Certes Madame Reinaud, Larbaud, Philippe, Guillaumin, Mâle, Borne sont très différents. Différents par leur origine : les uns bourgeois, les autres paysans ou petit employé, par leur éducation, leur religion, protestant, catholique, mais aussi, agnostique, ils ont en commun une chose. Ils savent tous que l'œuvre d'art *doit être associée aux horizons d'une province, de ses bois, à ses eaux, à l'odeur de ses fougères et ses prés. Il faut aller la chercher très loin, en suivant la grande route, et quand on l'a vue, il faut en*

*retour la couvrir pendant des heures . Elle met ainsi en mouvement toutes nos puissances intérieures ; c'est à ce prix qu'elle nous révèle quelques uns de ses secrets.*

Je ne puis souhaiter en terminant qu'une chose, c'est que nous aussi, qui sommes différents par nos origines, nos religions, nos centres d'intérêt, ayons la même persévérance que Madame Reinaud pour faire connaître et reconnaître les richesses de notre province.

*SÉANCE DU VENDREDI 18 OCTOBRE 2002*

55 Cette séance est présidée par Monsieur Yvon Pradel.

61 Sont présents : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le docteur Bernard Cavalier, M. Marc Chausse, M. Paul Costabel, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. le pasteur Jacques Galtier, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. Henri Hugues, M. le docteur Charlie-Sam Jallatte, M<sup>me</sup> Monique Kuntz, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. Jacques Lévy, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-Jean Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. le bâtonnier Jean Ménard.

Assistent à nos travaux : M. Alain Aventurier, M. Guy Combes, M. Gabriel Jandot, M. Robert Doria, M. Pierre Lanvers, M. Jacques Meine

62 Sont excusés : M. le bâtonnier Jean Goujon, M. Chistian Liger, M<sup>me</sup> Brigitte Marès, M. le docteur Paul Maubon.

*Intervention du Président :*

63 M. Pradel indique que l'album photos, établi par les services préfectoraux lors de notre réception, est à la disposition des confrères à la Bibliothèque.

Il remet en outre un article de presse relatif à la réception d'un ancien académicien, le professeur Terrin, du lycée Alphonse Daudet, ainsi qu'une série de critiques cinématographiques rédigées pendant ses activités.

### Informations

Le courrier a été peu important au cours de ces dernières semaines.

Notons les programmes de l'Académie de Versailles, de l'Académie de Carpentras et du Comtat Venaissin ainsi que la parution d'un nouveau numéro de *Septimanie*.

L'Académie du Var nous demande un exemplaire de nos statuts en vue d'uniformiser les divers textes régissant les académies de province.

Intervention rapide de M. Costabel sur la situation financière. Divers confrères demandent des précisions sur la vie actuelle de la bibliothèque.

### Communication.

Il appartient à notre confrère Pierre-Marie Michel de traiter ce jour d'un sujet qu'il connaît parfaitement : *Les instances chargées des affaires du commerce au XVIII<sup>e</sup> siècle, place de la ville de Nîmes*. Étude très complète par faite notre confrère, qui a eu l'occasion, occupant d'importantes fonctions à la Chambre de Commerce de Nîmes, d'être en contact avec des documents relatant en détail les mesures prises lors des diverses époques de notre vie commerciale nîmoise. M. Michel a su s'inspirer de ces archives pour nous faire vivre les difficultés que nos anciens ont pu rencontrer dans la vie commerciale courante des diverses époques envisagées.

Le président remercie chaleureusement Monsieur Michel ; de vifs applaudissements démontrent l'intérêt de cette communication. Le président ouvre les débats ; interviendront tour à tour M<sup>me</sup> Deronne, M. Maubon, M<sup>me</sup> Marès, M. Cannat. Il a fallu interrompre cet échange de propos car les idées nouvelles étaient nombreuses et variées.

*SÉANCE DU VENDREDI 8 NOVEMBRE*

Cette séance est présidée par Monsieur Yvon Pradel

Sont présents : M. le docteur Bernard Cavalier, M. Marc Chausse, M. Paul Costabel, M. Robert Dalverny, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. le pasteur Jacques Galtier, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charlie-Sam Jallatte, M<sup>me</sup> Monique Kuntz, M. Jacques Lévy, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. le docteur Paul Maubon, M. Jean-Marc Roger, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel Jean Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala.

Assistent à la séance : M<sup>me</sup> Nicole Agussol, M. Alain Aventurier, M. Guy Combe, M<sup>me</sup> Claude Gaidan, M. Pierre Lanvers, M. Pierre-Marie Michel, M<sup>me</sup> Michèle Pallier, M. Georges Pincemaille.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté à l'unanimité

*Intervention du secrétaire perpétuel*

Le secrétaire perpétuel fait connaître qu'il a décidé de cesser ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2003. Des courriers ont été adressés en temps utile aux membre du bureau, mais la grève qui affecte les services postaux depuis une semaine n'a pas permis que les destinataires soient joints.

Le président remercie le secrétaire perpétuel de son travail et lui demande d'assurer les affaires courantes avant la nomination du prochain secrétaire perpétuel.

*Informations*

– 28 novembre 18 h , conférence de M. Jean François Delmas ;

– 9 novembre 16 h , conférence du professeur Bolle sur Alexis Huston ;

– 14 Novembre, Académie de Versailles : *Mazarin et l'argent*.

### *Communication du président*

L'Académie s'est déplacée tout récemment à Agropolis à l'initiative de notre confrère Alain Aventurier.

Journée pleine de charme et d'agrément. Notre confrère est vivement remercié et félicité pour cette parfaite organisation.

Une note sur cette journée est jointe au présent procès-verbal.

### *Communication de Monsieur René Breton : L'Ordre des Antonins en Avignon (XII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle)*

Après la prise de Jérusalem (1099) les Croisés qui restèrent sur place durent s'organiser politiquement et militairement pour longtemps. C'est ainsi que des Ordres chevaleresques se créèrent, dont l'histoire est bien connue. Mais celui des Templiers disparut tragiquement en 1312. D'autres moins connus, uniquement hospitaliers, s'élevèrent aussi comme celui qui retient notre attention.

C'est à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, après la guérison miraculeuse d'un noble du Dauphiné, Jocelyn, due aux reliques du grand Saint-Antoine (du désert), qu'une fraternité d'infirmiers fut établie à la Motte Saint-Didier près de Valence. Elle fut reconnue comme un Ordre en 1247 et mena la double vie d'un ordre mendiant et d'un ordre canonial (de Saint Augustin).

En un siècle leurs maisons (*domus pauperum sancti Antonii*) couvrirent l'Europe surtout le long des routes de pèlerinage. On en comptait 123 sur la superficie de la France actuelle. On y soignait toutes les maladies et singulièrement le mal des ardents ; lorsque cette maladie disparut, l'ordre reçut du Pape l'autorisation d'accueillir des orphelins et des vieillards. Les chanoines étaient vêtus d'une bure noire portant la lettre grecque T en bleu et

s'appuyaient sur une béquille. L'iconographie du saint barbu avec sa canne et son cochon couvrit l'Europe médiévale. Ils tiraient leurs revenus de quêtes sur la voie publique, accompagnés de leurs célèbres cochons dont, à l'origine, la viande était un élément du soin apporté à l'« *ignis sacer* ».

L'Ordre, qui connut de grands abbés pieux et cultivés, s'affaiblit peu à peu refusant les réformes. En 1771 est envisagée sa dissolution ; il se fondit dans l'Ordre de Malte en 1777.

La Maison d'Avignon, rue Figuières, fut fondée vers 1210 et eut un brillant précepteur en la personne d'Aymon de Montagne qui y reçut même le pape Clément V. Ses successeurs appuieront toujours l'Ordre des Antonins dans ses démêlés avec les Bénédictins de Montmajour et dans l'affaire des reliques d'Arles en 1490. Plus tard, beaucoup de précepteurs de cette ville, aux ressources amoindries, louèrent ou sous-louèrent même leur maison dès 1452 ; des baux successifs le confirment mais de belles figures à Avignon ou à Saint Antoine l'Abbaye l'illustrent ponctuellement comme celle des de Brion.

Au siècle suivant, Réforme ou Contre-Réforme ne consolideront pas la maison pourtant souvent aidée par les Consuls ou par des regroupements de maisons (Alès, Nîmes et Marseille). Les édits restrictifs de 1768, 1776, 1777 sur le nombre et la nationalité des postulants agrandiront ses plaies : il n'y avait plus que deux religieux et un commandeur en 1761 ! la dernière messe d'Avignon eut lieu le 31 décembre 1777.

De la commanderie il ne subsiste plus que la grande chapelle, une des premières du gothique provençal (1296). On peut s'y souvenir de la venue du Pape Clément V en 1309, du bref passage de Benoît XIII lors de sa fuite en 1403, du tombeau du poète Alain Chartier mort en Avignon en 1449.

Vendue comme Bien national en 1794 elle fut transformée en atelier puis, après une rénovation et un nouvel aménagement intérieur, de 1969 à 1972, en centre culturel.

*COMPTE-RENDU DE LA VISITE D'AGROPOLIS LE  
MERCREDI 30 OCTOBRE 2002*

Parmi les nombreuses activités de l'Académie, nous ne saurions oublier la journée du 30 octobre dernier qui rassembla, au CIRAD de Montpellier, à l'initiative d'Alain Aventurier, membre correspondant, une quarantaine de nos académiciens et leurs épouses.

Il serait difficile d'entrer dans les détails de ce monde nouveau qu'il nous a été donné de découvrir. Le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le développement forme des milliers de chercheurs en agronomie, en sociologie, en mathématiques et informatique appliquées, qui mettent leurs connaissances au service des hommes et des cultures dans le monde entier.

Le programme de cette journée nous a permis de découvrir, en quatre étapes, quelques aspects essentiels de cette Agropolis de la Recherche : dans un amphithéâtre confortable, après une présentation du centre par son président, M. Maurice Izard, les Académiciens, sous la conduite de M. Daniel Barthélémy devant un écran qui illustre ses propos, ont pu découvrir le programme « modification des plantes », qui établit d'étonnantes ressemblances entre leurs structures et leurs propriétés avec celles de l'homme lui-même. Puis, dans le même amphithéâtre, Mme Claudine Franche nous fit un brillant exposé sur les OGM, que les médias ont superficiellement illustré par les actes spectaculaires de José Bové. Nous sommes allés d'ailleurs – et c'était la 3<sup>ème</sup> étape – découvrir la serre que Bové saccagea en 1999, et qui contient les précieuses « plantes transgéniques » dont Mr. Donaldo Meynard nous expliqua les programmes et les espoirs.

Dans l'après-midi – après un repas justement apprécié – notre groupe se déplaça jusqu'à l'Agropolis Muséum, où pendant près de deux heures, nous allons découvrir l'histoire, si l'on peut dire, de l'alimentation dans le monde entier – et les liens multiples et

étranges entre ce que l'homme mange et boit, à travers les siècles et les continents – et les civilisations qu'il a pu former.

Cette journée si riche en découvertes, et si judicieusement organisée, nous devons en remercier son animateur, Alain Aventurier, que je félicite chaleureusement au nom de l'Académie.

*SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 2002*

Cette séance est présidée par Monsieur Yvon Pradel.

Sont présents : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. Marc Chausse, M. Paul Costabel, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M. Guilhem Fabre, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. Henri Hugues, M. le docteur Charlie-Sam Jallatte, M<sup>me</sup> Monique Kuntz, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. Jacques Lévy, M. le docteur Paul Maubon, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Paul Tempier, Mlle Marcelle Viala.

Sont excusés : M. le pasteur Jacques Galtier, M. Christian Liger, M. Christian Salençon, M. Daniel-Jean Valade.

Participent à nos travaux : M<sup>me</sup> Monique Méric, M<sup>me</sup> Michèle Pallier, M. Pierre-Marie Michel, M. Pierre Chillet-Pijac, M. Pierre Mazier.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

*Informations*

- 2 décembre : conférence de M<sup>me</sup> Deronne à Nages ;
- 16 décembre à 15 h : Comité de l'Art Chrétien, conférence du père Denis.

Nous avons reçu les programmes de l'Académie de Marseille et de l'Académie d'Angers.

Le 4 décembre à 18 h. 30, présentation de l'ouvrage de Christian Liger : *Déconstruction*.

*Intervention* du docteur Gouget et exposé de M. Laurent Bertin sur l'état de la bibliothèque et le travail accompli avec l'accord de M. Audisio.

#### *Séance administrative*

L'assemblée décide de prévoir une séance administrative ; elle est fixée au 6 décembre prochain : échange de vues sur l'avenir de notre Compagnie et sur le vote pour le poste de secrétaire perpétuel qui aura lieu le 20 décembre.

#### *Communication*

Notre confrère Charles-Sam Jallatte présente ce jour une communication sur le thème *Parlons d'humour*.

Avec son brio habituel, notre confrère nous fait comprendre l'importance de l'humour dans la vie, l'humour varie selon les pays, les époques, et les civilisations.

Un résumé de ce texte est joint au présent procès-verbal.

La séance est levée à 18 h 10

#### *« Parlons d'humour »*

##### Résumé

Parler d'humour c'est parler de ce que l'on ne connaît pas.

Concept indéfinissable, il est depuis des siècles l'objet de réflexions, études, commentaires, débats, colloques et discussions lesquels n'en apportent qu'une élucidation partielle.

Ce ne pourrait être qu'une façon d'être qui se peut rencontrer partout, au coin de la rue, dans un salon ou dans un bar ; ce ne pourrait être qu'un souffle semblable à un air de chanson vite oublié.

Le docteur Jallatte tente donc dans sa présentation de soumettre à la réflexion de ses confrères quelques points de repères historiques, sociologiques, linguistiques et psychanalytique de ce phénomène.

Représentations humaines gravées sur des parois de cavernes, textes bibliques, œuvres d'auteurs grecs, romains ou contemporains fournissent mille exemples de cette attitude, de cette aptitude de l'homme à la dérision humoristique.

Autant de peuples ou groupes humains, autant de formes d'humour. L'approche qui en est faite ici permet d'ouvrir la voie à une meilleure compréhension des phénomènes psychiques qui en sont la genèse.

L'humour-riposte, l'humour-dérision transcende le désespoir et l'angoisse et affirme ainsi son véritable sens social. Allant avec l'intelligence il permet à l'homme de comprendre, de s'adapter et d'établir des relations plaisantes ou ludiques entre les choses, les êtres et les événements. Robert Escarpit n'a-t-il pas dit : *L'homme sans humour vit la vie des larves sous leur enveloppe de soie. L'humour fait éclater le cocon. Le plus souvent il n'en sort qu'une mite vulgaire mais parfois jaillit un papillon multicolore.*

Le présentateur propose donc à ses confrères académiciens de ne pas manquer après une année de graves communications savantes d'aller à la chasse aux papillons !

*SÉANCE DU VENDREDI 6 DECEMBRE 2002*

Cette séance est présidée par Monsieur Yvon Pradel

Sont présents : M. Noël Cannat, M. Marc Chausse, M<sup>gr</sup> Robert Daverny, M. Robert Debant, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. Henri Hugues, M. le docteur Charlie-Sam Jallatte, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. Jacques Lévy, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. le docteur Paul Maubon, M. Jean-Marc Roger, M. Charles Puech, M. le docteur Paul Tempier, M<sup>lle</sup> Viala, M. le bâtonnier Jean Ménard.

Sont excusés : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Jacques Galtier, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. Georges Sapède.

Participent à nos travaux : M. Alain Aventurier, M. Robert Doria, M<sup>me</sup> Claude Gaidan, M<sup>me</sup> Monique Méric, M. Pierre Lanvers, M. Pierre-Marie Michel, M<sup>me</sup> Michèle Pallier, M. Georges Pincemaille. Excusée : M<sup>me</sup> Nicole Agussol.

En début de séance, le président demande à notre Compagnie d'observer une minute de silence à la mémoire de notre confrère Christian Liger, qui vient de nous quitter récemment.

Le secrétaire perpétuel donne connaissance du dernier procès-verbal qui est adopté à l'unanimité.

*Correspondance et informations*

Sous le titre *Déconstruction*, le dernier ouvrage de Christian Liger, illustré par sa fille, aurait du être présenté le 4 décembre.

Nous avons reçu : une étude sur les conflits politiques et les controverses religieuses aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles de notre confrère Robert Sauzet. Monsieur Maes nous a fait don de son

ouvrage : *Les quarante ans de la Mutuelle Nationale des hospitaliers et des personnels de santé.*

Nous avons reçu

- une lettre du Président des Académies de Province ;
- le programme de l'Académie d'Angers et les invitations suivantes :

- le 6 novembre au Château de Castries : conférence de Jacques Réda : *La Dépossession heureuse,*

- le 26 novembre : *la Fête, un sacré travail,* de Laurent Fourra au Centre universitaire Vauban.

#### *Causerie et interventions*

Lecture par notre confrère M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, membre résidant, de l'hommage à mademoiselle Issoire rédigé par notre confrère M<sup>e</sup> Fernand Lamarque.

#### *Communication*

Monsieur Paul Maubon, membre résidant, va traiter le sujet toujours d'actualité : *Vache folle et principe de précaution.*

Cette communication, présentée par un spécialiste, est suivie avec une grande attention et nous permet de faire connaissance avec divers aspects de ce problème dont la presse ne paraît pas toujours avoir fait état.

Le président remercie M<sup>lle</sup> Viala ainsi que Monsieur Paul Maubon de leurs interventions.

Séance levée à 18 heures.

SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2002

Cette séance est présidée par Monsieur Yvon Pradel.

Sont présents : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. le docteur Bernard Cavalier, M. Marc Chausse, M. Paul Costabel, M<sup>gr</sup> Robert Dalverny, M. Robert Debant, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M. le pasteur Jacques Galtier, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. Henri Hugues, M. le docteur Charlie-Sam Jallatte, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. Jacques Lévy, M<sup>me</sup> Catherine Marès, M. le docteur Paul Maubon, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala.

Excusés : M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le bâtonnier Jean Ménard.

Absents : M. Gilles Dervieux, M. Guilhem Fabre, M<sup>me</sup> Monique Kuntz, M. Christian Salençon.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Nicole Agussol, M. Alain Aventurier, M. Pierre Chillet Pijac, M. Jean-Claude Gaussent, M<sup>me</sup> Claude Gaidan, M<sup>me</sup> Anny Hermant, M<sup>me</sup> Monique Méric, M. Jacques Meine, M. Pierre Monteils, M<sup>me</sup> Michèle Pallier, M. Claude Vermeil.

Madame Catherine Marès, secrétaire adjoint, remplit les fonctions de secrétaire perpétuel, en l'absence de M. Jean Ménard hospitalisé. Elle donne connaissance du dernier procès-verbal qui est adopté à l'unanimité.

Ce sont des nouvelles rassurantes de M. Ménard que signale le président. Son hospitalisation doit être de courte durée, puisqu'il s'agit seulement de passer des examens médicaux

*Élection d'un secrétaire perpétuel, suite à la démission de M. Jean Ménard*

Le président fait connaître les termes de la lettre de démission de M. Ménard, du 6 novembre 2002, lui faisant part de sa décision de cesser ses fonctions à la fin de l'année 2002.

Une seule candidature est présentée : celle de M<sup>me</sup> Christiane Lassalle.

Le vote a lieu à bulletin secret.

M<sup>me</sup> Lassalle est élue à l'unanimité sauf une abstention et reçoit les félicitations de l'Assemblée.

Très émue elle remercie le président et les académiciens qui viennent de lui faire confiance et les assure de son dévouement et du soin qu'elle apportera à remplir sa fonction avec efficacité, en respectant les statuts et en veillant au rayonnement de l'Académie.

*Correspondance.*

Nous avons reçu les vœux du président et des membres du conseil d'administration de la Maison de L'Europe, du président de la Fédération des Associations Eternel, Alphonse Daudet.

Une lettre de Mme Ponce-Casanova, déléguée au Tourisme nous confirma la mise à notre disposition de la salle de conférence de l'hôtel Atria, pour notre séance publique du 2 février prochain.

*Informations*

L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon nous invite à la séance solennelle et à la remise du prix 2002, le samedi 11 janvier et nous fait part de son programme pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2003.

Le thème du prix 2002 était *Le corps humain dans l'art contemporain* et le thème pour 2003 sera *La danse, un patrimoine, un art vivant*.

L'Académie de Villefranche-en-Beaujolais nous envoie son programme pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2003.

Le Centre régional des Lettres nous invite à une table ronde qui se tiendra le 15 janvier 2003, à 19 heures au Château de Castries *Islam, chrétienté et colonisation* avec cinq interventions.

Le président donne ensuite la parole à M. Jean-Marc Roger qui traite le sujet suivant : *Identité et racines à propos des textes fondateurs des quakers de Vaunage et du pays nîmois.*

L'auteur a montré l'origine de cette communauté qui s'est développée en Vaunage, en réaction à la révocation de l'Édit de Nantes et aux répressions officielles qui ont conduit à la guerre des Camisards et au fanatisme religieux. Mais les quakers, appelés ici Couflaires, ont su garder leur indépendance en ne s'associant à aucune assemblée et en se déclarant fidèles au roi. Des personnages de premier plan tels que Daniel Raoul, Isaac Elzière, Paul Coudougnan (qui lors d'un voyage en Hollande a été en contact avec des quakers anglais), Louis-Antoine Majolier et surtout Jean Lecointe de Marcillac ont élaboré au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle une doctrine originale et non violente, que M. Roger examina avec soin dans la seconde partie de son exposé.

Des informations complémentaires ont été données par M<sup>me</sup> Henriette Louis, professeur à l'Université d'Orléans, par M. et M<sup>me</sup> Tomeline, responsables de la communauté quakers du Languedoc, par M<sup>me</sup> Monique Stahl, M. Bent, membres des quakers de la Vaunage, invités de M. Roger.

Ont pris part à la discussion : MM. Audisio, Bonifas, Galtier, Hugues, Grossi, Jallatte et Valade.

La séance est levée à 18 h 30, après les applaudissements adressés à l'orateur.

Achévé d'imprimer en Novembre 2004  
sur les presses de l'imprimerie Bené  
Dépôt Légal : 4<sup>ème</sup> trimestre 2004

Le gérant de la publication: Christiane Lassalle



## ACADEMIE DE NIMES

Officiellement reconnue par Louis XIV, l'Académie Royale de Nîmes s'est vue conférer, par lettres patentes d'août 1682 « les honneurs, privilèges, facultés, franchises et libertés » dont jouissait depuis 1635 l'Académie française.

Au cours des trois siècles écoulés, de grands noms ont contribué à répandre sa renommée: ceux, notamment, de Ménard, Florian, Séguier. Parmi ses membres associés ou honoraires figurèrent Cambacérès, Talleyrand, Berthollet, Gaston Darboux, Camille Jullian, Frédéric Mistral, Alphonse Daudet, André Chamson, ainsi que des littérateurs étrangers aussi célèbres que Goethe ou Wieland.

A l'époque actuelle, les travaux de ses membres (36 résidants, dont sept femmes, et 24 non résidants) concernent aussi bien la littérature que les sciences, la philosophie et les beaux-arts.

Plus de cent dix sociétés savantes françaises et européennes correspondent avec l'Académie de Nîmes.

Œuvrant dans la discrétion, celle-ci présente, fin janvier, le bilan de ses travaux de l'année écoulée à l'occasion d'une séance publique.

Respectant toutes les croyances, indifférente aux contingences de la politique, elle se veut un foyer d'humanisme où toutes les convictions se côtoient et cohabitent sans heurt.

Fidèle à ses traditions, elle travaille à l'enrichissement du patrimoine culturel, régional et national. Sans jamais oublier la devise inscrite au fronton de son hôtel, 16 rue . Dorée: NE QUID NIMIS (Rien de trop !).

L'Académie a pour sceau celui de l'ancienne Académie royale de Nîmes représentant une couronne de palmes, au milieu de laquelle on lit la devise: ÆMULA LAURI. Il y est ajouté en légende au-dessus de la couronne: ACADEMIE DE NIMES, et, au-dessus de la devise : 1682.